

Université du Québec

Mémoire

Présenté à

L'Université du Québec à Chicoutimi

Comme exigence partielle

de la Maîtrise en Etudes Régionales

Par Marcel Boulais

B.sc. Sujet majeur science politique-commmunication

Le comportement électoral de la Sagamie: 1970-1985

Juin 1990

ii

À Hélène,
Catherine
et Sarah-Maude
qui ont supporté
le poids de ce mémoire

**La forme masculine, employée
à plusieurs reprises dans ce
texte, désigne aussi bien les
femmes que les hommes**

Résumé

Le comportement électoral de la Sagamie: 1970-1985

Ce mémoire a pour objectif général de décrire le comportement électoral, de cinq circonscriptions situées en Sagamie, Chicoutimi, Dubuc, Jonquière, Lac-St-Jean et Roberval lors d'élections provinciales. L'analyse portera sur la structure du comportement électoral affiché par ces circonscriptions durant la période 1970-1985, afin de savoir si elles constituent une région homogène et politiquement différenciée du reste du Québec, comme ce fut le cas aux élections générales tenues en 1985. L'explication de ces résultats fut associée à l'idée d'une région dépositaire d'une détermination sociale, laquelle s'exprimait par la cohésion d'une société régionale distincte.

La question est de savoir si la Sagamie forme une région politique. Précisons que dans le cadre de cette étude, le concept de région ne prend pas le sens d'un espace garant d'une identité régionale - le régionalisme - mais celui d'un espace administratif créé par l'appareil étatique - la régionalisation. La démonstration s'appuie sur le concept des régions politiques proposé par le professeur Daniel-Louis Seiler (1977).

Le comportement électoral est considéré comme une réponse collective de l'électorat d'une circonscription. À l'occasion des consultations électORALES, la population effectue des choix qui l'incite à voter pour une formation plutôt qu'une autre. Ainsi, quatre choix sont retenus comme indicateurs pour les fins d'analyse: l'axe des partis en opposition, le choix en fonction du pouvoir (CP), la fidélité au gouvernement sortant (FGS) et le choix de réélire ou non le même parti qu'à l'élection précédente -(RmP). Les choix réalisés dans chacune des circonscriptions constituent la structure du comportement électoral. Une structure identique chez des circonscriptions contiguës établit le critère déterminant de la région politique.

Le travail se divise en quatre parties: la première fait état des différentes conceptions dans l'analyse du comportement électoral; la seconde porte sur l'observation des continuités spatiales et temporelles en Sagamie; la troisième examine les résultats

de la Sagamie en rapport avec ceux réalisés dans l'ensemble du Québec: enfin, la dernière partie analyse le concept de Seiler en discutant de la relation entre lien social et élections.

La contribution principale de la recherche consiste à étudier la dimension spatiale du comportement électoral démontrant l'inadéquation entre le découpage politique et le découpage administratif. Malgré les limites du concept de régions politiques de Seiler, appliquée au cas québécois, elle permet néanmoins d'apporter des nuances quant au comportement électoral de circonscriptions en périphérie des centres urbains de Montréal et Québec. L'aspect novateur consiste à fournir des données factuelles inédites sur une partie du territoire québécois, préoccupation peu présente dans les travaux de la communauté scientifique.

Remerciements

Ce mémoire de recherche a nécessité le soutien financier et pédagogique de plusieurs personnes à différentes étapes du travail.

En ce qui concerne le soutien financier, j'aimerais remercier le Comité de perfectionnement de la Direction des services pédagogiques du Collège de Jonquière.

Le soutien pédagogique est fondamental pour la réussite d'un mémoire de recherche. J'aimerais remercier madame Lysette Boucher de l'Université du Québec à Hull, messieurs André Bernard de l'Université du Québec à Montréal et Jean Crête, de l'Université Laval à Québec qui ont permis, par leur disponibilité, le cheminement de la démarche de réflexion.

Je voudrais souligner d'une façon très particulière, le travail d'encadrement pédagogique réalisé par mon directeur monsieur Gilbert Laroche, professeur de science politique à l'Université du Québec à Chicoutimi. Son assiduité, sa disponibilité et ses conseils judicieux furent grandement appréciés et ont facilité la conception de ce travail de recherche.

Enfin, j'aimerais remercier madame Francine Guilbeault et messieurs Michel Samson pour l'aide apportée lors de la rédaction finale de ce travail et Alain Perron pour l'aide technique.

Table des matières

Résumé.....	iii
Remerciements.....	v
Table des matières.....	vi
Liste des annexes	x
Liste des schémas.....	xi
Liste des tableaux.....	xii
Liste des graphiques.....	xiv
Liste des cartes.....	xv
Abréviations.....	xvii

Introduction.....	1
Statut conceptuel de la notion de région	10
La circonscription comme unité d'analyse.....	12
Méthodologie.....	22
CHAPITRE I.....	29
1.1-Le comportement qualifié de politique.....	29
1.2- Le phénomène électoral	34
1.3- Les fondements théoriques.....	36
1.3.1- Le bélaviorisme	36
Les déterminants	37
Les attitudes	38
Les comportements.....	39
1.3.2- Le dynamisme systémiste	43

Les partis politiques	44
Les familles politiques.....	45
1.4- Le choix de la démarche	48
Chapitre II.....	51
2.1 La situation au niveau régional	
La Sagamie, terrain de lutte politique entre le Parti libéral du Québec et le Parti québécois.....	53
2.2 Evolution de la structure du comportement électoral par circonscription	59
2.2.1. Les élections de 1970:	
L'Union nationale toujours présente.....	59
2.2.2 Les élections de 1973:	
Concrétisation des percées libérales de 1970.....	62
2.2.3 Les élections de 1976:	
Renversement de la tendance libérale.....	65
2.2.4. Les élections de 1981:	
Monopole électoral du Parti québécois.....	68
2.2.5 Les élections de 1985:	
Récidive régionale en faveur du Parti québécois.....	70
2.3 La Sagamie:	
Une région politique ou plusieurs?.....	72
2.4 Conclusion du chapitre	75
Chapitre III.....	77
3.1 Les régions politiques au Québec ayant la même structure de choix que celles de la Sagamie.....	79

3.1.1 Les régions politiques de 1970 et 1973: Singularité et conformité.....	80
3.1.2. Les régions politiques de 1981 et 1985: La continuité dans la rupture.....	85
3.2 La région Sagamie: Espace politique péquiste?	91
3.2.1 La tendance du taux de votation	92
3.3 Conclusion du chapitre	95
CHAPITRE IV	97
4.1 Le système de partis: Manifestation de la région politique.....	98
4.2 La culture politique.....	102
4.3 Le milieu social et les élections.....	107
4.4 Elites et lien social	113
4.5 Conclusion du chapitre.....	117
Conclusion	124
Annexe 1	137
Annexe 2	138
Annexe 3	142
Annexe 4	147
Annexe 5	152
Annexe 6	157
Annexe 7	162
Bibliographie	167

Liste des annexes

Annexe 1:

Quelques commentaires dans les journaux relativement au succès
du Parti québécois en Sagamie à l'élection de 1985 137

Annexe 2:

Liste des régions politiques 1970,1973,1981,1985 et 1981-1985 138

Annexe 3 :

Cartes des régions politiques 1970 142

Annexe 4 :

Cartes des régions politiques 1973 147

Annexe 5 :

Cartes des régions politiques 1981 152

Annexe 6 :

Cartes des régions politiques 1985 157

Annexe 7 :

Cartes des régions politiques 1981-1985 162

Liste des schémas

Schéma 1 :

Le comportement électoral dans une circonscription 26

Schéma 2 :

La constitution d'une région plolitique 26

Schéma 3 :

Béhaviorisme et comportement électoral 37

Liste des tableaux

Tableau 1 :	
Résultats électoraux de 1985 en Sagamie	4
Tableau 2 :	
Les tiers partis à l'Assemblée nationale du Québec	20
Tableau 3 :	
Exemple en vue de constituer une région politique	27
Tableau 4 :	
Les résultats électoraux en Sagamie, par circonscriptions, 1970-1985	55
Tableau 5 :	
Indicateurs de régions politiques, ensemble de la Sagamie, 1970-1985	56
Tableau 6 :	
Indicateurs de région politique, par circonscriptions, 1970	61
Tableau 7 :	
Indicateurs de région politique, par circonscriptions, 1973	63
Tableau 8 :	
Indicateurs de région politique, par circonscriptions, 1976	67
Tableau 9 :	
Indicateurs de région politique, par circonscriptions, 1981	69
Tableau 10 :	
Indicateurs de région politique, par circonscriptions, 1985	72
Tableau 11 :	
Régions politiques en Sagamie, 1970-1985	73
Tableau 12 :	
Le nombre de députés élus pour chacun des partis politiques, Québec et Sagamie, 1970 et 1973	81
Tableau 13 :	
Indicateurs de Chicoutimi-Dubuc, 1970	82

Tableau 14 : Indicateurs de Jonquière-Lac-Saint-Jean, 1973	83
Tableau 16 : Le nombre de députés élus pour chacun des partis politiques, Québec et Sagamie, 1981 et 1985	86
Tableau 17 : Indicateurs de la région politique en Sagamie, 1981	87
Tableau 18 : Indicateurs de la région politique en Sagamie, 1985	89
Tableau 19 : Résultats cumulatifs de trois indicateurs, Sagamie/Québec, 1970-1985	104
Tableau 20 : Résultats cumulatifs de trois indicateurs, Sagamie/Québec, 1970-1981	106

Liste des graphiques

Graphique 1 :

Taux de vote, P.Q., P.L.Q., Sagamie et Québec, 1970-1985 92

Graphique 2 :

Ecarts du taux de vote, P.Q., P.L.Q., Sagamie et Québec, 1907-1985 93

Graphique 3 :

Proportion du vote régional, P.Q., P.L.Q., Sagamie et Québec, 1970-1985 94

Liste des cartes

Carte 1 a:		
Rive-Nord du St-Laurent, 1970		143
Carte 1 b:		
Rive-Sud du St- Laurent, 1970		144
Carte 1 c:		
Île Jésus, Île de Montréal et Rive-Sud de Montréal, 1970		145
Carte 1 d:		
Québec métropolitain, 1970		146
 Carte 2 a:		
Rive-Nord du St-Laurent, 1973		148
 Carte 2 b:		
Rive-Sud du St- Laurent, 1973		149
 Carte 2 c:		
Île Jésus, Île de Montréal et Rive-Sud de Montréal, 1973		150
 Carte 2 d:		
Québec métropolitain, 1973		151
 Carte 3 a:		
Rive-Nord du St-Laurent, 1981		153
 Carte 3 b:		
Rive-Sud du St- Laurent, 1981		154
 Carte 3 c:		
Île Jésus, Île de Montréal et Rive-Sud de Montréal, 1981		155
 Carte 3 d:		
Québec métropolitain, 1981		156
 Carte 4 a:		
Rive-Nord du St-Laurent, 1985		158

Carte 4 b:	
Rive-Sud du St- Laurent, 1985	159
Carte 4 c:	
Île Jésus, Île de Montréal et Rive-Sud de Montréal, 1985	160
Carte 4 d:	
Québec métropolitain, 1985	161
Carte 5 a:	
Rive-Nord du St-Laurent, 1981-1985	163
Carte 5 b:	
Rive-Sud du St- Laurent, 1981-1985	164
Carte 5 c	
Île Jésus, Île de Montréal et Rive-Sud de Montréal, 1981-1985	165
Carte 5 d	
Québec métropolitain, 1981-1985	166

Abréviations

P.L.Q. : Parti libéral du Québec

P.Q. : Parti québécois

U.N. : Union nationale

R.C. : Ralliement créditiste

P.C. : Parti créditiste

Axe : axe des partis en opposition

C.P. : choix pour le pouvoir

F.G.S. : fidélité au gouvernement sortant

RmP : Choix de réélire ou non le même parti qu'à l'élection précédente

Introduction

La vigilance épistémologique s'impose tout particulièrement dans le cas des sciences de l'homme où la séparation entre l'opinion commune et le discours scientifique est plus indécise qu'ailleurs.

Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron.

La tenue d'élections générales provoque généralement un déferlement d'études, de commentaires, de prises de position, d'hypothèses. Les observateurs, particulièrement de la presse écrite ou parlée, cherchent à supputer les chances des aspirants engagés dans la course pour l'exercice de la gouverne politique. Les résultats, une fois connus, donnent lieu à un véritable chassé-croisé d'explications.

Les commentateurs de la scène politique y vont de leurs interprétations dès l'annonce des résultats. Cette procédure comporte un danger: l'interprétation qu'ils dégagent sur la seule apparence des résultats, risque de les engager dans la voie d'explications sommaires et totalisantes reposant sur leurs perceptions et leurs intuitions sur la situation. Pierre Bourdieu rappelle les difficultés causées par ce mode de représentation de la réalité:

" Le sociologue n'en a jamais fini avec la sociologie spontanée et il doit s'imposer une polémique incessante contre les évidences aveuglantes qui

procurent à trop bon compte l'illusion du savoir immédiat et de sa richesse indispensable"(1).

Il insiste particulièrement sur la nécessité d'aller au-delà de la "connaissance spontanée" en remettant en question les perceptions qui semblent aller de soi, en les critiquant et les reconstruisant à l'intérieur d'un cadre théorique:

"La sociologie ne peut se constituer comme science réellement coupée du sens commun qu'à condition d'opposer aux prétentions systématiques de la sociologie spontanée la résistance organisée d'une théorie de la connaissance du social dont les principes contredisent point par point les présupposés de la philosophie première du social"(2).

La perspective de Pierre Bourdieu est de considérer la différence entre les concepts utilisés par les commentateurs et les concepts à construire dans l'explication d'un phénomène social. Il ne s'agit pas ici de vouloir construire une sociologie 'scientiste' mais de souligner le caractère construit, de ce que les commentateurs considèrent donné à l'évidence.

Par ailleurs, les observateurs se livrant à cet exercice intellectuel fondé sur la proximité historique de l'événement, manquent souvent de distance face à l'objet. Daniel-Louis Seiler, en s'appuyant sur les enseignements de Jean Piaget, abonde dans ce sens lorsqu'il écrit: " Prisonnière du 'monde de l'apparence' la connaissance spontanée conduit, entre autres choses, celui qui la pratique au subjectivisme et à tous les ethnocentrismes" (3). Dans la même foulée, Daniel-Louis Seiler insiste sur la nécessité

1 Pierre Bourdieu, Jean-Pierre Chamboredon et Jean-Pierre Passeron, Le métier de sociologue, Paris, Mouton et Bordas, Livre 1, " Les textes sociologiques,1", 1968, page 35.

2 Ibid, page 37.

3 Daniel-Louis Seiler, Comportement politique comparé, Paris, Economica, "Collection Politique comparée", 1985, page 28. (Souligné dans le texte)

de prendre une distance avant d'avancer des explications en procédant à une "décentration par rapport au point de vue propre, dominant au départ" (1), pour éliminer les dangers de l'évidence.

C'est en interrogeant ce mode spontané du savoir, isolant les faits sans les construire, qu'il importe de réexaminer certains commentaires sur les résultats électoraux de la Sagamie(2) lors du scrutin provincial de 1985. Mais, d'abord, il convient de prendre connaissance des résultats électoraux à l'origine des observations.

Les résultats électoraux sont sans équivoques: le Québec porte au pouvoir le Parti libéral du Québec avec 99 députés, soit l'équivalent de 54 % du taux de votation en sa faveur. Toutefois, les cinq circonscriptions sagamiennes (Chicoutimi, Dubuc, Jonquière, Lac-Saint-Jean et Roberval) élisent cinq députés péquistes comme le démontre le tableau 1. Le taux de votation dans l'ensemble de la région, pour les péquistes, atteint 53%, alors que le Parti libéral en obtient 42%, sans faire élire un seul député.

1 Daniel-Louis Seiler, Comportement politique comparé, page 28.

2 Le terme "Sagamie" est issu de la réunion de deux aires géographiques distinctes mais formant un tout: "Sag" vient de Saguenay, la partie du territoire située le long de la rivière Saguenay, et "amie" particule du vocable amérindien Piékouagamie, nom amérindien du Lac-Saint-Jean signifiant lac peu profond. Le terme fut introduit par Jules Dufour, géographe de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Tableau1:
Résultats électoraux
de 1985 Sagamie

	Chicoutimi	Dubuc	Jonqui��re	Lac-St-Jean	Roberval	Sagamie	Qu��bec
P.L.Q.	42%	39%	42%	41%	46%	42%	54% (99)
P.Q.	53 % x	55% x	52% x	55% x	53% x	54% (5)	38% (23)
N.P.D.Q.	4 %	4 %	5 %	3 %	-	3 %	3,5% (-)
Autres	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	3,5% (-)

Le " x" signale la formation gagnante dans la circonscription.

La parenth  se indique le nombre d'  lus.

Les pourcentages sont arrondis. Il se peut que le total d  passe 100%.

Tous les pourcentages sont en fonction du vote exerc   et non de la population   lectoriale

Source: Directeur -g  n  ral des   lections du Qu  bec, Rapport des r  sultats officiels du scrutin du 2 d  cembre 1985, Qu  bec, Editeur officiel du Qu  bec, 1985.

Les commentaires ne se font point attendre: " Le message lib  ral ne passe pas le parc des Laurentides", clame un partisan du candidat lib  ral d  fait dans Lac-Saint-Jean, paraphrasant ainsi Claude Ryan, (chef du PLQ en 1981). Michel Roy, alors   ditorialiste    La Presse souligne les liens unissant cette r  gion et le Parti qu  b  cois:

"C'est peut-  tre que le nationalisme dont le Parti de Ren   L  vesque a largement profit   depuis 10 ans au Qu  bec est plus profond  m  nt enracin   dans cette enclave qui r  sist   aux transformations en cours dans notre soci  t  "(1)

1 Michel Roy, "Le peuple rejette le Parti qu  b  cois", dans La Presse, (Montr  al), mardi le 3 d  cembre 1985, page A6.

La réponse de l'éditorialiste du journal Le Quotidien de Chicoutimi, Bertrand Tremblay, est vive, constatant l'inadéquation entre l'appui partisan et l'évolution de la société:

"Il est faux de percevoir dans la fidélité des Jeannois et des Saguenéens à l'endroit du P.Q., une opposition systématique "aux transformations dans la société". La région a fort bien accepté le verdict du référendum, mais comme son économie est essentiellement tournée vers les marchés extérieurs, elle ressent une plus grande liberté à l'égard des gouvernements"⁽¹⁾

Ainsi analysé, le comportement électoral de la Sagamie est anti-libéral. L'absence de députés ne laisse planer aucun doute. Toutefois, le Parti libéral du Québec recueille 42% du taux de votation. Or ce pourcentage n'exprime pas une opposition notoire à ce parti. Il faudrait plutôt nuancer et faire remarquer que le scrutin uninominal à un tour en vigueur au Québec favorise le candidat d'une formation qui obtient le plus grand nombre de suffrages dans une circonscription. L'observation des commentateurs porte sur l'élection des cinq candidats péquistes, donc fondée sur le seul appui partisan, et les conduit à une interprétation dépendante des représentations qu'ils se font de cette réalité électorale en Sagamie.

Pour Michel Roy, la Sagamie, par son vote en faveur du P.Q., correspond à une entité géographique refermée sur elle-même, qui ne semble pas voir dans le Parti libéral l'autorité politique capable de mettre en place les mécanismes nécessaires à l'adaptation de la société aux transformations en cours. La Sagamie paraît de ce point de vue en

¹ Bertrand Tremblay, "On a voté pour le changement" dans Le Quotidien, (Chicoutimi), mercredi le 4 décembre 1985, page 8, (souligné dans le texte);

marge des transformations socio-économiques actuelles. Il serait pertinent de savoir de quoi il s'agit et dans quelles mesures la région y résiste.

Selon Bertrand Tremblay, celle-ci n'a pas besoin des gouvernements, ou ressent moins la nécessité de leurs interventions parce que son économie est tournée vers les marchés extérieurs. Il serait utile de préciser que l'économie régionale est contrôlée par quelques grandes compagnies (Alcan, Donohue, Consolidated-Bathurst, Abitibi-Price) dont le capital et les activités commerciales et industrielles sont extra-régionales et lorsque ces entreprises sont sujettes à des ralentissements de leurs activités, le gouvernement est appelé à la rescoufle, afin de pallier aux insuffisances de l'entreprise privée.

En filigrane de tels commentaires, se trouve évoquée l'existence d'une réalité territoriale, présumée géographique, dépositaire d'une détermination sociale correspondante, laquelle s'exprimerait par la cohésion d'une société régionale distincte. Du moins, la cohérence du comportement électoral est-elle expliquée en ce sens. Ainsi, la Sagamie est appréhendée à deux niveaux: d'abord l'espace, composé de 5 circonscriptions contiguës, serait le cadre d'une prise de conscience. La participation aux élections s'avère un mode d'expression approprié sur des enjeux locaux et non seulement nationaux. Le choix du PQ propulse celui-ci au rang de répondant adéquat et sensible aux enjeux locaux. Ensuite, la région est saisie comme un acteur social:

"...l'acteur possède la capacité de s'élever au-dessus des revendications et même des négociations politiques pour se reconnaître et s'affirmer comme

producteur plus que comme consommateur de la situation sociale, comme capable de mettre celle-ci en question au lieu de seulement lui répondre"(1).

Selon les observateurs, la région se profilerait comme un acteur social ayant conscience de ses capacités pour défendre ses intérêts. Le choix électoral semblerait constituer l'affirmation de sa différence et sa volonté de prendre en main sa destinée.

Devant ce constat fondé sur la seule lumière des résultats, l'objectif général de cette recherche, vise à dépasser cette "connaissance spontanée" exprimée par les différents commentateurs. Ces derniers fondant leurs observations sur le seul fait de l'appui au Parti québécois des cinq circonscriptions régionales, érigent celles-ci à titre de région politique distincte du reste de la province qui vote en très grande majorité pour le Parti libéral. Une question s'impose d'elle-même: La Sagamie est-elle une région politique, au sens de la proposition des commentateurs? Il convient de donner un sens à la notion de "région politique", afin d'éviter les pièges posés par des observations induites à la faveur de la proximité historique de l'événement et l'analyse d'un comportement électoral fondé sur le seul appui partisan.

Le vote en faveur d'une formation politique devient le facteur déterminant sur lequel les commentateurs formulent leurs interprétations du comportement électoral sagamien. D'autres indicateurs sont susceptibles de structurer le comportement électoral: il en est ainsi du choix de voter en fonction du pouvoir (CP), de la fidélité au gouvernement sortant (FGS) et du choix de réélire ou non le même parti qu'à l'élection

¹ Alain Touraine, Le retour de l'acteur, Paris, Fayard, 1984, page 38.

précédente (RmP)⁽¹⁾. Jumelés à l'indicateur appui partisan, le tout forme une structure du comportement électoral permettant de construire de nouveaux énoncés, de formuler de nouvelles propositions. Deux questions spécifiques soulignent la nécessité de prendre des distances face aux résultats de 1985.

L'homogénéité des choix politiques de la Sagamie en 1985 est-elle récurrente? Est-ce la caractéristique des cinq circonscriptions de manifester une telle solidarité? Il faut vérifier si ce comportement homogène s'observe à l'occasion d'autres élections générales provinciales. Exprimé autrement, les résultats de 1985 sont-ils une exception ou un trait dominant? En cas contraire, c'est-à-dire en l'absence de régularité temporelle chez les cinq circonscriptions sagamiennes, existe-t-il des cohésions électorales de moindre envergure géographique et de nature politique, identique ou non-identique à celle de 1985, péquiste en l'occurrence?

La Sagamie est-elle différente du reste du Québec? À la lumière des résultats de 1985, elle constitue une région différenciée. La marque distinctive se manifeste par un comportement électoral allant à l'encontre de la majorité québécoise. Existe-t-il d'autres espaces avec la même caractéristique? Est-elle isolée au point de constituer l'unique "tache bleue" dans la constellation rouge du Québec? Situer la Sagamie dans l'ensemble du Québec donnera l'occasion d'inférer à l'existence ou l'inexistence d'une

¹ A titre d'exemple, l'appui donné à un parti politique pourrait signifier un choix en fonction du pouvoir et voter dans cette direction sera considéré vouloir "voter du bon côté", pour s'attirer les faveurs de la part du parti gouvernemental (CP); une autre possibilité manifeste un choix à demeurer fidèle au gouvernement sortant en guise de "reconnaissance" du travail accompli par les autorités politiques demandant un renouvellement de mandat (FGS); ou bien, il peut être considéré qu'un vote favorable à une formation politique indique une continuité dans la préférence partisane, indépendamment du contexte électoral, dans les cas où une ou des circonscriptions expriment la même option qu'à l'élection précédente (RmP).

différence de comportement. Si la Sagamie ne présente pas de singularités, il serait faux de croire en une marginalité sociale sur une base territoriale, terreau d'un lien social spécifique se manifestant par le comportement électoral. Cependant, il ne sert à rien de se limiter à la seule élection de 1985, la procédure d'étudier les résultats de la Sagamie sur une plus longue période se doit d'être également prise en compte,

Ainsi, lors de consultations provinciales, il s'agit de procéder à l'analyse du comportement électoral des cinq circonscriptions de la Sagamie, soient celles de Chicoutimi, Dubuc, Jonquière, Lac-St-Jean et de Roberval, et d'en dégager la structure. Par une analyse diachronique et spatiale, trois objectifs spécifiques balisent le terrain de recherche:

- 1- Vérifier l'homogénéité électoral de l'espace sagamien par une analyse diachronique, couvrant la période 1970-1985, au cours de laquelle cinq élections générales furent tenues au Québec: en 1970, 1973, 1976, 1981 et 1985.
- 2- Situer le comportement électoral sagamien face à celui du reste de la province durant la même période et dégager les caractéristiques communes des espaces au comportement électoral identique.
- 3- Etudier le rapport entre élection et lien social.

Ces objectifs visent à comprendre un comportement électoral localisé. Il s'agit donc de procéder à sa description avant toutes choses sur plus d'une élection afin d'en

faire ressortir les caractéristiques. Il n'est pas question de chercher un hypothétique lien social constitutif qui alimenterait le comportement électoral sagamien. Le problème est de démontrer la justesse des observations qui insistent sur la cohésion sociale régionale en qualifiant la Sagamie de "région politique". D'emblée, il faut s'attacher à définir le concept de région au centre de l'interrogation.

Statut conceptuel de la notion de région

Il ne sied pas ici de vider la question concernant la notion de région. Par contre, il est pertinent de s'interroger sur la définition de celle-ci: de quoi s'agit-il au juste? La notion de région ou d'espace régional présente deux formes différentes selon la finalité vers laquelle elles tendent: la régionalisation et le régionalisme (1).

La régionalisation vise à découper le territoire par des frontières formelles permettant à l'Etat centralisé de ventiler ses interventions dans le but, entre autres choses, de réduire les disparités entre les différents espaces régionaux ainsi constitués.

Au Québec(2), l'illustration de cette finalité prend la forme de régions administratives mises en place dans les années 1960 dans la foulée de la Révolution

1 André-Louis Sanguin, "Région: enquête sur un concept au-dessus de tout soupçon", dans Protée, Printemps 1983, page 7. Aussi, Charles Ricq, "La région, espace institutionnel et espace d'identité", dans Espaces et Sociétés, No 41, (juin-décembre 1982), page 123.

2 Au départ en 1966, il y avait 10 régions administratives. Depuis quelques années, suite à des pressions de la part du milieu, des modifications ont été apportées aux délimitations territoriales, portant le nombre à 16: 01A Gaspésie/Iles de la Madeleine, 01B Bas St-Laurent, 02 Saguenay/Lac Saint Jean, 03A Québec, 03B Québec-Sud, 04 Mauricie, 05 Estrie, 06A Montréal, 06B Laurentides, 06C Montérégie, 06D Lanaudières, 06E Laval, 07 Outaouais, 08 Abitibi, 09 Côte-Nord, 10 Nord-du-Québec. Voir la revue Municipalité, (septembre 1988), page 12.

tranquille. Un tel découpage servait à la déconcentration des activités gouvernementales. Construit de toutes pièces par la technocratie gouvernementale, cela permet à l'Etat central d'intervenir massivement par l'entremise des différents programmes gouvernementaux dans le soutien des efforts régionaux, à faire face aux transformations socio-économiques et à amenuiser les écarts entre les différentes régions administratives.

D'une déconcentration des activités administratives, les interventions glissent vers l'idée d'une concertation région-gouvernement dans un aménagement intégré du territoire (1979). Bref, la régionalisation, dans son contexte québécois, sert avant tout la logique interventionniste de l'Etat. Implantées par le gouvernement unioniste durant les années 1960, ces régions administratives sont actuellement au nombre de 16.

Par sa finalité, le régionalisme considère la région comme le terreau dans lequel s'alimentent les acteurs en vue de la construction d'une cohésion sociale, dans la recherche d'une identité régionale:

"Premièrement, c'est la prise de conscience d'intérêts communs de la part d'une minorité dans la collectivité nationale. Deuxièmement, c'est la revendication de particularismes, du droit à la différence. Troisièmement, c'est la gestion d'intérêts prise en main par la collectivité régionale qui s'estime plus apte que l'Etat central à assurer la défense de ses propres affaires "(1).

1 André-Louis Sanguin, article cité, page 7.

En d'autres mots, le concept de région consiste en un ensemble socio-économique cohérent et différencié, dont la population mise sur sa capacité intrinsèque d'intervention à résoudre les problèmes qui l'affectent.

Le recours à la notion de région, aux fins de cet exposé, fera référence à l'espace administratif créé par l'appareil étatique, finalité de la régionalisation. Ce choix s'explique par le fait que la régionalisation n'implique pas l'inférence de "l'identité régionale" telle que suscitée par le régionalisme.

Partir du point de vue suivant lequel l'Etat crée le social - le régionalisme=découpage administratif - revient à laisser libre cours à l'analyste de démontrer l'existence ou la non-existence d'une identité régionale. Refuser au régionalisme l'idée d'un substrat social qui en ferait un lieu d'éclosion d'une identité sociale, c'est reconnaître en celui-ci une création étatique. La Sagamie, composée de cinq circonscriptions électorales, épouse presqu'entièrement le territoire de la région administrative 02. Ainsi, l'analyse doit porter sur les circonscriptions et non sur la région, car le vote de l'électorat prend son sens dans celles-là et non l'inverse.

La circonscription comme unité d'analyse

Les ouvrages et les articles sur le comportement électoral sont nombreux; la production est marquée du sceau de la fécondité tant du point de vue quantitatif que qualitatif (1).

1 Il serait trop long de faire un inventaire exhaustif sur la production. À ce titre, il faut considérer quelques-unes des recherches à l'étranger et au Québec: Angus Campell, Philip E.

Les études sur le comportement électoral utilisent comme unité d'analyse des individus ou des groupes aux caractéristiques similaires: les données sont recueillies au moyen d'enquêtes ou de sondages scientifiques. De telles analyses s'attachent à observer et à dégager le comportement électoral de différents segments de la population: par exemple, le vote selon l'ethnie, la croyance religieuse, l'opposition entre le monde rural et urbain, les catégories socio-professionnelles et la distinction entre les hommes et les femmes⁽¹⁾. Mais peu d'entre elles, du moins au Québec, utilisent le critère géographique comme unité d'analyse et expliquent le comportement électoral à partir de ce facteur.

L'idée-maîtresse de considérer la circonscription comme catégorie analytique privilégiée prend en considération le fait qu'elle représente une collectivité d'électeurs exerçant des choix. Les districts électoraux constituent un lieu intégrant la population, comme le soulignent Michel Beaudry et ses collaborateurs:

"...nous considérons ici le comté (circonscription) comme une collectivité d'électeurs à laquelle est propre, au moment de la campagne électorale, une série de choix. Chacun de ses choix implique, de la part de cette collectivité,

Converse, Warren E. Miller, Donald E. Stokes, American Voter, Survey Research Center, University of Michigan, John Wiley & Sons, 1960, 375 pages; Paul F. Lazarsfeld, Bernard R. Berelson et Henry Gaudet, The People Choice, Columbia University Press, 1942, 249 pages; Jean Hamelin, Jacques Letarte et Marcel Hamelin, "Les élections provinciales au Québec", dans Cahiers de Géographie de Québec, Vol. IV, No. 7,(octobre 1959-mars 1960), pages 5-207; Vincent Lemieux, Quatre élections provinciales au Québec, Québec, PUL, 1969, 246 pages.; Jean Crête (sous la direction de), Le comportement électoral au Québec, Chicoutimi, Gaëtan Morin Editeur, 1984, 447 pages.

1 À ce sujet Raymond Hudon procéda à l'inventaire des recherches effectuées au Québec, en couvrant la période 1955-1976. Pas moins de 107 titres y sont recensés. Il note la popularité des travaux utilisant le recours à l'analyse écologique. Voir Raymond Hudon" Les études électorales au Québec: Principales orientations et quelques débats", dans Recherches sociographiques, Vol. XVII, No. 3, 1976, pages 283-322.

la prise d'une décision qui se traduira par sa participation et son choix électoral" (1).

De ce point de vue, la circonscription se conçoit comme une structure, comme un tout constituant un cadre dans lequel la population prend des décisions qui la caractérisent. Selon André Blais et ses collaborateurs, il semble important de considérer le lien entre le structurant et ses parties:

" il importe de signaler qu'il existe des mécanismes qui inclinent les gens à se comporter collectivement d'une certaine façon, qui les distinguent des comportements collectifs d'une autre circonscription" (2).

En définitive, le cadre géographique, la circonscription, serait le niveau où se structure le comportement électoral d'une collectivité d'électeurs. Finalement, Michel Beaudry et ses collaborateurs précisent les raisons qui militent en faveur de la rétention de la circonscription comme lieu d'analyse privilégiée:

1. Le choix politique de l'électorat s'exprime directement au niveau de la 'circonscription' ...
2. Le processus de transmission d'information politique et d'influence s'articulent surtout au niveau de la 'circonscription'...
3. Il existe généralement un lien étroit entre la degré de partisannerie politique dans une unité géographique et les caractéritiques socio-économiques de cette unité...
4. C'est au niveau de la 'circonscription' que l'individu est le plus immédiatement en contact avec la hiérarchie sociale et qu'il peut évaluer sa propre place dans cette hiérarchie.
5. L'analyse écologique permet de saisir les continuités temporelles et spatiales de certains phénomènes électoraux...

1 Michel Beaudry, Edouard Cloutier, Daniel Latouche, Atlas électoral du Québec 1970-1973-1976. Éditeur officiel du Québec, Tome 1, 1979, page 6. La série comprend 6 tomes. (Notre parenthèse. La mise en parenthèse du vocable circonscription correspond à la nouvelle dénomination de ce qui était appelé les comtés.)

2 André Blais, Hélène Cantin et Jean Crête, " Les élections comme phénomène de décision collective: les élections fédérales de 1957 à 1965 au Québec", dans Revue canadienne de science politique, Vol. III, No. 4, (décembre 1970), page 523.

6. L'analyse écologique facilite la comparaison et une meilleure compréhension des phénomènes dits marginaux..."⁽¹⁾.

Considérant cette prise de position en faveur de la circonscription comme unité d'analyse, deux études méritent de s'y arrêter .

Dans un texte récent (1988), Vincent Lemieux traite de la question des résultats comparés au niveau des régions. Notant au passage le caractère aléatoire des définitions sur la région, il signale que celles-ci sont le "siège d'un certain nombre de prises de conscience et de mouvements de concertation, qu'ils soient stimulés par le centre ou qu'ils viennent de la base" ⁽²⁾. Son analyse porte sur les résultats électoraux du Parti libéral tant du palier fédéral que provincial et cherche une corrélation entre le vote au fédéral et le vote provincial. L'intérêt de la recherche porte sur la typologie des régions qu'il met en évidence:

"Il y a d'abord une grande distinction entre ce que nous nommerions les régions frontalières et celles de l'intérieur. Les régions de l'intérieur ont des frontières en totalité ou en très grande partie à l'intérieur du Québec, et la très grande majorité des habitants ont peu de contacts avec des non-francophones. ... Parmi ces régions de l'intérieur, nous distinguons celles qui sont centriques, au sens politique du terme, soit celles de Québec et de la ceinture de Québec, et les autres, qui sont de la périphérie (celles de la Mauricie/Bois-Franc/Lanaudière, du Saguenay/ Lac-Saint-Jean et du Nord du Québec). ... Parmi les régions frontalières, quatre sous-catégories peuvent être distinguées. Il y a d'abord l'Outaouais, (frontalière, centrique "Ottawa")... . La partie Ouest de Montréal-Centre (frontalière, métropolitaine extra)... . Les régions de Montréal-Centre Est, Laurentides/Laval et de la Montérégie (frontalière, métropolitaine intra)... . Il y a enfin les régions résiduaires de l'Estrie et de l'Est du Québec (frontalière, périphérique)... "⁽³⁾.

1 Michel Beaudry, Edouard Cloutier, Daniel Latouche, Atlas électoral du Québec 1970-1973-1976. Éditeur officiel du Québec, Tome 1, 1979, page 8. La série comprend 6 tomes. (Souligné dans le texte. La mise en italique du vocable circonscription correspond à la nouvelle dénomination de ce qu'on appelait les comtés.)

2 Vincent Lemieux, " Les régions et le vote libéral des années 1980", dans Recherches sociographiques, Vol. XXIX, No 1, (1988), page 46.

3 Ibid, pages 55-57. Nos parenthèses.

Ainsi, il est possible de concevoir une unité géographique de plus grande envergure que la circonscription ayant un comportement électoral collectif. L'étude de Lemieux ne s'intéresse qu'au vote libéral et non sur l'ensemble du comportement électoral. De plus, le critère retenu pour délimiter les régions appartient au registre de l'administration, donc les régions sont des créations de la gouverne politique (finalité de la régionalisation) et préexistent au comportement électoral, le social étant défini par l'administration. La typologie utilisée par Lemieux vient ajouter un qualificatif, donner un caractère singulier à la région mais qui n'a rien à voir avec son comportement électoral global. Il identifie un comportement électoral d'un territoire découpé à l'avance sur la base du seul indicateur qu'est le vote au Parti libéral.

Une deuxième étude a retenu l'attention; Daniel-Louis Seiler propose la notion de régions politiques ⁽¹⁾. Le découpage du territoire en régions politiques s'effectue par l'observation des partis en opposition, chez des circonscriptions contiguës. Ce système de parti sert à singulariser des espaces en leur conférant une personnalité politique. Insistant sur le caractère singulier des régions politiques, Daniel-Louis Seiler veut démontrer que le cadre d'analyse utilisant le critère géographique est fécond pour expliquer le comportement électoral, car il existe, dit-il,

"une diversité de situations régionales (confirmant la volonté) de récuser le cadre national comme niveau optimal d'analyse des systèmes de partis, des

¹ Daniel-Louis Seiler, "Clivages, régions et Science politique: application d'un schéma d'analyse aux cas de la Suisse et de la Belgique", dans Revue canadienne de science politique, Vol. X, No. 3, (septembre 1977), pages 447-472 et du même auteur, Clivages et régions politiques, une analyse de trois états multiculturels, UQAM, Département de Science politique, "Notes de Recherche", No. 4", 45 pages, 1977. (Reproduit avec la permission de l'éditeur). Dans ce dernier texte, Seiler procède à l'analyse de Canada en plus de celle de la Belgique et de la Suisse. (NDA)

cultures politiques et plus encore des comportements électoraux, particulièrement lors d'études de politique comparée⁽¹⁾.

De cette façon, un territoire se voit accorder la mention de "politique", c'est-à-dire que la région politique se construit à la lumière du système partisan qu'elle engendre au moment des élections. Ainsi, le niveau national ne constitue pas le seul lieu où des singularités territoriales persistent.

L'originalité de cette étude porte sur la construction du concept "région politique". Dans sa conclusion, Daniel-Louis Seiler souligne qu'en Belgique les régions politiques "correspondent à certaines entités juridiques, régions ou communautés", pour la Suisse, "elles entrent en contradictions tant avec les aires linguistiques qu'avec les idées reçues qui prévalent dans l'esprit des chercheurs"⁽²⁾. La comparaison effectuée par Seiler entre la Belgique et la Suisse repose sur la structure du système partisan. Muni de cet indicateur, il en vient à la conclusion que les régions politiques belges correspondent à celles des découpages administratifs en place, situation différente pour la Suisse.

L'intérêt d'une telle démonstration est de montrer l'existence d'espaces dits politiques et offre la possibilité de procéder à un découpage saisi grâce à des faits politiques, en l'occurrence, le comportement électoral. Et, en ce sens, elle se démarque des travaux de Lemieux, qualifiant un espace déjà découpé à des fins administratives.

1 Seiler, "Clivages, régions et Science politique: application d'un schéma d'analyse aux cas de la Suisse et de la Belgique", page 472. Nos parenthèses.

2 Seiler, "Clivages, régions et Science politique: application d'un schéma d'analyse aux cas de la Suisse et de la Belgique", pages 470-471.

Toutefois, les limites de cette étude se situent au niveau du multipartisme existant en Suisse et en Belgique, ce qui n'est pas le cas au Québec lors d'élections provinciales. En effet, bien que plusieurs partis politiques présentent des candidats, la distribution des sièges à l'Assemblée nationale montre la tendance à un bipartisme parlementaire.

Depuis 1867, cette situation constitue une particularité au Québec. Les sièges parlementaires sont, le plus souvent qu'autrement, monopolisés par deux formations politiques, bien qu'elles ne soient pas les mêmes selon les époques: de 1867 à 1931, la répartition favorise principalement les partis libéral et conservateur; à l'élection de 1935, il y eut trois partis présents à l'Assemblée nationale; de 1936 à 1966, les banquettes parlementaires sont occupées majoritairement par l'Union nationale et le Parti libéral du Québec; l'élection de 1970 présente la caractéristique du multipartisme parlementaire avec quatre partis présents au parlement québécois; en 1973, retour au quasi bipartisme avec le Parti libéral et le Parti québécois ainsi qu'une faible représentation de deux députés pour le Parti créditiste; en 1976 l'Union nationale revient sur les banquettes parlementaires aux côtés du PLQ et du PQ; enfin pour 1981 et 1985 ce sont les partis libéral et péquiste qui se partagent la totalité des sièges de députés à Québec. Ailleurs, dans les autres provinces canadiennes, la situation diffère comme en témoigne les dernières élections législatives au Manitoba(1988) et en Ontario (1987)(¹).

¹ Guide Parlementaire Canadien, Ottawa, 1988.

De plus, la population québécoise, lors d'élections provinciales, favorise l'élection d'un gouvernement majoritaire, sans interruption depuis 1867, contrairement au niveau fédéral qui utilise le même mode de scrutin. De 1867 à 1985, trente-trois élections générales fédérales furent tenues et en neuf occasions furent élus des gouvernements minoritaires, le dernier en date étant celui du progressiste-conservateur Joe Clark en 1979⁽¹⁾. Dans les autres provinces, pareil cas fait partie de la réalité gouvernementale: au Manitoba, le gouvernement du conservateur Gary Filmon (1988); le progressiste-conservateur, William Davis fut minoritaire aux élections de 1975 et 1977 en Ontario, de même, le gouvernement libéral de David Peterson en 1987, pour ne nommer que des cas récents. Par ailleurs, des gouvernements de coalition ont été réalité au parlement fédéral, en 1917, et aussi dans certaines provinces: en Colombie britannique de 1941 à 1952, au Manitoba de 1943 à 1958⁽²⁾.

Ces situations offrent peu d'occasions aux tiers-partis⁽³⁾ de se manifester au plan électoral, c'est-à-dire de disposer de parlementaires à l'Assemblée nationale⁽⁴⁾. En

¹ Pour de plus amples détails à ce sujet voir, David E. Smith, " L'unipartisme gouvernemental, la représentation et l'intégration nationale au Canada", dans Peter Aucoin, (coordinateur), Les partis et la représentation régionale au Canada, Ottawa, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Etudes/ Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, no. 36, 1986, page 69.

² Voir, Guide Parlementaire Canadien, Ottawa, 1988.

³ Par tiers-partis il faut comprendre tout parti politique qui ne constitue pas l'opposition officielle à l'Assemblée nationale.

⁴ André Bernard et Louis Massicotte imputent au mode de scrutin la faible représentativité des tiers-partis à l'Assemblée nationale. Ils insistent sur le non respect du droit à la représentation, battu en brèche par les inégalités découlant du mode de scrutin uninominal. Voir André Bernard et Louis Massicotte, Le scrutin au Québec: un miroir déformant, Montréal, Hurtubise HMH, "Cahier du Québec, Science Politique", 1985, page 10. D'autres, nuancent l'idée de l'inégalité "structurelle" du mode de scrutin, en invoquant les difficultés pour les tiers-partis de supplanter les "grands partis", malgré la noblesse de leurs motivations: "... les tentatives qui se sont manifestées épisodiquement dans la province, bien qu'elles aient pu correspondre à des besoins réels, ont échoué parce qu'à l'exception d'une sincérité dans les buts et d'une honnêteté dans les

effet, sur 33 élections générales tenues au Québec depuis 1867, en cinq occasions seulement des tiers partis réussissent à dépasser la barre des 10% du taux de votation et à accumuler une députation appréciable, soit en 1935, 1944, 1970, 1973 et en 1976.

Tableau 2:
Les tiers partis à l'Assemblée Nationale
du Québec (+10% du vote exprimé)

1935	l'Action libérale nationale 21,8% et 25 députés
1944	Bloc populaire 12 % et 4 députés
1970	Parti québécois 23 % et 7 députés Ralliement des créditistes 11% et 12 députés
1973	Ralliement des créditistes 10% et 2 députés
1976	Union nationale 15,2 % et 11 députés

Source: Pierre Drouilly,
Statistiques électorales du Québec 1867-1985,
2ème édition, revue, corrigée et augmentée, Québec,
Bibliothèque de l'Assemblée nationale, "Bibliographie et Documentation", no. 10*,
1986, 965 pages.

moyens qu'elles opposaient au cynisme des vieux partis, elles n'offraient rien que ceux-ci n'étaient pas en mesure de proposer. Une bataille politique ne se gagne pas sur des bons sentiments", Pierre Charbonneau, cité par Jean-Charles Falardeau, "Le Canada français politique vu de l'intérieur", dans Recherches sociographiques, Vol. II, No. 3-4, (juillet-décembre 1961), page 331.

Le succès de l'Action libérale nationale en 1935 nécessite des nuances. Ce parti fondé en 1934 par Paul Gouin et un groupe de jeunes libéraux en rupture de ban avec le Parti libéral du Québec, alors dirigé par Alexandre Taschereau, s'est associé au Parti conservateur provincial de Maurice Duplessis. Cette alliance électorale voulait mettre en échec le gouvernement libéral. La stratégie mise de l'avant établissait le partage des circonscriptions de manière à présenter un seul opposant au candidat libéral. Ainsi le Parti conservateur présenta trente-trois candidats et l'Action libérale nationale en présenta cinquante-sept. Cette coalition électorale ne parvint pas cependant à placer le gouvernement Taschereau en échec, il remporta les élections avec une majorité de quatre députés à l'Assemblée nationale (1).

Malgré ces limites, le recours à la circonscription comme unité d'analyse permet de déboucher sur d'intéressantes avenues de travail. D'abord, parce que le parti qui forme le gouvernement après une élection est celui qui remporte le plus grand nombre de circonscriptions. Ensuite, le député est élu au niveau de la circonscription. Enfin, celle-ci est considérée comme une structure qui permet "d'inférer qu'il y a un inconscient collectif attaché à l'entité" (2), et de connaître, à travers le vote exprimé, l'existence des liens unissant la population.

1 Voir André Bernard, La politique au Canada et au Québec, Montréal, PUQ, 1977, pages 230-231. Aussi, Durocher et al., Histoire du Québec contemporain, Le Québec depuis 1930, Montréal, Editions du Boréal, 1986, pages 120-125.

2 André Blais, Hélène Cantin et Jean Crête, article cité, page 522.

Méthodologie

Les études de Lemieux et Seiler rendent intéressante l'utilisation de la notion de circonscription à titre d'unité d'analyse. Plus encore, la démonstration de Seiler livre une procédure quant aux possibilités pour des circonscriptions contiguës de constituer des régions politiques par leurs choix électoraux.

Considérant la pertinence de la circonscription comme unité d'analyse et l'après propos de la constitution de régions politiques dans la poursuite des objectifs, l'hypothèse suivante est mise de l'avant:

Il n'existe pas de lien social régional dont le comportement électoral serait l'expression.

Il faut entendre que la région administrative n'est pas un acteur au sens de Touraine. Ainsi, si la région de la Sagamie montre une homogénéité quant à ses choix opérés dans les cinq circonscriptions contiguës, en 1985, (Chicoutimi, Dubuc, Jonquière, Lac-Saint-Jean et Roberval), cela ne se vérifie pas dans une perspective diachronique. La dimension historique prend ici une importance toute particulière.

La période à l'étude couvre cinq élections provinciales: celles de 1970, 1973, 1976, 1981 et de 1985 (1). Le choix n'est pas fortuit. L'année 1970 marque l'arrivée du

¹ Il serait préférable de ne pas tenir compte du Référendum de 1980. Un référendum n'offre pas les multiples choix d'une élection. Il est plus difficile de dégager un comportement partisan compte tenu du fait qu'il s'agit d'un vote sur une question unique. D'autre part, on n'admet pas la présence de formations politiques reconnues comme porte-parole du OUI ou du NON à la question. Ce sont des organismes parapluies regroupant à la fois des individus et des groupes organisés. L'objet du travail porte sur le comportement électoral issu de résultats électoraux, donc à l'issue

Parti québécois sur la scène électorale au Québec. Ce parti s'érigent en défenseur des intérêts québécois francophones par la promotion de liens nouveaux entre le Québec et le Canada, s'avère être le choix des cinq circonscriptions de la Sagamie en 1985. Il ne saurait être question de faire l'histoire politique de la région depuis 1867. La préoccupation est plus modeste: faire ressortir les caractéristiques du comportement électoral sagamien durant la période où le Parti québécois devient une force politique sur l'échiquier provincial.

Par contre, des retours sur l'histoire seront pertinents dans la mesure où ils apporteront un éclairage supplémentaire au comportement électoral de la période étudiée ici, pour signaler des similitudes apparues auparavant. Enfin des comparaisons avec des élections fédérales prêtent flanc à des critiques méthodologiques parce que le Parti québécois n'est pas présent sur la scène fédérale, ce qui n'empêche pas de rechercher des similarités possibles au comportement électoral sagamien.

Ceci dit, les travaux de Daniel-Louis Seiler sur les régions politiques permettront de mesurer l'étendue du territoire de ces dernières en mettant de l'avant les cinq circonscriptions sagamiennes. Ce dernier montre comment faire apparaître une région politique: "Ce sera la constellation, unissant les systèmes de clivages au système de partis, qui fondera le critère politique définissant la région"⁽¹⁾. La prise en compte des

d'une campagne électorale mettant aux prises des partis politiques en lutte pour la conquête du pouvoir politique et en ce sens le Référendum de 1980 ne présentait pas les conditions requises.

¹ Seiler, "Clivages, région et science politique: application d'un schéma d'analyse au cas de la Suisse et de la Belgique", page 450.

résultats électoraux identifiant les partis politiques en opposition, eux-mêmes médiateurs de conflits, permet de déceler l'existence d'une région politique.

Le recours à la thèse de Daniel-Louis Seiler peut s'avérer problématique dans la mesure où il l'utilise à des fins comparatives. Or, l'analyse comparative porte sur l'étude de systèmes politiques internationaux:

"... la comparaison représente un substitut de l'expérimentation et puisque celle-ci n'existe pas en sociologie politique, seuls ressortissent au domaine de la politique comparée que les études transnationales. La comparaison débouche soit sur une classification de phénomènes transnationaux, partis, régimes, groupes de pression; soit sur une classification de pays"(1).

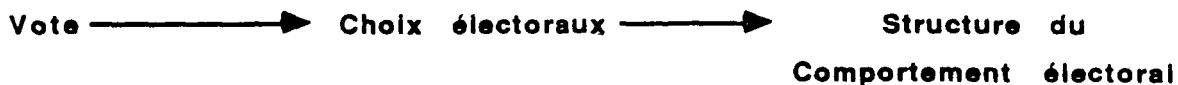
Cette remarque est importante et permet de préciser la démarche. D'une part, bien que le concept de région politique, tel que repris ici de l'auteur Seiler, ait été élaboré pour rendre compte du contexte européen, spécialement des sociétés belge et helvétique, il n'en demeure pas moins que sa transposition au cadre québécois ne pourra parfaitement s'harmoniser aux singularités du milieu pour lequel il a été élaboré. Néanmoins, conscient des risques d'une telle transposition comporte, il faut signaler que son caractère heuristique n'est pas compromis. Ajoutons en aparté, que s'il fallait éliminer les concepts façonnés pour le contexte européen et les décréter inaptes dans le cadre des "quelques arpents de neige" (Voltaire), c'est toute la science politique qui serait remise en cause. Entre l'indigence heuristique et l'illusoire transparence de l'harmonie conceptuelle par -delà les concepts, osons le pari du gain de l'intelligibilité de la réalité sagamienne mais sans la naïveté d'en ignorer tous les dangers, sinon tous les pièges.

¹Seiler, La politique comparée, Paris, Armand Colin, "collection U", 1982, page 25.

D'autre part, il ne s'agit pas de dresser une liste des régions politiques québécoises et de les comparer entre elles, ni d'établir des comparaisons transnationales, mais plus modestement, de mettre les circonscriptions sagamiennes en rapport d'abord entre elles, ensuite avec les autres circonscriptions québécoises. Il s'agit de restituer les différents états du comportement électoral tels qu'ils apparaissent dans les résultats électoraux, dans une perspective diachronique. La question est de savoir si la Sagamie constitue une région politique et la méthode de Daniel-Louis Seiler inspire le déroulement de la présente recherche car elle tient compte d'une possibilité de découpage de territoire et prend acte de la circonscription comme catégorie analytique. La pertinence d'utiliser la thèse de Daniel-Louis Seiler se retrouve dans l'utilisation, au point de vue méthodologique, du concept "région politique".

La circonscription, c'est le lieu où s'opère les choix de l'électorat. Plusieurs choix se présentent au moment des élections et constituent l'armature du comportement électoral qui sera étudié: l'axe des partis en opposition qui indique en dernier ressort le choix partisan, le choix de voter ou pas pour le pouvoir, la fidélité au gouvernement sortant et aussi le choix de réélire ou pas le même parti qu'à l'élection précédente constituent des finalités de l'acte de voter. C'est à partir des réponses données par l'électorat des différentes circonscriptions que va s'établir la structure du comportement électoral, manifestation observable à partir des résultats. Le schéma 1 montre le cheminement du comportement électoral au niveau de la circonscription.

Schéma 1
Le comportement électoral dans une circonscription



Les résultats du vote dans une circonscription révèleront les choix effectués par l'électorat, lesquels façonnent la structure du comportement électoral. S'il existe une homogénéité des choix parmi des circonscriptions contiguës, il s'agira, à ce moment, d'une région politique. Le schéma 2 montre le cheminement vers la constitution d'une région politique.

Schéma 2
La constitution d'une région politique



Ainsi, lorsque deux circonscriptions contiguës, ou plus, affichent la même structure de comportement électoral, c'est la manifestation d'un lien social contribuant à l'apparition d'une région politique. Celle-ci devient une structure au même titre que la circonscription. Il existerait des liens entre elles les poussant à adopter une structure de comportement électoral identique. Le tableau 3 sert d'exemple pour mieux illustrer le propos⁽¹⁾.

¹ Pour les besoins de ce travail, seules les deux premières formations seront retenues pour la configuration. Ne seront retenues que les formations politiques ayant obtenu 10% et plus du taux de votation dans les circonscriptions de la Sagamie et pour l'ensemble du Québec les formations

Tableau 3
Exemple en vue de constituer une région politique

Les résultats	Parti X	Parti Y	Parti Z	Parti A
Circonscription A	53%	40%	5%	2%
Circonscription B	51%	40%	7%	2%

Les Indicateurs	Axe (1)	CP (2)	FGS (3)	RmP (4)
Circonscription A	XY	Oui	Oui	Oui
Circonscription B	XY	Oui	Oui	Oui

Note :

Le parti X est la formation au pouvoir au moment des élections.

Le parti X fut le choix des deux circonscriptions à l'élection précédente.

Le parti X est la formation qui est portée au pouvoir

- (1) Axe des partis en opposition (2) Choix pour le pouvoir
 (3) Fidélité au Gouvernement sortant (4) Réélire ou non le même parti
 qu'à l'élection précédente.

Pour former une région politique, il faut une homogénéité des quatre indicateurs (1) sur un minimum de deux circonscriptions contiguës. Dans le cadre de la présente étude, il s'agit de chercher si la région administrative sagamienne pourrait se voir

ayant une députation. Pour le résultat global au niveau des cinq circonscriptions et de l'ensemble du Québec, la procédure sera la même en tenant compte du cumul des votes obtenus pour chacun des partis politiques.

¹ Pour ne pas allonger le texte démesurément et alourdir la présentation des tableaux, les mentions "Axe" pour axe des partis en opposition, "CP" choix pour le pouvoir, "FGS" pour la fidélité au gouvernement sortant et "RmP" pour le choix de réélire ou pas le même parti, ne seront pas définies ailleurs.

accorder la statut de "région politique", à partir des résultats obtenus dans chacune des cinq circonscriptions au cours de la période 1970 à 1985.

La confection des tableaux statistiques nécessaires au travail de description et d'analyse devait tenir compte des deux modifications à la carte électorale ayant eu pour effet d'augmenter le nombre de députés de 108 en 1970 à 122 en 1985. Le sociologue Pierre Drouilly a réussi à standardiser les données électorales sur la base de la carte de 1985. Ainsi les résultats des élections de 1970, 1973, 1976, 1981 et 1985 sont uniformes et résistent aux modifications de la carte électorale (1).

Comportement électoral spatialisé, dimension temporelle, optique méthodologique retenant la circonscription comme unité d'analyse, telles sont les grandes lignes de la problématique qui soutiennent la recherche. Le premier chapitre, conceptuel et théorique, définit les concepts et procède au choix de la théorie, parmi les différentes théories sur le comportement électoral qui sera adoptée pour les fins de cette recherche. La deuxième partie portera sur l'analyse des résultats électoraux dans les cinq circonscriptions de la Sagamie afin de vérifier si elle constitue une région politique. La troisième partie situe les résultats sagamiens avec ceux du reste du Québec; autrement dit, Chicoutimi, Dubuc, Jonquière, Lac-Saint-Jean et Roberval ont-elles des affinités électORALES avec d'autres circonscriptions contiguës? Enfin le quatrième chapitre se consacrera à l'interprétation des résultats d'analyse.

1 Ces données statistiques uniformes proviennent de l'étude de Pierre Drouilly, Statistiques électorales du Québec 1867-1985, édition revue, corrigée et augmentée, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée Nationale, "Bibliographie et documentation No. 11", 1987, 935 pages.

CHAPITRE I

Le comportement électoral: concepts et méthodes

"Toute connaissance - y compris nos observations - est imprégnée de théorie".

Karl Popper.

Ce premier chapitre propose une délimitation conceptuelle et théorique. Dans une première partie, des précisions seront apportées à la notion de "comportement électoral". L'analyse des concepts "comportement" et "électoral" s'impose afin de saisir l'unité qui s'en dégage et de comprendre l'insertion de ce fait social dans l'univers" de la politique". La deuxième partie étudie les principales théories formulant des énoncés explicatifs du comportement électoral. Enfin, la dernière partie indique la démarche envisagée pour les fins de cette recherche.

1.1-Le comportement qualifié de politique

Le concept de comportement appelle des précisions quant à son contenu. La manière envisagée ici pour en rendre compte procède par étapes successives afin de définir le comportement, comportement social et comportement politique, comportement électoral considéré ici comme une des manifestations du comportement politique.

Les références multiples au concept comportement dépassent largement les limites des sciences humaines. La psychologie fut cependant une des sciences humaines à l'utiliser dans l'explication des conduites des individus, indiquant que le comportement demeure une réaction face à des stimuli, acquis ou innés dans une situation donnée.

Piaget aborde le concept sous la lunette d'action plutôt que de réaction. Il le définit comme: "...l'ensemble des actions que les organismes exercent sur les milieux extérieurs pour en modifier des états ou changer leur propre situation par rapport à lui" (1). L'action secrète des comportements identifiables permettant de saisir la genèse de leur production et les buts poursuivis. Madeleine Grawitz va plus loin en précisant la définition de l'action:

"Activité humaine composée d'une suite de comportements inspirés par des motivations et orientés vers des buts. Elle peut être le fait d'un individu, d'un groupe ou exprimer la totalité d'un système social" (2).

Ce faisant le comportement s'inscrit dans un système social qui l'englobe et l'explique. Au point de départ, il s'agit d'une action redevable à des motivations face à une situation donnée. Le comportement se veut une manifestation observable chez des individus ou d'un ensemble de personnes en relation avec d'autres.

Les sociologues abordent le comportement comme une action dans la société; ils parlent alors de comportement social, et non plus, exclusivement, de conduites individuelles ou des comportements d'individus en relations avec d'autres, mais aussi de

1 Jean Piaget, Le comportement moteur de l'évolution, Paris, Gallimard, "Idées", 1976, page 7.

2 Madeleine Grawitz, citée par Seiler, Le comportement politique comparé, pages 21-22.

comportements collectifs (1). Quant au comportement politique, il faut le voir comme une catégorie particulière du comportement social collectif. Mais comment conférer à un comportement social la qualification de politique? Qu'est ce que le politique?

André J. Bélanger adopte une position intéressante sur le sujet en signalant la futilité à vouloir définir un champ spécifique d'observation propre au phénomène politique. Il choisit plutôt "...de proposer, en remplacement, l'observation de relations ... entre les choses et non des choses elles-mêmes" (2). Comme tout fait social, le politique est un lieu de relations où des acteurs sociaux entrent en contact, donc un espace où se manifestent des relations entre participants à la société. Pierre Birnbaum fournit une explication du concept politique en fonction de l'idée de relation sociale:

"Plongées dans l'histoire, les sociétés sont donc éminemment conflictuelles, la politique n'étant que le lieu d'expression et éventuellement de négociation des oppositions sociales..., signe de conflit, le politique ne saurait totalement s'expliquer par les seules causes qu'il exprime: il est lui-même une activité spécifique qui se déroule dans un lieu particulier"(3).

1 Smelser définit le comportement collectif de la façon suivante: mobilisation non institutionnelle des ressources de l'action, tendant à résoudre une ou plusieurs formes de tensions, en reconduisant l'élément du système d'action qui fait crise sur une base plus générale. Partant de là, il construit une typologie des comportement en quatre points: 1) le comportement de masse au sens restreint, c'est-à-dire la populace ou la foule; 2) le comportement des foules plus nombreuses présentant une volonté particulière d'établir un comportement conforme s'alignant sur autrui (David Riesman); 3) le public et l'opinion publique; 4) enfin de façon générale, l'analyse des mouvements sociaux qui constituent un effort collectif pour obtenir ou empêcher une modification dans la société ou le groupe dont il fait partie (R.-H. Turner et L.-M. Killian), voir Seiler, Le comportement politique comparé, page 22.

2 André-J. Bélanger, "Le politique, concept mystificateur?" dans Revue canadienne de science politique, Vol. XVII, No.1 (mars 1984), page 64.

3 Pierre Birnbaum, La fin du politique, Paris, Editions du Seuil, 1975, page 7.

Le politique est de nature sociale résultant des diverses relations entre les individus composant la société. Ces dernières deviennent le champ d'observation et non le politique. Elles se révèlent conflictuelles et conciliatrices et montrent le face à face entre des individus, des groupes, qui s'opposent, négocient, avec des motivations, des buts plus ou moins éloignées dans une société donnée. De là s'impose l'impossibilité d'isoler le politique de la société et de son histoire. Le fait politique s'observe par les relations sociales entre les gens sur des objets communs, la conquête du pouvoir, par exemple, dont le processus démocratique exige des élections.

Dans ce lieu particulier se manifestent des oppositions politiques. Mais, ces dernières se fondent sur quels enjeux? Jean Leca le précise par la fonction sociétaire du politique: " régulation sociale, fonction elle-même née de la tension entre conflit et intégration dans une société" (1). La régulation sociale prend alors le sens de contrôle social auquel sont assujettis les acteurs sociaux. Comme le souligne Gérard Bergeron, "la nature du monde politique: un univers de contrôles spécifiques et non pas le domaine du pouvoir"(2). L'enjeu des oppositions politiques a pour objet la régulation sociale des comportements dans une société. Il s'agit, alors, de contrôler plus ou moins directement les actions des différents acteurs. Daniel-Louis Seiler prend position en définissant la qualification du social par le politique en référence au concept de contrôle: "... le comportement politique comme un comportement collectif socialement contrôlé ou

1 Jean Leca cité par Seiler, Le comportement politique comparé, page 24. Maurice Duverger traite de la réalité politique à partir de Janus, le dieu à double face, en ces termes: "instrument de domination de certaines classes sur d'autres... et un moyen d'assurer un certain ordre social...", rejoignant l'idée de régulation de Leca, voir Maurice Duverger, Introduction à la politique, Paris, Gallimard, "Idées", 1964, page 22.

2 Gérard Bergeron, Fonctionnement de l'Etat, Paris, Armand Collin, 1965, pages 41-42.

socialement contrôlant" (1). Donc, le comportement est sujet à des contraintes de la part d'un appareil dont la fonction de régulation sociale représente l'enjeu des oppositions politiques.

Ces contraintes sont le fait d'institutions, comme l'indique Seiler dans une expression manifestement wébérienne, " investies du monopole de la contrainte socialement légitime" (2) , c'est-à-dire en conformité avec les valeurs dominantes du groupe social. Cela rejoint la définition de Cot et Mounier du politique : "est politique un groupe de domination dont les ordres sont exécutés sur un territoire donné par une organisation administrative qui dispose de la menace et du recours à la violence politique" (3).

Bref, le comportement politique est collectif en référence à l'importance que revêt l'élément contraint par rapport à l'intériorisation (des valeurs et des normes), par son caractère d'institutionnalisation (organisation administrative) et par sa référence à la légitimité (en conformité avec les valeurs dominantes du groupe social)" (4). Il faut ajouter la notion de lieu social, le territoire où le comportement se manifeste. Ainsi, on dispose d'une définition du concept politique qui met en relation des valeurs et normes institutionnalisées dans une organisation administrative légitime dans un lieu social.

1 Seiler, Le comportement politique comparé, page 25.

2 Seiler, Le comportement politique comparé, page 26.

3 Jean-Pierre Cot et Jean-Pierre Mounier, Pour une sociologie politique, Tome 1, Paris, Editions du Seuil, "Points Politique", 1974, page 20.

4 Seiler, Le comportement politique comparé, page 26.

Dans l'univers du comportement politique, le comportement électoral constitue une manifestation tangible - parce que répétitive - observable à la suite des élections et qui ressort de l'analyse des résultats électoraux. Mais, qu'en est-il du phénomène électoral? Pourquoi y a-t-il des élections?

1.2- Le phénomène électoral

Événements ponctuels, mécanisme nécessaire à la démocratie, les élections déterminent, en fin de course, les personnes, choisies par la population, qui présideront aux destinées de la société.

L'origine de la conception démocratique du pouvoir politique commande un rappel des différentes expressions définissant la démocratie politique. Edouard Cloutier rapporte trois variantes utilisées par les politiciens: d'abord, le gouvernement du peuple (la source de la souveraineté), ensuite un gouvernement par le peuple (son exercice), enfin un autre pour le peuple (les objectifs de la souveraineté) ⁽¹⁾. Le critère démocratique qui sera retenu ici concerne l'exercice de l'autorité politique.

Le pouvoir politique s'acquiert par l'élection de représentants qui assument temporairement la souveraineté populaire. Ainsi, pour s'assurer la légitimité d'exercer ce pouvoir politique, il est nécessaire de gagner la confiance de la population. D'autre part, les élus baliseront leurs actions en fonction du mandat sollicité et de l'obligation de

¹ Edouard Cloutier, "Représentation politique et représentation statistique du peuple", dans Politique (Revue québécoise de science politique), No 9, (hiver 1986), page 40.

le renouveler. Ce cadre d'exercice de l'autorité politique, la démocratie représentative, est celui qui prend place dans la majorité des démocraties modernes de type occidentale:

"...l'élection apparaît comme un fil que le peuple maintient à la patte des élus tout au cours de leur mandat, lequel fil confère à l'exercice de l'autorité par les élus leur caractère d'exercice indirect de l'autorité par le peuple"(1).

La démocratie représentative se révèle être la forme la plus étendue de nomination de l'élite politique destinée à la conduite des affaires de la société. L'action de voter signifierait participer au processus démocratique. Les élections sont inscrites au cœur même du processus de la prise de décision collective, au cours desquelles des formations politiques s'opposent:

"Or la décision collective, dans une conception démocratique, est l'aboutissement des confrontations entre tendances diverses,...qui entrent en conflit pour orienter les choix dans le sens qu'ils estiment le meilleur"(2).

L'élection met en présence deux acteurs principaux: les partis politiques et l'électorat. Les premiers offrant des solutions aux diverses situations, proposant leur vision des choses dans le but de conquérir le pouvoir et mettre en application leurs idées. Alors, les élections servent de tremplin dans la promotion de leurs idéaux et leur donnent l'occasion d'investir dans une opération de "charme" dans la conquête des électeurs. Pour les seconds, l'élection peut servir de levier de reconnaissance ou de mécontentement envers les dirigeants politiques, mais aussi le moment où l'électorat manifeste son adhésion à l'idéologie qui lui convient le mieux, celle qui correspond le plus à ses aspirations. Ainsi, le comportement électoral est une des manifestations du

¹ Cloutier, article cité, page 45.

² Paul-Henri Chombart de Lauwé, La culture et le pouvoir, Paris, Ed. De L'Harmattan, 1983, page 18.

comportement politique, celle reliée à la nomination des représentants politiques d'une société.

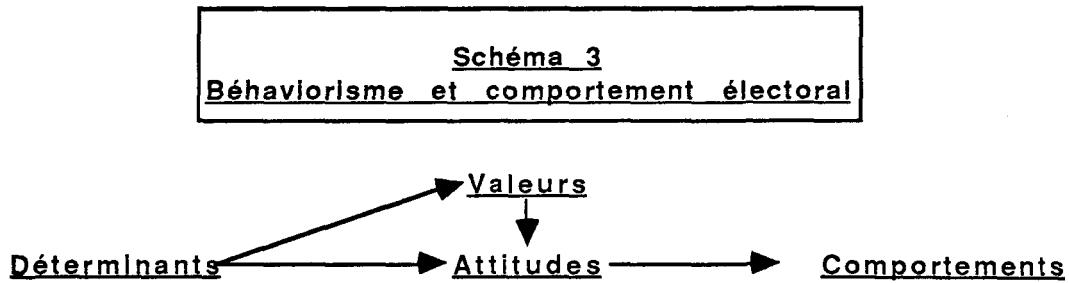
1.3- Les fondements théoriques

Le champ d'observation étant circonscrit, il reste à faire la lumière sur les manières de l'observer. Daniel Seiler rend compte de trois théories qui "tiennent un discours global sur le comportement électoral: le behaviorisme, le marxisme et le dynamisme" (1).

1.3.1- Le behaviorisme

Le behaviorisme considère le comportement électoral comme le résultat d'un processus de causalité. Les déterminants démographiques, socio-économiques, et culturels sont les creusets où se fondent les attitudes et les valeurs qui à leur tour influencent le comportement électoral. Le schéma 3 donne un aperçu de la séquence menant au comportement électoral.

¹ Seiler, Le comportement politique comparé, pages 43 et suivantes. Considérant l'apport peu significatif tant quantitativement et qualitativement du marxisme concernant le comportement électoral, tant dans le monde occidental et au Québec, cette théorie ne fait pas partie du présent corpus. Par ailleurs, cette partie du travail est largement inspirée des travaux de Seiler.



Source: Daniel Louis Seiler, Le comportement politique comparé, Paris, Economica, collection "Politique comparée", 1985, page 120.

Chez les bélavioristes, l'importance est mise sur l'individu: celui-ci est au centre des préoccupations. En fait, c'est la recherche des états de conscience individuels qui poussent l'individu à réagir face à un objet politique, en l'occurrence les élections. En somme, l' "homo politicus" adopte un comportement, réponse à des stimuli qui le provoquent, donc il y a des explications qui sont à l'origine d'un comportement: les déterminants et les attitudes.

Les déterminants

Les principaux déterminants du bélaviorisme sont regroupés sous trois variables principales: une variable démographique utilisant les indicateurs d'âge et du sexe , une deuxième à teneur socio-économique avec les indicateurs de catégorie socio-professionnelle et les revenus et, enfin, la dernière d'ordre culturelle avec la religion et l'ethnie.

Les études dégagent habituellement des relations entre les déterminants et permettent d'en identifier les plus significatifs. Les tenants de cette option méthodologique tentent, par la mise en relation de plusieurs variables, de reconstituer la

totalité du comportement électoral. Utilisant abondamment les techniques de sondages comme outils de validation théorique, ces études conduisent à rechercher ce qui caractérise des individus marqués par les mêmes déterminants démographiques, socio-économiques ou culturels. La quête de la causalité motive les chercheurs utilisant ce type de recherche.

L'utilité qu'on prête à ce genre d'études se situe au niveau de la régularité des appuis, celle-ci veut connaître les facteurs partisans qui militent en faveur d'une formation politique plutôt qu'une autre. En somme, l'identification partisane devient le concept central. Ainsi, il sera possible de construire des types partisans voués à la cause d'une formation politique et de prévoir, parfois avec succès, les résultats électoraux lors de futures consultations électorales. Pour les partis politiques, ces informations sont d'une grande importance dans les stratégies de discours en fonction des diverses clientèles. Toutefois, cette régularité ne peut tenir lieu d'une explication complète du comportement tant il est difficile de repérer entre les différentes variables la plus significative.

Les attitudes

Les attitudes constituent une variable intermédiaire entre les déterminants et le comportement. Face à un même déterminant, deux individus peuvent réagir différemment et puiser dans un large éventail de comportements sociaux possibles. De plus, les attitudes politiques ont la faculté de se modifier, de changer de nature, dans le temps et l'espace. Elles ne constituent pas une réaction isolée; naissant d'un processus relationnel, c'est-à-dire un individu en rapport avec quelqu'un ou quelque chose, et de la

perception des individus sur l'objet en cause, elles se construisent face à des faits particuliers, signalant au passage un apprentissage qui origine d'un milieu qui favorise son expression. En définitive, la socialisation structure les attitudes politiques.

Toutefois, cela ne vise pas seulement un individu, mais fait aussi ressortir les traits distinctifs d'une société qui ne sont pas sans peser sur les attitudes de l'électorat:

"En définitive les attitudes politiques des Occidentaux apparaissent comme bien structurées. On y relève des éléments singuliers, propres à l'éthos de chaque système politique: nationalisme idéologique en France, facteur clérical en Belgique, le nationalisme et cléricalisme s'entrecroisant pour définir l'exotisme de la vie politique en Irlande. Ils reflètent hinc et nunc, dans chaque individu, les clivages politiques passés présents et à venir, les actifs, les inactifs et ceux qui ne naîtront jamais, relatifs aux différents systèmes"(1).

L'analyse des attitudes met en relief les attributs spécifiques associés à une société ou une génération, donc sur un amalgame d'individus baignant dans un contexte socio-économique orientant le comportement.

Les comportements

Le développement d'une théorie fondamentale du comportement électoral fut, en grande partie, l'œuvre de l'école du Michigan (2). Ses représentants élaborèrent la théorie du vote normal distinguant ainsi les forces électORALES à long terme - clientèle stable des partis - des forces électORALES conjoncturelles à court terme - nouveaux

1 Seiler, Le comportement politique comparé, page105, (souligné dans le texte).

2 Les représentants les plus familiers sont Angus Campbell, Philip E. Converse et Donald E. Stokes. Pour une documentation sur l'école du Michigan, en particulier: Angus Campbell et al., The American Voter, New-York, John Wiley and Sons, 1960, 375 pages et Angus Campbell, Elections and Political Order, New-York, John Wiley and Sons, 1966, 289 pages.

électeurs et ceux qui ne s'identifient pas à un parti. Encore ici l'identification partisane en est le concept central.

A partir de cette théorie, Angus Campbell construit une typologie d'élections selon les déplacements qui se produisent d'un élections à l'autre:

1-l'élection de maintien, où les forces à court terme jouent dans le même sens que les forces à long terme.

2-l'élection de déviation, où les forces du court terme l'emportent sur l'identité partisane..

3-l'élection de rétablissement qui suit une ou deux élections de déviation et où les forces à court et long terme jouent dans le même sens.

4-l'élection de réalignement où se produit une modification des loyautés partisanes.

La théorie du vote normal est soumise à de fortes critiques, surtout le modèle de l'identification partisane. L'instabilité de l'électorat, du moins en Amérique du Nord, amène les chercheurs à proposer des modèles de choix rationnel expliquant le comportement électoral. L'électeur est défini comme un individu de plus en plus autonome dans ses choix politiques et sa décision de votation. Daniel Gaxie démontre que " le paradigme du Michigan ", est remis en question aux Etats-Unis même et qu'un nouveau paradigme s'oppose à celui du Michigan:

" L'idée centrale est que la manière dont les agents sociaux votent et conceptualisent la réalité politique n'est pas seulement fonction de leurs

caractéristiques sociales et psychologiques mais aussi du contexte politique, notamment des orientations des candidats et de la nature des enjeux"(1)

Ce n'est plus l'acquis qui oriente le comportement électoral, l'électeur réagit en fonction des informations dont il dispose en vue d'un choix éclairé.

D'une conception mécaniste, issue de la socialisation, programmant le vote (intériorisation des valeurs et des comportements), un votant met à profit cette intériorisation dans un comportement électoral cohérent, en fonction de sa connaissance des enjeux et de l'impact de la campagne. Consommateur sur le marché de la politique, il exprime un comportement électoral dit rationnel, en toute connaissance de cause, informé sur la situation et disposé à compléter ses informations(2). Que le vote pour une formation politique (manifestation du comportement électoral) soit traditionnel (socialisation) ou axio-rationnel (selon les enjeux), il prend racine dans les attitudes des individus qui ont intériorisé les valeurs et les normes de la société. Cette action reste fondamentalement un comportement "prévisible" à l'intérieur d'une théorie behavioriste.

Pour résumer la théorie behavioriste du comportement électoral, il faut insister sur trois points: la cueillette des données par enquêtes et sondages, le concept de l'identification partisane et, enfin, l'analyse causale.

1 Daniel Gaxie, " Mort et résurrection du paradigme de Michigan" dans Revue française de science politique, Vol.32, No 2, (avril 1982), page 260.

2 Le modèle rationnel fut développé principalement par Anthony Downs, An Economic Theory of Democracy, New-York, Harper and Row, 1957, 355 pages. Ce modèle théorique fut testé par Réjean Landry, politologue de l'Université Laval et ce dernier en arrive à la conclusion que son opérationnalité est mitigée. À ce sujet, voir Réjean Landry, " La simulation de la rationalité économique du comportement électoral des québécois", dans Jean Crête, Le comportement électoral au Québec, Chicoutimi, Gaëtan Morin Editeur, 1984, pages 121-157.

Le premier point veut signaler l'importance accordée à l'individu dans les enquêtes et sondages menés par les chercheurs. Pour arriver à dresser une typologies des diverses catégories des votants et à attribuer des caractéristiques à des collectivités nationales, on s'adresse d'abord à l'individu. Ainsi présentée, la société semblerait être un collectif d'individus issu d'une opération mathématique, la sommation des individus, l'électeur étant au centre du modèle dominant le groupe. Mais encore faudrait-il connaître les conditions dans lesquelles se sont déroulées les enquêtes et les sondages, quelles sont les questions posées, le taux de réponse aux sondages, etc. La méthodologie des sondages et des enquêtes pose des problèmes d'interprétations. Et parce que celles-ci sont conduites au moment d'une consultation électorale, l'amélioration du modèle de prédiction devient l'explication du comportement. Koula Mellos est explicite à ce sujet:

"Néanmoins ce qu'il importe d'examiner, ce sont les prétentions explicatives de cette structure: tel ou tel événement se produit(ou aura une probabilité de survenir) quand telles ou telles conditions seront présentes" (1).

En deuxième lieu, le concept d'identification partisane fait foi de comportement électoral. Concrètement les électeurs se prêtant au rituel électoral par le biais des réponses aux enquêtes et sondages sont réputés générer un comportement électoral. Est-ce à dire que ceux qui ne votent pas ou déposent des bulletins blancs n'en n'ont pas? Les mesures de l'identification partisane induisent un comportement électoral issu d'un milieu social dans un premier temps, ou bien c'est l'effet d'environnement, de valeurs et d'attitudes politiques qui agissent sur l'identification partisane. Retenons par ailleurs que

1 Koula Mellos, "Les élections, les études électorales et la théorie politique", dans Jean Crête, Le comportement électoral au Québec, page 429

ces mesures enregistrent les intentions de vote durant les campagnes électorales et que compte tenu de l'indigence quantitative de travaux sur rétrospective du vote, c'est-à-dire des enquêtes après les élections, il est difficile de s'assurer de la qualité des appuis partisans⁽¹⁾.

Le troisième point porte sur l'explication par la causalité. En fait cette théorie cherche les causes qui génèrent un comportement électoral. Mais il n'y a pas qu'une seule cause qui explique tout, il faut parler plutôt du voisinage de plusieurs variables structurant l'image-type du partisan. Il est plutôt difficile, en particulier avec les analyses factorielles, de cerner la ou les variables explicatives du comportement électoral.

1.3.2- Le dynamisme systémiste

Le dynamisme systémiste, quant à lui, voit le comportement électoral comme le résultat de transactions entre le système politique et son environnement. Ces transactions produisent des décisions et des actions, donc des comportements électoraux dans le cas de participation au moment des élections. David Easton⁽²⁾, le père du systémisme en politique, considère qu'un système politique - l'ensemble des institutions d'une société organisée - est en relation avec deux types d'environnement: intra-social et extra-social. Le premier comprend les divers systèmes inclus dans la société globale:

1 Vincent Lemieux fut un de ceux au Québec à travailler en ce sens. Bien qu'il ne fut pas le seul, il demeure un des pionniers en ce domaine. Voir en particulier, malgré un certain vieillissement, l'étude de André Blais, Marcel Gilbert et Vincent Lemieux, Une élection de réalignement: L'élection générale du 29 avril 1970, Montréal, Editions du Jour, "Cahiers de Cité Libre", 1970, 182 pages.

2 David Easton, A Framework for Political Analysis, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1966, 143 pages.

le système économique, religieux, social, psychologique. Le deuxième, celui extérieur à la société en question: les systèmes politiques et sociaux internationaux. Le système politique recherche le soutien et trouve sa légitimité dans l'environnement social. Le relais privilégié médiatisant l'environnement social et le système politique se retrouve dans les partis politiques et les systèmes partisans.

Les partis politiques

Les conceptions traitant de la nature du parti abordent le sujet selon l'importance accordée à la structuration de la formation politique, parti de cadre, de masses (1); à la distribution du pouvoir entre les militants et sa députation (2); sur le développement des réseaux de communication par les membres des formations politiques en scrutant leurs activités militantes dans leur environnement. Toutefois, conceptualiser les partis politiques de ces manières comporte une lacune quant aux relations existantes entre eux et la société. Ils sont perçus comme une institution, rouage indispensable au bon fonctionnement de la société. Somme toute, la capacité de laisser voir les relations, entre partis et société, est faible conceptuellement. La même remarque s'applique aux conceptions dites fonctionnelles (3) dans la mesure où elles situent les relations des formations politiques en rapport avec le seul système politique.

1 Voir en particulier, Maurice Duverger, Introduction à la politique, 382 pages.

2 Robert Michels, Les partis politiques, (traduction française), Paris, Flammarion, 1971, 309 pages.

3 George Lavau, "Le système politique et son environnement", dans Revue française de sociologie, Numéro spécial 1970-1971, pages 169-183.

Cependant, la place qu'occupe les partis politiques dans l'environnement social est mal connue. Le troisième point adopte une vision plus globalisante, situant le parti politique en relation avec l'ensemble des pratiques de la société: économique, culturelle, politique, sociale, etc. Les marxistes inscrivent les partis politiques dans l'axe de la lutte des classes en insistant sur le fait qu'ils sont les représentants de fractions sociales au sein de la société et défendent des intérêts particuliers. Les tenants de cette thèse ont le mérite de situer le parti politique dans son environnement socio-économique et son environnement politique, le tout étant inscrit dans l'histoire de la société.

Les familles politiques

Une autre courant enregistre la présence des partis politiques au sein de la société lors de la manifestation de clivages se développant à l'intérieur d'une structure sociale⁽¹⁾. Malgré la diversité des systèmes politiques et des systèmes électoraux, les sociétés libérales occidentales connaissent des environnements sociaux semblables.

Partant d'une investigation historique sur l'évolution des sociétés occidentales, ils identifient quatre conflits structuraux qui se meuvent en clivages sociaux:

¹ Il s'agit, ici, d'une version abrégée de la théorie de Seymour Lipset et Stan Rokkan, "Le parti politique: agent de conflit et instrument d'intégration", dans Pierre Birnbaum et François Chazel, Sociologie politique, Tome 2, Paris, Armand Collin, "U 2", 1971, pages 197-212. Une démonstration efficace se retrouve aussi dans Daniel-Louis Seiler, Partis et familles de partis, Paris, PUF, "Thémis Science Politique", 1980, pages 114-130.

conflit de classe=clivage possédants et employeurs contre travailleurs.

conflit des paysans=monde rural contre monde industriel et monde urbain.

conflit philosophique=Eglise contre Etat.

conflit régionaux, linguistiques ou ethniques=centre contre périphérie⁽¹⁾.

Devant l'apparition de conflits, les sociétés se retrouvent devant deux choix: modification des rapports sociaux (révolution) ou atténuation des effets des conflits en les intégrant au système social (clivage). Dans les démocraties libérales occidentales, hormis les révolutions des Etats-Unis et de la France à titre d'exemple, les conflits ont toujours (ou presque) été négociés à l'intérieur du système social.

Ainsi en se négociant, les conflits "glissent du plan de l'acte au plan du symbole et du discours" (2). En cette matière, les partis politiques forment une figure de proue du système politique neutralisant l'excès des actes en mettant de l'avant les compromis. Nés à la faveur des clivages sociaux, les partis s'installent au sein du système juridico-politique comme toutes autres institutions. Les partis politiques relaient les clivages de la société, les médiatisent en les neutralisant pour éviter des effets dévastateurs pour le système politique global. Bref, ils structurent leurs actions à partir des clivages ayant cours dans une société et construisent des discours

¹ Seiler, Partis et familles de partis, page 127.

² Ibid., page 111.

conséquents dans le but de s'attirer une clientèle électorale qui leur permettra de s'approprier le pouvoir politique.

Le comportement électoral s'observe à la suite des résultats électoraux obtenus par les différents partis politiques, donnant naissance à un système partisan établissant un axe des partis en opposition. En résumé, la dynamique systémiste mise sur l'effet d'environnement pour expliquer le comportement électoral. Deux variables sont au centre de l'explication: les partis politiques et le système partisan (familles politiques).

Dans un autre ordre d'idée, le comportement électoral n'est plus le seul fait des individus. D'une part, il prend place au sein d'une collectivité, d'un ensemble d'individus regroupés à l'intérieur d'un unité spatiale, la circonscription. L'observation porte d'abord et avant tout sur un ensemble et non des individus pris isolément ou possédant des attributs semblables (sexe, âge, ...). La recherche porte sur le système partisan issu des résultats électoraux et permet de voir le territoire couvert par ce même système partisan. D'autre part, les partis politiques se présentent comme médiateurs dans les conflits de la société en les neutralisant et se présentent comme des alternatives à l'électorat.

Par ailleurs, l'analyse diachronique s'en trouve facilitée parce qu'on dispose d'une unité d'analyse plus facilement observable, la circonscription. Il devient donc plus facile d'observer les régularités et les modifications dans le comportement électoral des circonscriptions.

S'il est possible d'observer ce qui se passe, il est par contre plus difficile d'expliquer des changements d'allégeance partisane: est-ce dû à une modification du mode de scrutin, de la carte électorale, à un changement dans la composition socio-économique de l'électorat des circonscriptions, à l'idéologie des partis? Là encore, au même titre que dans la conception behavioriste, les explications peuvent être nombreuses.

1.4- Le choix de la démarche

Il importe de rappeler les questions spécifiques de cette recherche avant toutes choses: le comportement électoral réalisé en Sagamie en 1985 est-il récurrent? La Sagamie est-elle véritablement différenciée du reste du Québec par son comportement?

D'une part, les questions font de la perspective diachronique un élément majeur de la démarche: c'est à travers elle qu'il est possible de dégager des représentations qui sont spécifiques. Travailler sur la dimension temporelle, c'est faire ressortir la structure du comportement électoral de chacune des circonscriptions et situer les circonscriptions de la Sagamie entre elles. D'autre part, la mise en relation des résultats sagamiens avec ceux du Québec permettra de situer les cinq circonscriptions face à la totalité qui les englobe et d'en cerner la spécificité, s'il y a lieu.

Enfin, l'unité d'observation, la circonscription situe l'analyse au niveau macroscopique (la circonscription) et non microscopique (l'individu). L'intérêt est de savoir comment se comporte l'ensemble sagamien: quelle est la structure du

comportement électoral des cinq circonscriptions régionales. Y-a-t-il une explication à cette structure?

Ainsi, c'est la théorie dynamiste systémique qui structure la démarche de cette recherche en empruntant à Daniel-Louis Seiler la variable des familles politiques qui se constituent à partir des résultats électoraux. Pour éclairer davantage sa démarche, il faut reprendre le système hypothético-déductif qui guide son analyse:

"Axiome 1: Les partis politiques traduisent les conflits et clivages, désormais institutionnalisés.

Axiome 2: La configuration particulière prise par le système culturel sous l'impact des conflits constitue la culture politique.

Hypothèse 1.2.1.: À des cultures politiques distinctes correspondent des systèmes de partis distincts.

Hypothèse 1.2.2.: Le comportement électoral exprime également la diversité des cultures politiques et des systèmes de partis.

Hypothèse 1.2.3.: La présence, au sein d'un même Etat, de systèmes de partis distincts - et donc de cultures politiques distinctes - permet de déterminer des régions politiques"(1).

Appliqué aux commentaires cités au chapitre 1, ce système hypothético-déductif permet de mieux en comprendre la portée:

Axiome 1: Au Québec, deux partis politiques, le PQ et le PLQ occupent toute la scène électorale, à eux seuls ils traduisent les clivages de la société.

Axiome 2: En Sagamie, le fait d'appuyer le PQ aux élections de 1985 et de reléguer le PLQ au deuxième rang constitue la culture politique de la région administrative.

¹ Seiler, Clivages, régions et Science politique: application d'un schéma d'analyse aux cas de la Suisse et de la Belgique, pages 450-451.

Hypothèse 1: La Sagamie est distincte parce qu'elle dispose d'un système de partis différents d'autres régions.

Hypothèse 2: Le comportement électoral, exprimé par le système partisan, permet d'établir la différence de la Sagamie et des autres régions administratives du Québec.

Hypothèse 3: Parce que le système de partis différents, la région administrative Sagamie forme une région politique.

Il devient important de savoir si la Sagamie est une "région politique". La construction du concept de région politique passe par l'identification des indicateurs nécessaires à l'établissement du système partisan: l'axe des partis en opposition, le choix de voter pour le pouvoir, le choix d'être fidèle au gouvernement sortant et le choix de réélire ou non le même parti qu'à l'élection précédente. Ces quatres indicateurs forment la structure du comportement électoral décrivant le système partisan qui prévaut dans une circonscription. Une région politique prend forme dans le constat d'une homogénéité de la structure du comportement électoral chez au moins deux circonscriptions contiguës.

D'autre part, du point de vue méthodologique, il faut tenir compte que relever des singularités au cours d'une seule élection, c'est prendre une chance avec l'histoire, et qu'il importe de repérer s'il existe une continuité temporelle (1970 à 1985, pour la présente recherche). Enfin, il faut situer les résultats obtenus dans la région sagamienne avec le reste du Québec pour la même période, afin de faire ressortir la présence d'espaces avec la même structure de comportement électoral. Maintenant, la Sagamie est-elle une "région politique", tel que pourrait révéler les résultats électoraux des consultations électorales de 1970, 1973, 1976, 1981 et 1985?

Chapitre II

La structure du choix électoral en Sagamie

"Les divers modes d'agrégations sociales valent dans la mesure, et si elles restent en adéquation avec la base populaire qui leur a servi de support"

Michel Maffesoli

Pour Michel Maffesoli, ces divers modes se présentent comme un ensemble "qui a sa propre autonomie et sa dynamique propre"⁽¹⁾ au moyen d'institutions. Ainsi en est-il de la religion populaire, du peuple selon lui. La notion de régionalisation rend plausible l'idée de conférer à la région un mode d'agrégation social: celui d'un lieu social raffermit par une expérience et un imaginaire collectif. Par conséquent dans cette perspective, elle devrait disposer des outils nécessaires afin d'assurer le progrès et la prospérité de la population qui l'habite. Mais au Québec, les collectivités régionales n'ont pas de pouvoirs formels au plan politique pour assumer ces responsabilités. Dans ce contexte, la population manifestera par l'intermédiaire des consultations électoralles sa vitalité et sa présence assurant aux candidats élus la base populaire nécessaire pour défendre les intérêts régionaux à l'Assemblée nationale. Les résultats de 1985 furent interprétés en ce sens. L'homogénéité du comportement électoral rend possible de lier la notion d'agrégation sociale à celle de la région administrative parce que toutes les

¹ Michel Maffesoli, "Masse et politique", dans Jacques Zylberberg, (sous la direction de), Masses et postmodernité, Québec et Paris, PUL, Méridiens Klincksieck, 1986, page 48.

circonscriptions affichent un choix identique. Mais, est-ce une "habitude électorale" parmi la population des cinq districts électoraux de la Sagamie de voter solidairement dans la même direction?

Les propos de ce chapitre sont consacrés à vérifier s'il existe un comportement électoral homogène en Sagamie permettant de la considérer comme une région politique. Le vote de chacune des circonscriptions indique les choix effectués par la population des différents districts électoraux. Des choix identiques chez des circonscriptions contiguës constituent le critère d'émergence d'une région politique. Donc, le comportement électoral repose sur les choix effectués par la population des différentes circonscriptions de la Sagamie: Chicoutimi, Dubuc, Jonquière, Lac-Saint-Jean et Roberval.

La première partie fixe son attention sur la structure du comportement électoral régional. Il s'agit de considérer la Sagamie comme un ensemble afin de dégager les caractéristiques de cette région administrative au cours de la période 1970-1985.

La deuxième partie cherche à situer les circonscriptions les unes aux autres: il faut se rappeler que le vote s'effectue à l'échelle des circonscriptions. La structure des choix opérés dans chacune d'entre elles, pour chacune des élections, 1970, 1973, 1976, 1981 et 1985, permettra de connaître les liens effectifs entre les différentes unités territoriales et sur d'éventuelles continuités spatiales et temporelles.

2.1 La situation au niveau régional: la Sagamie, terrain de lutte politique entre le Parti libéral du Québec et le Parti québécois.

Les résultats d'ensemble montrent qu'en Sagamie le mode de scrutin ne rend pas justice au Parti québécois en 1970. Comme l'indique le tableau 4, cette formation politique recueille 30% du taux de votation - deuxième plus haut pourcentage - mais ne parvient pas à faire élire un seul député. Situation similaire pour le Parti libéral en 1985. Par ailleurs, pour l'ensemble de la période, le vote se partage principalement entre le Parti québécois et le Parti libéral du Québec.

L'espace politique de la Sagamie est le fait d'une lutte à deux PQ et PLQ, favorisant les libéraux en 1970 et 1973 et les péquistes à partir de 1976. Il faut noter que le vote en faveur des péquistes, lorsque ceux-ci font élire plus de députés que les libéraux, soit en 1976, 1981 et 1985, dépasse toujours la barre des 50%, résultat que le PLQ ne parvient pas à atteindre en 1970 et 1973. Cependant, l'écart s'amenuise entre les péquistes et les libéraux en 1985 (13% des votes), comparativement à 1976 (22%) et 1981 (33%).

Un dernier détail sur la base partisane des deux principaux partis: un plancher de 29% pour la PLQ en 1976 et de 30% pour le PQ atteint en 1970 soit à la première apparition de ce parti sur la scène électorale⁽¹⁾. Les appuis pour les deux partis sont équivalents. En conséquence, le groupe de fidèles partisans est similaire pour ces deux

¹ La façon de calculer le "plancher" atteint par les formations politiques part de l'hypothèse "que lorsque un parti tombe au plus bas, seuls, ou presque, ses fidèles partisans votent pour lui ", dans André Blais, Marcel Gilbert et Vincent Lemieux, Une élection de réalignement, page 34.

formations politiques. Il n'est donc pas possible de parler de différences majeures entre les deux formations sur ce point. Maintenant, à partir de 1973, la lutte se fait exclusivement entre ces deux formations politiques au niveau de la députation.

L'Union nationale disparaît graduellement dans la préférence partisane en Sagamie ⁽¹⁾, après l'élection de 1970. Au niveau des élus, seule l'année 1970 se démarque des autres. On note, dans cette élection un partage des élus; 3 libéraux et 2 unionistes, situation différente aux élections subséquentes. Les libéraux en 1973, ainsi que les péquistes en 1976, réussissent à occuper quatre des cinq postes de députés. Ces mêmes péquistes vont monopoliser la totalité des sièges aux élections de 1981 et de 1985.

Pour l'ensemble de la période, l'Union nationale récolte un pourcentage de possibilités de 0,08% (2/25), faible par rapport aux deux autres formations; le PLQ 0,32% (8/25) et le PQ 0,60% (15/25). À lire ces chiffres, le Parti québécois constitue le choix régional. Cependant, celui-ci concentre ses victoires électorales dans les trois dernières élections: quatre élus sur une possibilité de cinq pour 1976 et la totalité, cinq sur cinq, pour 1981 et 1985. La région affiche une préférence marquée envers ce parti politique.

¹ Le choix partisan vient de l'axe des oppositions entre les partis. Ainsi une configuration LQU, c'est-à-dire les libéraux premiers en terme de votes obtenus, les péquistes second et les unionistes en troisième, comme celle de 1970 pour la circonscription de Jonquière, montre un choix partisan en faveur du Parti libéral du Québec. Bien que le choix partisan ne figure pas au nombre des indicateurs retenus, sa mention veut amplifier la déroute de l'Union nationale en Sagamie.

Tableau 4:
Les résultats électoraux en Sagamie
par circonscriptions 1970-1985

		Chicoutimi	Dubuc	Jonqui��re	Lac-Saint-Jean	Roberval	Sagamie
1970	P.L.Q.	31%	34%	49% *	39% *	37% *	38% 3
	P.Q.	30%	26%	37%	33%	23%	30% -
	U.N.	36% *	36% *	10%	23%	27%	25% 2
	Autres	4%	5%	4%	5%	13% (1)	6% -
1973	P.LQ	38%	50% *	53% *	50% *	52% *	49% 4
	P.Q	41% *	31%	40%	37%	23%	34% 1
	U.N.	14%	10%	3%	5%	5%	7% -
	Autres	7%	9%	4%	8%	20% (2)	10% -
1976	P.L.Q.	20%	30%	30%	27%	39% *	29% 1
	P.Q.	61% *	44% *	57% *	50% *	36%	51% 4
	U.N.	13%	17%	6%	13%	11%	12% -
	Autres	6%	9%	7%	10%	14% (3)	9% -
1981	P.L.Q.	23%	32%	31%	34%	38%	32% -
	P.Q.	73% *	65% *	66% *	63% *	57% *	65% 5
	U.N.	2%	3%	2%	4%	4%	3% -
	Autres	2%	-	1%	-	1%	1% -
1985	P.L.Q.	42%	38%	42%	41%	42%	41% -
	P.Q.	53% *	55% *	53% *	55% *	54% *	54% 5
	N.P.D.	4%	3%	6%	3%	3%	3% -
	Autres	3%	7%	7%	2%	1%	4% -

Note:

(1) 13% pour le Ralliement cr  ditiste.

(2) 18% pour le Parti cr  ditiste.

(3) 13% pour le Ralliement cr  ditiste.

Le pourcentage est exprim   en fonction du vote exprim  . Les chiffres sont arrondis et peuvent d  passe 100. Au niveau des circonscriptions, l'ast  risque * signale le parti remportant le si  ge. Pour la Sagamie, le chiffre indique le nombre de d  put  s dans la r  gion pour chacunes des formations politiques. En 1985, l'U.N. n'a pr  sent   qu'un seul candidat dans la Sagamie, dans la circonscription de Dubuc.

Source

Pierre Drouilly, Statistiques   lectorales du Qu  bec 1867-1985,
  dition revue, corrig  e et augment  e, Qu  bec, Biblioth  que de
l'Assembl  e nationale, Bibliographie et documentation, no. 11, 1986, 963 pages.

La structure des choix électoraux se construit à la lumière des résultats du tableau 4. À partir des réponses produites par les différentes circonscriptions, il devient possible de dégager la constitution d'une région politique. Le tableau 5 témoigne de l'existence d'une région politique en Sagamie. Toutefois, cette situation n'est pas récurrente, puisqu'elle n'apparaît qu'en 1985. La pertinence de cette observation repose sur l'analyse de chacun des indicateurs pris un à un.

Tableau 5:
Indicateurs de région politique,
ensemble de la Sagamie
1970-1985

	Axe	CP	FGS	RmP
1970	L QU	0,60 (3/5)	0,40 (2/5)	0,80 (4/5)
1973	LQ	0,80 (4/5)	0,80 (4/5)	0,60 (3/5)
1976	QLU	0,80 (4/5)	0,20 (1/5)	0,40 (2/5)
1981	QL	1,00 (5/5)	1,00 (5/5)	0,80 (4/5)
1985	QL	0,00 (0/5)	1,00 (5/5)	1,00 (5/5)

Note:

Le gouvernement sortant en 1970 est celui de l'Union nationale, en 1973 et 1976 le Parti libéral, en 1981 et 1985, le Parti québécois.

Le parti qui remporte les élections en 1970 et 1973 est le Parti libéral du Québec, 1976 et 1981 le Parti québécois et en 1985 le Parti libéral du Québec.

L'axe des partis en opposition montre une relative stabilité: en 1970 et 1973, l'axe priviliege les libéraux au détriment des péquistes alors qu'en 1976, 1981 et en 1985 c'est le contraire. Les partis libéral et péquiste s'accaparent la majorité des votes dans la région malgré l'élection de candidats de l'Union nationale en 1970.

Le choix en fonction du pouvoir considère un vote en faveur de la formation qui remporte les élections. Globalement, les cinq circonscriptions ont tendance à "voter du bon bord ", exception faite de 1985. La région obtient un résultat de 0,64 -16 possibilités sur 25 . Si on ne tient pas compte de cette dernière année, c'est beaucoup plus élevé, 0,85. Il est à remarquer que les résultats sont moindres lorsque ce sont les libéraux qui prennent le pouvoir; en 1970, 0,60, en 1973, 0,80 et en 1985, 0,00. Tandis que les résultats au moment où le PQ devient la formation gouvernementale sont un peu plus éloquents; en 1976 0,80 et 1981 1,00. Sur ce point, la région semble encore favoriser le Parti québécois.

L'indicateur de la fidélité au gouvernement sortant révèle une marque de 0,68% (17/25). En trois occasions, cette fidélité se manifeste clairement; en 1973, en faveur du Parti libéral, (4/5), et de façon unanime en 1981 et 1985 au bénéfice du Parti québécois. Il y a concordance entre le choix partisan et la fidélité au gouvernement sortant à la fois temporellement et spatialement. Par ailleurs, cela n'est guère surprenant, compte tenu des résultats obtenus par cette formation politique pour ces années, (voir le tableau 4). Bref, la Sagamie semblerait plus fidèle à un gouvernement aux couleurs péquistes durant la période étudiée.

Quant au dernier indicateur, le choix de réélire le même parti qu'à l'élection précédente, les circonscriptions sagamiennes présentent une stabilité relative; 17 fois sur 25 -0,68%-, elles réélisent le même parti. Cependant, le tableau montre des variations dans le temps. Ainsi, les années 1973 et 1976 illustrent un réajustement en Sagamie, correspondant au renversement de l'axe des partis en oppositions - de LQ vers QL-, pour finalement présenter une distribution spatiale homogène en 1985. Le taux de reconduction du même parti politique est toujours à l'avantage du P.Q.: 10 fois sur 10, les circonscriptions ayant fait élire un député péquiste à l'élection précédente, ont renouvelé leur confiance aux candidats de ce parti, comparativement à 5/9, soit 0,55, pour le Parti libéral et 2/6, 0,33, pour l'Union nationale.

Somme toute, la structure du comportement électoral en Sagamie présente les caractéristiques d'une région politique; spatialement, il apparaît clairement que 1985 possède tous les attributs nécessaires à sa constitution⁽¹⁾. Toutefois, l'homogénéité spatiale du comportement électoral ne s'exprime que cette année-là. On n'observe pas de constante temporelle. Plutôt, il faut parler de variété de comportements mais cette tendance diminue dès 1973.

Par contre, à partir du renversement de l'axe des oppositions en 1976, il est important de signaler la marche vers l'homogénéité, en plaçant le Parti québécois comme

¹ Le recours au concept structure du comportement électoral prend en considération les quatres indicateurs cités en début de chapitre. Par ailleurs, les statistiques montrent qu'en 1985, le Parti québécois subit une baisse sensible de ses appuis dans la région entre 1981 et 1985, de 0,65 à 0,54, (voir le tableau 4). Malgré cette diminution, les cinq circonscriptions sagamiennes affichent un comportement électoral identique. On reviendra sur le point du taux de votation au chapitre 3.

la formation politique la plus présente dans les choix de la population des différentes circonscriptions, quels que soient les indicateurs retenus.

2.2 Evolution de la structure du comportement électoral par circonscription

Une attention particulière est portée à la structure du comportement électoral de chacune des circonscriptions pour chaque élection. S'il n'est pas possible de faire émerger la Sagamie comme une région politique, c'est-à-dire les cinq circonscriptions affichent continuité spatiale et temporelle, attribuable à la variété des comportements observés, la connaissance de la dynamique interne devrait permettre de comprendre cette situation.

2.2.1. Les élections de 1970: l'Union nationale toujours présente.

La présence des députés de l'Union nationale dans Chicoutimi et Dubuc a ceci de particulier qu'elles sont les deux seules circonscriptions montrant un comportement électoral identique, au regard du tableau 6. À l'élection de 1966, quatre circonscriptions ont accordé leur préférence aux candidats unionistes, Jonquière étant la seule exception. Malgré les succès de 1966, seules Chicoutimi et Dubuc récidivent à l'élection de 1970. L'explication pourrait se retrouver dans les candidatures de "prestige" que représentaient les candidats Jean-Noël Tremblay (1) dans la première et Roch Boivin

¹ Jean-Noël Tremblay n'est pas connu seulement à titre de député de Chicoutimi et ministre au niveau provincial. Il fut conseiller spécial du chef de l'Opposition officielle à Québec, Daniel Johnson de 1961 à 1966. De plus, il fut élu député fédéral de Roberval, sous la bannière du Parti progressiste conservateur pour la période 1958 à 1962. Voir André Lavoie (sous la direction de),

dans la seconde. Le premier fut ministre des Affaires culturelles dans les cabinets de Johnson et Bertrand de 1966 à 1970. Le deuxième était maire de Chicoutimi-Nord⁽¹⁾ et, fut ministre sans portefeuille⁽²⁾ affecté à la Santé, de 1966 à 1970. Les postes de ministres offrant plus de "visibilité", cela pourrait avoir eu un effet sur l'électorat en 1970. Par contre la situation dans les trois autres circonscriptions montre des structures de comportement variés.

La seule constante dans le comportement réside dans le choix partisan en faveur du Parti libéral pour les circonscriptions de Jonquière, Lac-Saint-Jean et Roberval. Les deux dernières modifient leurs allégeances partisanes, une voie à laquelle ne souscrit pas Jonquière qui réélit Gérald Harvey, en poste depuis 1960⁽³⁾. Mais celles-ci présentent des différences au niveau de l'axe des partis en opposition: Roberval est la seule circonscription qui montre un axe à quatre partis, par la présence du Ralliement créditiste en plus des candidats péquiste, libéral et unioniste. Ainsi, chez les circonscriptions libérales, il n'est pas possible de parler de région politique, du moins lorsqu'est pris en considération le critère spatial. Même si le Parti québécois ne fait

Répertoire des parlementaires québécois 1867-1978, Québec, Assemblée nationale, 1980, page 565.

¹ En 1970, Chicoutimi-Nord formait un municipalité indépendante de Chicoutimi. La fusion s'est réalisée en 1974, fusion qui comprenait aussi Rivière du Moulin et Chicoutimi paroisse. D'autre part, la partie Chicoutimi-Nord fut détachée de la circonscription de Dubuc pour être intégrée à celle de Chicoutimi, lors de la refonte de la carte électorale en 1972.

² L'expression "ministre sans portefeuille" correspond à celle de "ministre délégué", actuellement en usage à Québec. À Ottawa, on les nomme "ministre d'Etat". De façon générale, ces ministres n'ont pas la charge d'un ministère en particulier, mais, pilotent des dossiers relevant d'un ministère dont le titulaire est surchargé ou assument la responsabilité d'organismes spécialisés. Voir André Bernard, La politique au Canada et au Québec, Montréal, PUQ, 1977, page 338.

³ Il fut le seul député libéral de la région en 1966.

élier aucun candidat, sa performance de deuxième parti, au total des votes, mérite de s'y arrêter.

Tableau 6:
Indicateurs de région politique
par circonscriptions, 1970

	Axe (1)	CP (2)	FGS (3)	RmP (4)
Chicoutimi	ULQ	Non	Oui	Oui
Dubuc	ULQ	Non	Oui	Oui
Jonquière	LQU	Oui	Non	Oui
Lac-Saint-Jean	LQU	Oui	Non	Non
Roberval	LUQC	Oui	Non	Non

Note: Le gouvernement sortant en 1970 est celui de l'Union nationale.

Le rang qu'occupe le PQ dans l'axe des partis en opposition est intéressant: on remarque, qu'à l'échelle régionale, cette formation politique prend la deuxième place, derrière les libéraux, bien qu'elle se retrouve au troisième rang dans trois cas sur cinq. Il faut prendre en considération que les différences entre le PQ et l'UN sont variables dans chacune des circonscriptions: pour s'en convaincre, dans la seule circonscription de Jonquière, l'avance des péquistes sur les unionistes est de 27 points. Or, dans les trois circonscriptions où les unionistes devance les péquistes, le total des trois est de 20 points. (voir le tableau 5). Ce fait explique la deuxième place des péquistes. Pour une

première présence dans l'arène électorale, c'est une performance qui dépasse celle des créditistes de la région, eux aussi à leur première présence à un scrutin provincial⁽¹⁾.

Pour clore l'étude de l'élection de 1970, il faut noter la variété du comportement électoral régional et une seule région politique, unioniste, composée de deux circonscriptions, Chicoutimi et Dubuc. Reste à savoir si cette structure homogène persiste dans le temps.

2.2.2 Les élections de 1973: concrétisation des percées libérales de 1970.

Les libéraux font élire pas moins de 102 députés dans la province, laissant six députés au Parti Québécois et deux pour les créditistes. Le phénomène libéral trouve écho dans la région par l'élection de quatre députés libéraux. La seule circonscription qui échappe aux libéraux, Chicoutimi, accorde sa préférence au candidat péquiste, l'avocat Marc-André Bédard⁽²⁾, candidat défait du Parti québécois à l'élection de 1970.

Ce choix partisan particulier provoque la rupture des liens électoraux unissant Chicoutimi et Dubuc comme région politique en 1970; la population de Dubuc fait élire un

¹ Ce qui n'est pas le cas au niveau fédéral où la présence de députés créditistes remonte à l'élection 1962, élection au cours de laquelle ils remportèrent les quatres sièges régionaux.

² Marc-André Bédard était une personnalité connue dans le milieu de Chicoutimi. Au niveau des organisations sociales, il fut membre des Chevaliers de Colomb, du Club Optimiste, de la Caisse d'Entraide économique, président de la Jeune Chambre de commerce de Chicoutimi (1965), délégué aux Etats généraux du Canada français. Son militantisme politique se remarque par son implication dans le Comité d'unification des forces indépendantistes en 1968, conseiller de l'exécutif national du Parti québécois (1969-1974) et enfin Président régional du Parti québécois, région " Saguenay-Lac-Saint-Jean ", de 1969 à 1973. Voir André Lavoie (sous la direction de), Répertoire des parlementaires québécois 1867-1978, page 32.

candidat libéral. Par ailleurs, à partir de cette élection aucun candidat unioniste ne parviendra à remporter un siège en Sagamie. En dépit de la "vague" libérale dans la région, la structure du comportement électoral est variée, particulièrement du point de vue de l'axe des partis en opposition.

Tableau 7
Indicateurs de région politique
par circonscriptions, 1973

	Axe	CP	FGS	RmP
Chicoutimi	Q L U	Non	Non	Non
Dubuc	L Q U	Oui	Oui	Non
Jonquièr <e>re</e>	L Q	Oui	Oui	Oui
Lac-Saint-Jean	L Q	Oui	Oui	Oui
Roberval	L Q C	Oui	Oui	Oui

Note: Le gouvernement sortant en 1973 est celui du Parti libéral.

L'axe des partis en opposition présente quatre ordres de préférence partisane différents. Seules les circonscriptions de Jonquièrre et de Lac-Saint-Jean affichent un axe identique. D'ailleurs, ce sont les seules qui limitent leur préférence à deux partis, les libéraux et les péquistes. Les unionistes sont de nouveau présents dans Chicoutimi et

Dubuc, mais au troisième rang, alors qu'ils étaient les élus en 1970 (1), tandis que dans Roberval, les créditistes suscitent encore un intérêt(2).

La prise considération des quatre indicateurs montrent que Jonquière et de Lac-Saint-Jean forment une région politique. La nouveauté est double: d'une part, deux nouvelles circonscriptions forment la région politique. D'autre part, celle de 1970 était unioniste et celle-ci libérale. Il est difficile de parler de cohésion électorale régionale. Un autre fait mérite d'être souligné; ces régions politiques n'englobent pas la totalité de la région administrative.

L'élection de 1973 dévoile une nouvelle région politique, différente de celle de 1970, si bien qu'il est impossible de parler de continuité temporelle dans le comportement électoral sagamien entre ces deux élections. Mais, il apparaît clairement que les libéraux ont réussi à bonifier quantitativement leur présence dans la Sagamie.

1 Les candidats unionistes dans Chicoutimi et Dubuc, étaient les députés sortants, respectivement Jean-Noël Tremblay et Roch Boivin.

2 Cet intérêt de la population robervaloise pourrait s'expliquer par la présence d'un député fédéral créditiste, dans la circonscription fédérale du même nom. En effet, le député fédéral, M. Charles-Arthur Gauthier, fut le représentant de la circonscription de 1965 à 1980, année où il fut battu par la candidate du Parti libéral du Canada, l'ancienne maire de Dolbeau, Mme Suzanne Beauchamp-Niquette. M. Gauthier était un candidat populaire dans sa circonscription et a maintes fois apporté sa contribution à ses confrères provinciaux. Ce qui expliquerait, du moins en partie, le fait que dès 1970, l' Union nationale était déjà en perte de vitesse dans cette circonscription.

2.2.3 Les élections de 1976: renversement de la tendance libérale.

La population de la province manifeste son mécontentement ⁽¹⁾ à l'endroit du Parti libéral à cette élection en élisant le Parti québécois. La victoire de ce dernier est convainquante: les péquistes font élire 71 députés, comparativement à 26 pour les libéraux et 11 députés pour l'Union nationale⁽²⁾. Cette victoire péquiste trouve un accueil favorable en Sagamie, où quatre députés sont élus.

Il faut noter le revirement dans le choix partisan régional par rapport à celui de 1973: cette dernière année, quatre circonscriptions avaient porté leurs choix sur le PLQ, la situation était modifiée de façon identique en faveur du PQ en 1976. La

1 Dans ce deuxième mandat, les libéraux sont aux prises avec d'importants problèmes sociaux qui mineront la confiance portée sur cette formation par la population en 1973: la grève des employés du secteur public et parapublic, l'incarcération des chefs syndicaux, adoption de la loi 22 sur la langue française qui a pour effet d'aliéner l'électorat anglophone, problèmes ouvriers sur les chantiers de la Baie James et des installations olympiques à Montréal, accusations de népotisme pesant sur l'entourage du Premier ministre Bourassa. Bref, plusieurs griefs sont logés à l'endroit de l'équipe libérale et en particulier son chef, le Premier ministre. Voir André Bernard, Québec: élections 1976, Montréal, Hurtubise HMH, "Cahiers du Québec", Science Politique, 1976, pages 57-78.

2 Pour l'Union nationale, il s'agit d'un redressement spectaculaire: en 1973, elle n'a pas fait élire de candidats. Sous le leadership de Rodrigue Biron, nouvellement élu chef de la formation politique (mai 1976), cette formation politique réussit à faire élire 11 candidats, dont lui-même dans la circonscription de Lotbinière. Par contre, l'Union nationale n'était pas absente à la dissolution de l'Assemblée nationale. En effet, il y avait un député unioniste, Maurice Bellemare, élu dans l'élection partielle de Johnson en 1974. Enfin, pour compléter le tableau des élus à cette élection, il y eut deux autres élus, soit Camil Samson dans Rouyn-Noranda, candidat créditiste et Fabien Roy, du Parti national populaire, dans Beauce-Sud. Un dernier détail, concernant l'élection de Fabien Roy: exclu du Ralliement créditiste, il rallia Jérôme Choquette chef du Parti national populaire, lui-même démissionnaire du Parti libéral. L'important est de souligner que ni l'Union nationale, ni le Ralliement créditiste ne présentèrent de candidats dans Beauce-Sud. Voir Ibid , pages 122-134.

circonscription de Chicoutimi⁽¹⁾, en reconduisant son choix de l'élection précédente, en l'occurrence le Parti québécois, fait figure de précurseur à ce chapitre.

Chez les trois autres circonscriptions péquistes, une explication, en supplément au mécontentement envers les libéraux, viendrait de " l'effet Alcan": la compagnie Alcan est aux prises avec un sévère conflit de travail, voit le conflit s'envenimer à tel point que le ministre du Travail dut envoyer les forces policières afin de protéger les installations de la compagnie contre les ouvriers. Il faut retenir que le ministre du Travail était Gérald Harvey, député de la circonscription de Jonquière et que le candidat péquiste à l'élection de 1976, Claude Vaillancourt, était le procureur du syndicat des employés des usines Alcan en Sagamie, la Fédération des syndicats secteur aluminium, FSSA. Les installations de la compagnie se trouvaient dans les circonscriptions de Jonquière, Lac-Saint-Jean et de Dubuc. Or, ces trois circonscriptions votent toutes pour le Parti québécois en 1976. Bien qu'il soit présomptueux, d'accorder à " l'effet Alcan", toute l'explication des gains péquistes dans ces trois circonscriptions, il ne faut pas cependant, négliger son impact sur l'électorat. Donc, toutes les circonscriptions, sauf Roberval, votent pour les péquistes.

Cette dernière constitue encore une fois la circonscription irréductiblement différente des autres ; 1976 n'est pas en reste par rapport aux autres années, sauf qu'elle se démarque sur tous les indicateurs, mis à part la réélection du même parti, où

1 On se rappellera que la circonscription de Chicoutimi avait voté pour l'Union nationale en 1970. Cette circonscription semble être méfante envers le Parti libéral: le dernier député libéral dans Chicoutimi remonte à 1931. Voir Pierre Drouilly, Statistiques électorales du Québec 1867-1985, édition revue corrigée et augmentée, Québec, Bibliothèque de L'Assemblée nationale, 1986, (Bibliographie et documentation, No.11).

son comportement est similaire à celui de Chicoutimi, quoique cela ne vise pas la même formation. De plus, à noter la présence de quatre partis dans l'axe des partis en opposition. Cette lutte à quatre explique la faible majorité⁽¹⁾ obtenue par le candidat libéral, Robert Lamontagne, sur le candidat péquiste, Paul Néron.

Tableau 8
Indicateurs de région politique
par circonscriptions, 1976

	Axe	CP	FGS	RmP
Chicoutimi	QLU	Oui	Non	Oui
Dubuc	QLU	Oui	Non	Non
Jonquière	QL	Oui	Non	Non
Lac-Saint-Jean	QLU	Oui	Non	Non
Roberval	LQUC	Non	Oui	Oui

Note: Le gouvernement sortant en 1976 est celui du Parti libéral.

À une exception près , Chicoutimi et Dubuc reviennent à la situation de 1970. La différence vient du fait que Dubuc ne vote pas pour le même parti pour une troisième élection de suite, la constance dans les choix électoraux - en particulier la fidélité au même parti - ne semble pas être une disposition particulière de cette circonscription.

1 La répartition de votes s'établit comme suit: pour le Parti libéral, 11,767 votes, pour le Parti québécois, 10,835 , le Ralliement créditiste 3,923 et pour l'Union nationale 3,139 votes. La majorité du candidat libéral est donc de 932 votes. Voir Rapport du Président général des élections, Résultats officiels Elections 1976, Québec, Editeur Officiel du Québec,1977.

Par ailleurs, le lien électoral qui unissait Jonquière et Lac-St-Jean en 1973 n'existe plus. Cette situation vient de la remontée de l'Union nationale dans Lac-Saint-Jean, qui passe la barre des 10%. Il est à remarquer que la même situation se présente aussi dans Chicoutimi, Dubuc et Roberval. Malgré des choix partisans semblables dans quatres circonscriptions, il n'y a pas de région politique en 1976.

2.2.4. Les élections de 1981: monopole électoral du Parti québécois.

Le Parti québécois se présente devant l'électorat, traînant avec lui l'échec référendaire ⁽¹⁾ de 1980, des revers lors des 11 élections partielles tenues entre 1976 et 1981 et fait face à deux nouveaux chefs en MM. Claude Ryan pour le Parti libéral et Roch Lasalle pour l'Union nationale⁽²⁾. Malgré les échecs et les nouveaux adversaires, le Parti québécois remporte l'élection de 1981, faisant élire 80 députés contre 42 pour le Parti libéral et aucun pour l'Union nationale. La lutte s'est presqu'exclusivement faite entre ces deux formations politiques. Le nombre de partis présents à l'Assemblée nationale en témoigne. Cette lutte trouve écho en Sagamie: certes le Parti québécois et le Parti libéral se partagent les votes mais, le PQ gagnent dans toutes les cinq circonscriptions.

¹ L'échec référendaire constaté au niveau de l'ensemble de la province ne se confirme pas dans la région. Les cinq circonscriptions votent en faveur du Référendum, proposé par le Parti québécois et toutes avec des taux de votation supérieurs à 50%, voir, Directeur général des élections du Québec, Rapport des résultats officiels du scrutin, Référendum du 20 mai 1980, Québec, Editeur officiel du Québec, 1980.

² M. Roch Lasalle fut longtemps député progressiste-conservateur, au niveau fédéral, pour la circonscription de Joliette. Il remplaça Rodrigue Biron qui milita pour le camp du Oui au référendum de 1980. Par ailleurs, ce dernier se présenta à nouveau dans la circonscription de Lotbinière sous la banière péquiste en 1981 et il remporta la victoire.

L'orientation du comportement électoral de 1981 montre une quasi unanimité sur l'ensemble du territoire. Les victoires péquistes dans les cinq circonscriptions (1) régionales permettent d'entrevoir une région politique, couvrant un espace plus étendu des régions politiques de 1970 et de 1973, d'autant plus que quatre d'entre elles ont voté pour le PQ en 1976. Les circonscriptions de Chicoutimi, Dubuc, Jonquière et de Lac-Saint-Jean forment une seule région politique. Le cas de Roberval est similaire aux autres périodes, elle se situe en retrait des autres, mais la différence est ténue par le seul fait qu'elle n'a pas réélu le PLQ.

Tableau 9
Indicateurs de région politique
par circonscription, 1981

	Axe	CP	FGS	RmP
Chicoutimi	QL	Oui	Oui	Oui
Dubuc	QL	Oui	Oui	Oui
Jonquière	QL	Oui	Oui	Oui
Lac-Saint-Jean	QL	Oui	Oui	Oui
Roberval	QL	Oui	Oui	Non

Note: Le gouvernement sortant en 1981 est celui du Parti québécois.

1 Il faut noter la stabilité des candidatures péquistes: mis à part Roberval, qui avait élu le candidat libéral en 1976, dans toutes les circonscriptions, ce sont les députés sortants qui se présentent à nouveau. Par ailleurs, le candidat péquiste de Roberval fut Michel Gauthier dont le père, Jean-Georges Gauthier, était le représentant de la circonscription de 1962 à 1970 sous la bannière de l'Union nationale.

Ainsi, le territoire marque une plus grande homogénéité. Cette situation n'est pas tout à fait surprenante; depuis 1973 (1), on assistait à une quasi homogénéité dans les choix partisans qui ne se modifiait guère, même lors du renversement des choix partisans de 1976. Il faut signaler la continuité régionale en cette matière.

Les choix exprimés en 1976 se raffermisent en 1981, de telle sorte que le Parti québécois constitue la formation politique privilégiée de la Sagamie. Les taux de votation en sa faveur témoignent de cette situation: globalement en 1976, 51% et en 1981, 65%. Fait à remarquer; Roberval est la moins péquiste avec 57%.

À cette élection, la Sagamie fait preuve d'une plus grande cohésion électorale, s'exprimant par une région politique recouvrant quatre des cinq circonscriptions de la région. Cette manifestation du comportement électoral montre qu'il est possible de croire à une homogénéité complète, mais aussi en une régularité temporelle. Mais, la formation souverainiste va affronter des tourmentes au cours de son deuxième mandat.

2.2.5 Les élections de 1985: récidive régionale en faveur du Parti québécois.

Le Parti québécois n'est plus le même qu'à l'élection précédente: des tiraillements internes amènent une série de démissions(2) au sein du cabinet Lévesque en 1984, René

1 Mis à part Chicoutimi en 1973 et Roberval en 1976.

2 Les démissions faisaient suite à deux événements importants: d'abord la dure bataille qui mena au rapatriement de la Constitution canadienne en 1982, sans que le Québec y soit partie prenante et ensuite, la redéfinition de la stratégie constitutionnelle face au nouveau gouvernement conservateur de Brian Mulroney, élu au début septembre 1984, communément appelé "le beau risque du fédéralisme".

Lévesque démissionne au mois de juin 1985, laissant la place à Pierre-Marc Johnson. De plus, le parti gouvernemental doit "gérer la crise" économique qui sévit au début des années 1980, prend des décisions impopulaires et en vertu de cette situation affronte les syndiqués du secteur public et parapublic, soulevant un fort courant de mécontentement chez ces derniers. Enfin, le nouveau chef du PQ se mesure au "nouveau" chef du Parti libéral, Robert Bourassa, reporté à la tête de cette formation en 1983. Bref, une situation des plus difficile pour les péquistes, qui vont perdre de façon convainquante les élections: 99 députés libéraux contre 23 péquistes. Toutefois, les difficultés du Parti québécois ne semblent pas affecter l'électorat sagamien qui réélit les cinq candidats péquistes (1).

Concrètement, la situation est claire, un comportement électoral similaire prévaut sur l'ensemble du territoire de la Sagamie, Roberval rejoint les autres circonscriptions.

1 Parmi les cinq candidats péquistes, deux étaient des nouveaux venus: dans Chicoutimi, Mme Jeanne Blackburn, ancienne présidente du Conseil des collèges, remplaçait Marc-André Bédard, et Francis Dufour dans Jonquière, le maire de la ville de Jonquière. Il est à noter que Jonquière avait élu une députée libérale, Mme Aline Saint-Amant lors d'une élection partielle en 1983, conséquence de la démission du député Claude Vaillancourt, aussi Président de l'Assemblée nationale, nommé à un poste de juge de la Cour Supérieure dans le district de Roberval.

Tableau 10
Indicateurs de région politique
par circonscription, 1985

	Axe	CP	FGS	RmP
Chicoutimi	QL	Oui	Oui	Oui
Dubuc	QL	Oui	Oui	Oui
Jonquière	QL	Oui	Oui	Oui
Lac-Saint-Jean	QL	Oui	Oui	Oui
Roberval	QL	Oui	Oui	Oui

Note: Le gouvernement sortant en 1985 est celui du Parti québécois.

Puisque le comportement coïncide chez les circonscriptions de la Sagamie, elle constitue une région politique pour les élections de 1985. Par contre, en tenant compte du critère temporel, il faut noter la présence d'une région politique, pour les élections de 1981 et de 1985, couvrant les circonscriptions de Dubuc, Chicoutimi, Jonquière et Lac-Saint-Jean, Roberval étant exclue, car n'étant pas de la région politique de 1981. C'est la première fois que toutes les conditions sont réunies à cet effet, mais pour une partie du territoire et non l'ensemble.

2.3 La Sagamie: une région politique ou plusieurs?

Le tableau 11 dresse un portrait des régions politiques au cours de la période de 1970 à 1985. Les régions politiques décrites dans ce tableau correspondent à celles

apparues à chacune des élections, elles montrent une variété de caractéristiques sauf pour l'indicateur fidélité au gouvernement sortant.

Tableau 11:
Régions politiques en Sagamie
1970-1985

	Etendue *	Nature**	Axe	CP	FGS
1970	2 circonscriptions: Chicoutimi Dubuc	Union nationale	ULQ	non	oui
1973	2 circonscriptions: Jonquière Lac-Saint-Jean	Parti libéral	LQ	oui	oui
1976	aucune				
1981	4 circonscriptions: Chicoutimi Dubuc Jonquière Lac-Saint-Jean	Parti québécois	CL	oui	oui
1985	5 circonscriptions: Chicoutimi Dubuc Jonquière Lac-Saint-Jean Roberval	Parti québécois	CL	non	oui

* L'étendue correspond au nombre de circonscriptions contiguës ayant un comportement électoral homogène.

** La nature rend compte du choix partisan de la région politique.

D'abord, le territoire couvert par les différentes régions politiques territoriales est variable, allant d'une taille modeste, deux circonscriptions en 1970 et 1973, à une

autre pleine grandeur, recouvrant la totalité des circonscriptions en 1985. Ensuite, la composition présente certaines particularités: celles de 1970 et de 1973 ne comprennent pas les mêmes circonscriptions, Chicoutimi et Dubuc en 1970 et Jonquière et Lac-Saint-Jean en 1973. Ces quatres circonscriptions vont former une seule région politique en 1981 et 1985, avec l'ajout de Roberval à cette dernière élection. D'une situation éclatée, au début de la période étudiée, survient une solidarité électorale sur l'ensemble du territoire de la Sagamie en 1985.

La nature de ces régions politiques n'affiche pas de constance sur l'ensemble de la période étudiée: la première unioniste, la deuxième libérale et les deux dernières péquistes. Tout comme l'étendue et la composition, lors des deux dernières élections, il faut noter une plus grande homogénéité, mais force est de reconnaître la diversité de l'allégeance politique.

Concernant l'axe des partis en opposition, il va de soi qu'il suit de près les directions posées par la coloration partisane: le seul intérêt qu'apporte le tableau vient de la disparition de l'Union nationale de l'axe, confirmant que la lutte se fait exclusivement entre le Parti libéral et le Parti québécois après 1970.

Le choix en fonction du pouvoir présente différentes réponses selon les élections. Mais, les libéraux ne semblent pas constituer un choix populaire même lorsqu'ils sont portés au pouvoir. Les régions politiques de 1970 et de 1985 en font foi. La tendance à voter pour le PQ, qu'il soit porté au gouvernement ou non, comme pour les élections de 1981 et 1985 respectivement, mérite tout de même d'être signalée.

Enfin, la seule constante du tableau est que toutes les régions politiques sont fidèles au gouvernement sortant. Ce qui constituerait une caractéristique de la Sagamie, de ce point de vue.

La continuité du comportement électoral ne se manifeste qu'à l'occasion des élections de 1981 et de 1985: la région politique couvre une grande partie du territoire administratif, quatre des cinq circonscriptions, Roberval étant l'exclue; sa nature est péquiste; accorder sa confiance au PQ n'est pas seulement un choix en fonction du pouvoir, là-dessus les données sont claires pour 1981 mais non en 1985; par contre cette région politique est fidèle au gouvernement sortant. Somme toute, la région politique spatiale et temporelle se démarque des autres régions politiques, du moins celles de 1970 et de 1973 particulièrement.

2.4 Conclusion du chapitre

Parler de région politique qui recouvre la totalité du territoire de la Sagamie serait exagéré et non conforme à la réalité électorale analysée dans le cadre de cette recherche. Les données sont assez précises à cet égard. Ce n'est qu'en 1985 qu'une telle occasion se présente. La continuité dans le comportement électoral n'existe pas dans l'ensemble de la région administrative, si ce n'est en 1981 et 1985 mais seulement pour quatre des cinq circonscriptions de la Sagamie.

Par ailleurs, la Sagamie constitue une base régionale privilégiée pour le Parti québécois. Cela devient un facteur important dans l'émergence d'une région politique 1981-1985. Tous les indicateurs montrent une préférence en faveur du PQ: 0,60 pour le

choix partisan, 0,90 pour le choix de voter en fonction du pouvoir, 1,00 pour la fidélité au gouvernement sortant enfin 1,00 pour le choix de réélire le même parti. Ce parti domine la scène politique régionale, du moins au niveau du comportement électoral durant la période étudiée mais plus particulièrement depuis 1976.

Dès 1970, l'axe des partis en opposition libéral-péquiste consacre l'éventuelle marginalisation de l'Union nationale, le gouvernement sortant cette année-là. De plus, les partis libéral et québécois constituent les choix électoraux privilégiés de la population régionale tout au long des années 1970-1985. La seule modification survient au moment du renversement des oppositions en 1976 - favorisant, dès lors, le Parti québécois, au détriment du Parti libéral- pour se perpétuer jusqu'à 1985. La lutte s'est toujours faite entre ces deux partis, malgré l'élection de deux députés unionistes en 1970.

Donc, l'homogénéité de 1985 n'est pas récurrente et ne constitue pas la caractéristique de la Sagamie. Il serait plus juste de parler d'une variété de comportements électoraux avec une tendance à favoriser le Parti Québécois, surtout à partir de 1976. Malgré cette constatation, il importe maintenant, de situer les résultats sagamiens pour découvrir si des liens existent avec d'autres circonscriptions québécoises.

Chapitre III

La Sagamie et le Québec

"Quand on parle de peuple, je me demande quel mauvais coup on est train de jouer au prolétariat."

Karl Marx.

L'emploi du mot peuple relève d'une sémantique trop extensive, abstraite et parfois englobante. Il en est de même pour terme prolétariat. La complexification sociale actuelle rend difficile son opérationnalité conceptuelle. La société de Marx n'est que peu représentative de celle d'aujourd'hui. Mais, au-delà du décalage temporel, le mot lui-même n'est-il pas chargé d'une symbolique tout aussi approximative? Au fond, les mots sont des supports imprécis pour saisir le sens des faits sociaux. Leur destin est d'approcher les choses par l'à peu près.

Il ya risque de confusion dans l'interprétation des réalités sociales pour l'observateur. Celles-ci ne semblent pas aussi précises que le laisse supposer l'apparente clarté linguiste. Il devient pertinent et approprié d'ajourndre d'autres supports afin de raffiner l'explication. Il existe d'autres façons d'appréhender les réalités sociales: l'échelle d'analyse peut-être considérée à ce titre afin d'éviter les erreurs d'interprétations:

"... il n'y a pas seulement des différences quantitatives, selon la taille de l'espace représenté, mais aussi des différences qualitatives, car un

phénomène ne peut être représenté qu'à une certaine échelle; à d'autres échelles, il n'est pas représentable ou sa signification est modifié (1)".

Selon Lacoste, il semble que des faits sociaux apparaissent plus clairement à une échelle plutôt qu'à une autre. Ainsi, considérer les circonscriptions d'une seule région administrative comme outil de connaissance ne permettrait pas de mesurer l'extension d'un phénomène électoral, c'est-à-dire de connaître l'étendue du comportement électoral sagamien hors de ses frontières.

Partant de ce point de vue, il devient nécessaire d'étudier les résultats obtenus en Sagamie en référence à ceux réalisés dans l'ensemble du Québec. Cet objectif devrait permettre d'établir l'existence ou non d'une singularité des résultats sagamiens car l'analyse du comportement électoral régional est révélatrice dans la mesure des comparaisons qu'elle permet ou pas.

Dans une première partie, l'analyse cherche à découvrir s'il existe des régions politiques qui offrent la même structure de comportement électoral qu'en Sagamie. Une deuxième partie met l'accent sur la relation entre les taux de votation réalisés par le PLQ et le PQ tant au niveau régional que provincial. Il faut noter que ces deux formations sont les partis en opposition, les libéraux en premier et les péquistes en second ou l'inverse pendant l'ensemble de la période et obtiennent toujours les plus hauts taux de votation (2).

¹Yves Lacoste, La géographie ça sert d'abord à faire la guerre, 3ème édition, nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Editions la Découverte, "LD/Fondations", 1985, page 60.

² Les résultats des cinq circonscriptions sont confondus. Cette procédure vise à reconnaître la situation de monopole quant aux taux de votation des partis libéraux et péquistes.

3.1 Les régions politiques au Québec ayant la même structure de choix que celles de la Sagamie

Avant d'aborder la question au niveau de l'ensemble de la province, il convient de rappeler la situation en Sagamie: Chicoutimi et Dubuc forment une région politique en 1970; en 1973 circonscriptions de Jonquière et de Lac-Saint-Jean en compose une nouvelle; aux élections de 1976 aucune des cinq circonscriptions affichent un comportement électoral identique; en 1981, la région politique recouvre le territoire de celles de 1970 et 1973 soit Chicoutimi, Dubuc, Jonquière et Lac-Saint-Jean; enfin en 1985, toutes les circonscriptions de la Sagamie forment une région politique. La continuité de l'homogénéité des choix sur plus d'une élection fait apparaître une seule région politique, laquelle englobe les circonscriptions de Chicoutimi, Dubuc, Jonquière et Lac-Saint-Jean aux élections de 1981-1985.

Il s'agit maintenant de procéder au découpage du territoire provincial et de rechercher les circonscriptions contiguës dont les indicateurs convergent avec ceux enregistrés en Sagamie. Seules les périodes 1970-1973 et 1981-1985 sont considérées, étant donnée l'inexistence d'une région politique à l'aune des résultats de 1976. Ces intervalles correspondent à des moments précis de la présente étude: durant la période 1970-1973 il est constaté des situations où les régions politiques sagamiennes n'offrent pas de continuité, conjoncture à l'opposée pour 1981-1985.

3.1.1 Les régions politiques de 1970 et 1973: singularité et conformité.

L'élection de 1970 apporte des modifications dans la composition de l'Assemblée nationale du Québec, quatre partis politiques s'y retrouvent, soient le Parti libéral du Québec, l'Union nationale, le Parti québécois et le Ralliement créditiste, ces deux derniers ayant fait élire des candidats pour la première fois⁽¹⁾. La dernière fois qu'au moins un parti politique réussit à briser le monopole de représentation des partis libéral et unioniste à l'Assemblée nationale remonte à 1944, lorsque le Bloc populaire fit élire quatre députés et le Commonwealth Cooperative Federation, un seul. Cette situation de multipartisme à Québec, en 1970, n'affecte pas la Sagamie qui continue d'envoyer des députés libéraux et unionistes à l'Assemblée nationale: trois libéraux et deux unionistes représentent la région. Cette répartition de la députation sagamienne se conforme à la distribution provinciale, comme l'indique le tableau 12.

¹ Ce fut d'ailleurs la première élection que ces deux formations présentèrent des candidats à des élections provinciales.

Tableau 12:
Le nombre de députés élus pour
chacun des partis politiques, Québec
et Sagamie en 1970 et 1973

	1970		1973	
	Québec	Sagamie	Québec	Sagamie
P.Q.	12	-	11	1
P.LQ	89	3	108	4
U.N.	13	2	1	-
R.C.	8	-	2	-

Note: Les chiffres sont comptabilisés sur la base de 122 circonscriptions

En 1970, les circonscriptions de Chicoutimi et Dubuc montrent une homogénéité de leurs choix électoraux et forment une région politique. L'appui partisan va à l'Union nationale: ce choix constitue aussi l'option de ne pas voter en fonction du pouvoir et d'être fidèle au gouvernement sortant. Ainsi, en regard du nombre de sièges remportés par ce parti aux élections de 1970, cela constitue une réussite appréciable pour les unionistes en Sagamie. Maintenant, quatre autres circonscriptions présentent une structure de comportement électoral similaire à celui de Chicoutimi et de Dubuc: Berthier, Iberville, Johnson et Nicolet⁽¹⁾.

¹ Une liste des circonscriptions ayant le même comportement électoral que celui des circonscriptions sagamiennes, pour toutes les périodes considérées, se trouve à l'Annexe 2. De plus, des cartes illustrant l'ampleur des territoires couverts par les régions politiques sont jointes en annexe.

Tableau 13:
Indicateurs de Chicoutimi-Dubuc
1970

	Axe	CP	FGS	RmP
Chicoutimi	ULQ	Non	Oui	Oui
Dubuc	ULQ	Non	Oui	Oui

Note: Le gouvernement sortant en 1970 est celui de l'Union nationale.

Parmi ces quatre circonscriptions, deux sont contiguës, Johnson et Nicolet. Les pôles Chicoutimi-Dubuc et Johnson-Nicolet forment deux régions politiques favorables à l'Union nationale ⁽¹⁾. Par contre, deux remarques peuvent servir à nuancer ces résultats. Ces deux régions politiques ne manifestent pas un rayonnement spatial très étendu. De plus, ces régions politiques unioniste sont éloignées l'une de l'autre, les circonscriptions de Johnson et Nicolet étant situées sur la rive-sud du Saint-Laurent⁽²⁾, alors que Chicoutimi et Dubuc se retrouvent sur la rive-nord du Saint Laurent.

En 1973, les libéraux, sous la conduite de Robert Bourassa, sont reconduits au pouvoir de façon éclatante: ils remportent la victoire dans 108 circonscriptions sur 122

¹ Il existe probablement d'autres régions politiques favorables à l'Union nationale, mais ce n'était pas l'objectif de cette recherche de les localiser. Le but est de déterminer si d'autres circonscriptions ont un comportement électoral similaire à celui des circonscriptions de la Sagamie. L'élément premier qui permet de le mesurer est l'axe des partis en opposition. Dans ce cas-ci, cet axe est U L Q. D'autres axes sont possibles; U C L Q ou U Q L par exemple, mais ce n'était pas dans les objectifs de la recherche de faire l'inventaire de toutes les régions politiques possibles.

² Voir l'Annexe 3 pour la carte des régions politiques territoriales de 1970.

et le bilan en Sagamie est conforme à celui de la province (voir la tableau 12): les libéraux sont majoritaires aux deux niveaux. Le Parti québécois devient l'opposition officielle à l'Assemblée nationale et déloge l'Union nationale, à ce titre. Le déclin de cette dernière formation politique s'apprécie davantage à la lumière de ses succès électoraux: le seul candidat élu se retrouve dans la circonscription de Bellechasse. La position du Parti créditiste (1) n'est guère plus reluisante, le parti ne fait élire que deux candidats, Camil Samson et Fabien Roy, alors qu'en 1970, les créditistes en faisaient élire huit députés.

Tableau 14:
Indicateurs de Jonquière
Lac-Saint-Jean, 1973

	Axe	CP	FGS	RmP
Jonquière	LQ	Oui	Oui	Oui
Lac-Saint-Jean	LQ	Oui	Oui	Oui

Note: Le gouvernement sortant en 1973 est celui du Parti libéral

¹ C'est le nouveau vocable adopté par les militants de ce parti, en remplacement de celui de Ralliement créditiste. Sous l'impulsion d'un nouveau chef, Yvon Dupuis, le parti voulait se détacher de l'image d'un mouvement politique trop doctrinaire, se doter de nouvelles structures et tenter de faire une percée dans les circonscriptions urbaines. Mais suite à la cuisante défaite aux élections générales de 1973, Camil Samson reprit les destinées du parti et le rebaptisa du nom de Ralliement créditiste. Pour des informations plus complètes sur les événements qui secouèrent ce parti, voir entre autres, Maurice Pinard, "La scission au sein du Ralliement créditiste et ses conséquences électORALES", (en particulier l'épilogue) et Michael B. Stein, "Dynamique de la protestation de la droite: le Crédit social dans la province de Québec", dans Réjean Pelletier (sous la direction de), Partis politiques au Québec, Montréal, HMH Hurtubise, "Cahiers du Québec, Science politique", 1976, pages 143-196.

Parmi les circonscriptions sagamiennes affichant une préférence envers le Parti libéral, Jonquière et Lac-Saint-Jean⁽¹⁾ montrent une structure de comportement électoral identique et forment une région politique. À l'instar de celle de 1970, elle montre sa fidélité au gouvernement sortant mais, contrairement à Chicoutimi et Dubuc, opte pour le pouvoir.

Dans l'ensemble du Québec soixante-sept circonscriptions affichent un comportement similaire à Jonquière et Lac-Saint-Jean. Le territoire couvert occupe une partie importante du territoire québécois⁽²⁾ et influence la taille des régions politiques pour cette élection. Il n'en saurait être autrement, étant donné l'ampleur de la victoire libérale. Ainsi, le tandem Jonquière-Lac-Saint-Jean se retrouve à l'intérieur d'une région politique regroupant douze circonscriptions: Ungava, Laviotte, Chauveau, Charlevoix, Montmorency, Charlesbourg, Limoilou, La Peltre, Champlain et Trois-Rivières. Il n'est pas possible de parler de comportement particulier de leur part compte tenu de l'étendue de la région politique.

La singularité de la région politique sagamienne de 1970 repose sur deux observations: primo, elle est unioniste, alors que le nombre de députés libéraux à cette élection générale dépasse celui de l'Union nationale, à la fois dans la province et en Sagamie. Ce choix politique, largement minoritaire sur l'ensemble du territoire de la province, constitue une particularité. Secundo, le nombre de régions politiques

¹ Les circonscriptions de Dubuc et Roberval ont elles aussi voté en faveur du Parti libéral, toutefois elles n'affichent pas le même comportement électoral selon les indicateurs. À ce sujet, voir le tableau 7.

² Voir l'Annexe 4, pour la carte des régions politiques territoriales de 1973.

favorables à l'Union nationale, ainsi que leur dimension, contrastent avec la situation de 1973.

La région politique sagamienne de 1973 n'offre pas de caractéristiques particulières. D'abord, elle est libérale, en conformité avec les résultats de l'élection. D'autre part, elle ne regroupe que deux des cinq circonscriptions de la région et fait partie d'une région politique dont l'extension territoriale déborde le périmètre sagamien. La prise en compte de ces résultats manifeste d'une plus grande conformité avec ces autres circonscriptions et les résultats d'ensemble.

3.1.2. Les régions politiques de 1981 et 1985: la continuité dans la rupture.

La composition de l'Assemblée nationale, en 1981 et 1985, marque le retour au bipartisme. En effet, seuls les partis libéral et péquiste font élire des candidats. Cependant, il y a renversement des tendances au niveau global à ces deux élections: le Parti libéral revient au pouvoir en 1985, après l'avoir perdu aux mains des péquistes en 1976 et avoir échoué dans sa tentative de le reprendre en 1981.

En Sagamie, à ces deux élections, la députation régionale se compose exclusivement de députés du Parti québécois (voir le tableau 15), même lorsque ce dernier subit la défaite aux élections générales de 1985 et malgré une baisse dans le taux de votation à leur égard, dans la région, à cette dernière consultation électorale⁽¹⁾.

¹ En effet, au cours de l'élection de 1985, le Parti québécois a enregistré un recul de 11% dans la faveur populaire en Sagamie en rapport avec les résultats de 1981. Ce recul est plus sensible que

Tableau 15:
Le nombre de députés élus pour
chacun des partis politiques, Québec
et Sagamie en 1981 et 1985

1981		1985	
	Québec	Sagamie	Québec
P.Q.	82	5	23
P.LQ	40	-	99

L'ampleur de la victoire péquiste en 1981 constitue une certaine surprise, surtout après la défaite des péquistes au référendum de mai 1980. La région politique sagamienne de 1981, composée de quatre circonscriptions, Chicoutimi, Dubuc, Jonquière et Lac-Saint-Jean (¹), marque une cohésion territoriale plus étendue que lors des élections de 1970 et 1973. Cette situation est originale sous deux aspects.

D'abord, la région resserre les rangs; de deux régions politiques, différentes dans leur composition constatées en 1970 et 1973, celle de 1981 englobe la presque la totalité de la région administrative. Ensuite, l'appui partisan au PQ témoigne d'une nouvelle allégeance partisane. Les quatre circonscriptions de la Sagamie participent à la

pour l'ensemble du Québec, qui enregistre une baisse de 9 %. Néanmoins, les cinq députés furent tous réélus avec plus de 50% des suffrages exprimés. (voir le tableau 4)

¹ Roberval doit être exclu car son comportement diffère des quatres autres parce qu'elle n'a pas réélue le même parti à l'élection précédente. En effet en 1976, c'est un candidat libéral qui remporta la victoire dans cette circonscription. Par le fait même, elle ne présente pas des choix identiques aux autres.

victoire péquiste au même titre que soixante-six autres, engendrant cinq régions politiques.

Tableau 16:
Indicateurs de la région
politique en Sagamie, 1981

	Axe	CP	FGS	RmP
Sagamie	QL	Oui	Oui	Oui

Note: Le gouvernement sortant en 1981 est celui du Parti québécois.

Roberval n'est pas incluse dans la région politique en 1981.

Ces cinq régions politiques sont de dimensions fort variables: en Estrie deux circonscriptions, Saint-François et Sherbrooke, quatre sur la rive-sud de Québec, six dans le Bas-du-Fleuve et la Gaspésie, vingt-sept dans la grande région de Montréal (île de Montréal, île Jésus et la rive sud de Montréal) et vingt-huit sur la rive nord du Saint-Laurent incluant les quatre de la Sagamie. La répartition des députés péquistes s'étend donc sur l'ensemble du territoire québécois⁽¹⁾. Situation rappelant celle de 1973, à quelques différences près cependant.

Les résultats sur l'île de Montréal indiquent fort bien l'existence d'un comportement électoral basé sur le clivage linguistique: à l'est, avec une majorité de francophones, le vote est en faveur des péquistes, alors que l'ouest de l'île, où se concentre une partie importante de la communauté anglophone du Québec, vote en masse

¹ Voir l'Annexe 5 pour la carte des régions politiques de 1981.

pour le Parti libéral. En 1973, il y avait une région politique libérale dans l'Outaouais, tel n'est pas le cas en 1981; la même situation en Gaspésie pour les circonscriptions de Bonaventure et Gaspé; la partie immédiatement au sud de Québec présente une région politique favorable aux péquistes, alors qu'il n'en existait pas en 1973. Quoiqu'il en soit, les circonscriptions sagamiennes n'ont pas le monopole de l'originalité du comportement électoral; cela ressemble à la situation de 1973 avec un affiliation partisane différente toutefois. Malgré cette victoire, le deuxième mandat des péquistes sera plus difficile.

Les principales difficultés du Parti québécois dans ce deuxième mandat tiennent à la fois de la situation interne du parti et de la situation socio-économique. D'abord, le PQ est secoué par une crise au sujet de l'option fondamentale du parti: ces tiraillements provoquent la démission de plusieurs députés et ministres favorables à une ligne claire sur l'option menant à l'indépendance du Québec, tels les Jacques Parizeau, Camil Laurin et Jacques Léonard entre autres. Ces départs n'arrêtent pas les déchirements et amène au mois de juin 1985 la démission de René Lévesque, premier ministre et chef et fondateur du Parti québécois en 1968. Il sera remplacé par Pierre-Marc Johnson représentant de la faction modérée sensible à une souveraineté politique graduelle au sein du fédéralisme canadien.

Ensuite, le parti au pouvoir sortait d'une crise économique laissant ses marques dans la population: chômage, précarité de l'emploi, fermetures d'usines, faillites. À cela s'ajoutait un affrontement difficile avec les employés de l'Etat. Enfin, les libéraux profitèrent de la démission de Claude Ryan en 1983 pour se choisir un "nouveau" chef en la personne de Robert Bourassa qui avait démissionné à la suite de la défaite de 1976.

Bref, une situation délicate pour les péquistes qui déclenchent les élections pour tenir le scrutin au mois décembre 1985.

Les résultats de l'élection de 1985 s'avèrent fort différents de 1981 pour les péquistes, tout autant pour les libéraux. Ils sont battus par le Parti libéral de façon convaincante: quatre-vingt-dix neuf députés contre vingt-trois. Cela n'empêche pas les cinq circonscriptions de la Sagamie de réitérer leur confiance dans l'équipe péquiste: en effet, Roberval s'ajoute aux quatre autres à cette élection. Les cinq circonscriptions se présentent comme un bloc compact pour la première fois, du moins durant la présente période étudiée.

Tableau 17:
Indicateurs de la région
politique en Sagamie, 1985

	Axe	CP	FGS	RmP
Sagamie	QL	Oui	Oui	Oui

Note: Le gouvernement sortant en 1985 est celui du Parti québécois.

Les dix-huit autres circonscriptions péquistes affichent un comportement similaire et concrétisent l'existence de quatre régions politiques⁽¹⁾. L'étendue des celles-ci varie entre deux et huit districts électoraux. Les circonscriptions de la Sagamie font partie de ce dernier groupe avec Ungava, Laviolette et Abitibi-Ouest. En

¹ Voir l'Annexe 6 pour la carte des régions politiques de 1985.

dépit d'une extension territoriale réduite en rapport avec la région politique de 1981 qui comptait vingt-huit circonscriptions, celle de 1985 présente la caractéristique d'être récurrente, du moins pour sept d'entre elles, à l'exception de Roberval.

En comparaison avec les résultats de 1970 et 1973, ceux de 1981 et de 1985 rendent compte de l'existence d'une région politique sur plus d'une élection. Elle partage cette caractéristique avec deux autres: une située sur l'île de Montréal et composée de Gouin, Mercier et Saint-Jacques, l'autre sur la rive-sud immédiate de Montréal couvrant les circonscriptions de Marie-Victorin, Taillon, Bertrand et Vécheres.

Par contre, trois observations remettent en cause la présumée originalité de la Sagamie. En premier lieu, la région politique ne recouvre pas la totalité du territoire de la région administrative, la circonscription de Roberval doit être exclue en raison d'un comportement électoral discordant en 1981. Deuxièmement, la Sagamie accuse le voisinage des circonscriptions d'Ungava, Laviolette et Abitibi-Ouest⁽¹⁾ pour former cette région politique. En somme, elle déborde largement les cadres physiques de la région administrative sagamienne. Enfin, en troisième lieu, il existe deux autres régions politiques au Québec ayant la même structure de comportement électoral. Il n'y a rien qui puisse confirmer l'existence d'une singularité qui soit propre à la Sagamie.

La continuité vient de l'existence d'une région politique sur plus d'une élection. Cela constitue une première en Sagamie durant la période étudiée. Le caractère distinctif de la région politique issue des élections de 1981 et 1985 est marqué par des fidélités au

¹ Voir l'Annexe 7 pour la carte des régions politiques 1981-1985.

Parti québécois et au gouvernement sortant. La rupture s'observe à la lumière du changement de gouvernement dans l'ensemble du Québec portant les libéraux au pouvoir en 1985, alors que la Sagamie demeure fidèle au PQ. Mais il faut se rappeler à la fois la taille de la région politique à l'intérieur de laquelle prennent place les circonscriptions sagamiennes et l'existence de deux autres régions politiques aux choix identiques pour limiter la particularité de cette rupture face à l'ensemble du Québec.

Toutefois, cette rupture et cette continuité témoignent d'un fait: la région politique manifeste un appui partisan au Parti québécois, quels que soient les résultats obtenus par ce parti dans l'ensemble du Québec. Est-ce suffisant pour attribuer à la région administrative l'étiquette de région péquiste? La pertinence de cette question se rapporte au fait de la continuité de l'allégeance péquiste en Sagamie.

3.2 La région Sagamie: espace politique péquiste?

Durant la période de 1970 à 1985, l'axe des partis en opposition⁽¹⁾ s'organise toujours autour du PLQ et du PQ et se modifie en une seule occasion, en 1976: pour 1970 et 1973, l'axe présente l'ordre LQ, c'est-à-dire le PLQ devançant le PQ et de 1976 à 1985, c'est l'inverse QL. Au Québec, la configuration des différents axes des partis en opposition est en tout point identique, sauf pour 1985, où la province revient à l'ordre LQ. Si cette observation semble indiquer un comportement divergent, des interrogations demeurent: la tendance du taux de votation, baisse et hausse pour les deux partis dans la région, suit-elle celle de l'ensemble du Québec? Y-a-t-il une différence, pour chacun des

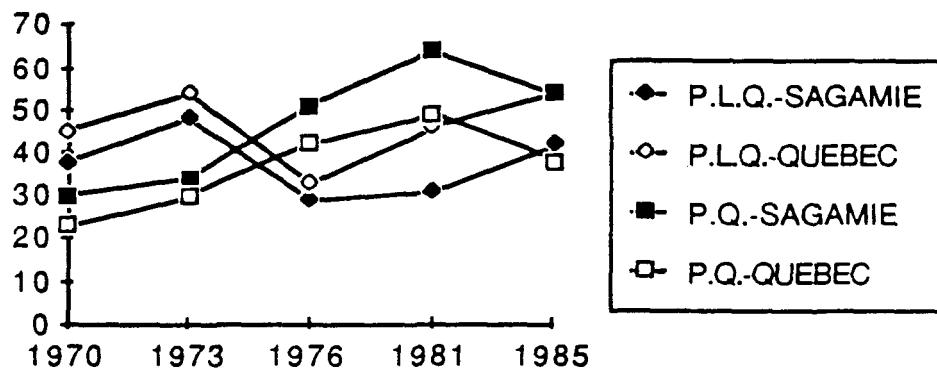
¹ La configuration de l'axe des partis en opposition est établie à partir du taux de votation.

partis, dans les pourcentages obtenus dans la région et le pourcentage total provincial? Enfin, une ultime question cherche à connaître la variation du poids électoral de la région dans le taux de votation global pour chacune des formations politiques⁽¹⁾.

3.2.1 La tendance du taux de votation

Cet indicateur va permettre de mesurer la différence entre les résultats régionaux et ceux de la province. L'étude de la variation du vote dans le temps indiquera s'il est permis de constater l'existence d'une différence significative entre le comportement électoral régional et celui de l'ensemble québécois. Le graphique 1 montre que la région adopte une variabilité similaire aux deux niveaux.

Graphique 1: Taux de vote PLQ et PQ, Sagamie
Québec, 1970-1985



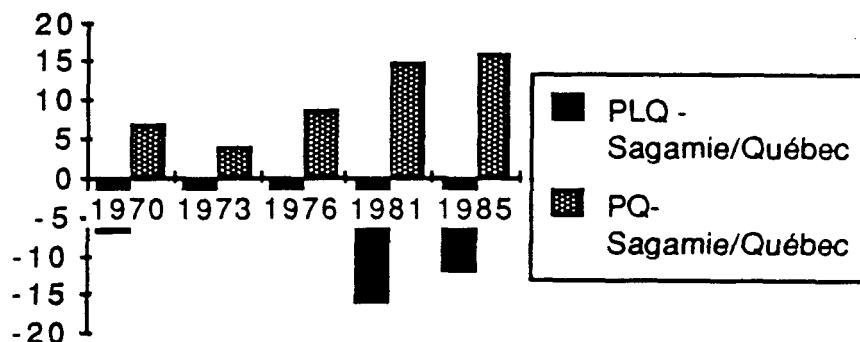
Lorsque le taux de votation pour un parti augmente au niveau provincial, la même progression s'enregistre dans la région, l'inverse étant tout aussi vérifique. Toutefois

¹ Dans cette partie, les cinq circonscriptions forment un tout. Ainsi toutes les données sont confondues et constituent la base des calculs qui servent à l'établissement des graphiques.

cette constatation est significative dans la mesure où elle permet de conclure que la Sagamie participe de la même façon qu'au niveau provincial. Certes, s'accrocher à ce fait permet de nuancer l'idée d'une région aux traits électoraux distinctifs et de récuser la perception issue d'un sens commun, qui la différencie nettement. Mais, il faut aller plus loin.

Ce même graphique montre clairement le vote péquiste plus élevé dans la région que dans l'ensemble du Québec. Le même phénomène se produit à l'inverse pour le Parti libéral; le vote libéral dans la région est en-deçà de celui réalisé dans la province. Les écarts s'élargissent surtout en 1981, ce que démontre le Graphique 2.

Graphique 2: Ecarts du taux de vote
Sagamie/Québec

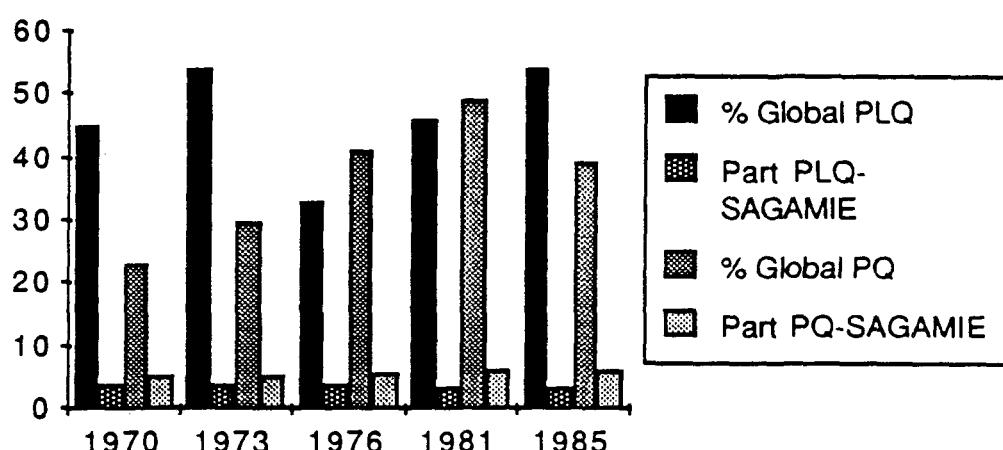


Les écarts du Parti libéral sont inversement proportionnels à ceux du Parti québécois. La région vote moins pour les libéraux surtout en 1981 et 1985. Ceci est particulièrement intéressant dans le second cas alors que dans l'ensemble de la Sagamie

le pourcentage obtenu par les libéraux augmente de 33% à 42%, mais ne font élire aucun député. Les libéraux, quelle que soit la situation, sont moins populaires que les péquistes.

Pour ces derniers, toujours en hausse par rapport au reste de la province, il faut noter la progression de l'écart face à la moyenne provinciale en 1985 qui augmente, faiblement de 15% à 16%, malgré une baisse du taux de votation de 11% dans la région cette année-là. Le Parti québécois jouit d'une popularité plus grande au niveau régional que les libéraux. Devant une telle situation, quel est le poids du taux de votation régional dans ceux atteints pour chacun des deux partis. L'intérêt de cette question est de vérifier la pertinence de l'assertion voulant considérer la Sagamie comme une région "d'irréductibles"⁽¹⁾péquistes.

Graphique 3: Proportion du vote régional



¹Le terme "irréductible" est emprunté au titre du numéro spécial portant sur le "Saguenay-Lac-Saint-Jean" de la revue Possibles, Vol.12, No 2,(printemps 1988), 210 pages.

Le poids du vote libéral régional demeure relativement stable sur toute la durée de la période: 3,9%, 3,8%, 3,8%, 3,6% et 3,4% respectivement. Mais, il diminue d'année en année. Quant au vote du PQ, il dépasse le poids des libéraux et est en progression: 5%, 5%, 5,5%, 6% et 6,2% successivement. Il semble y avoir une attirance envers les péquistes de la part de l'électorat régional. Est-il irréductiblement péquiste, cet électorat? La question inverse est tout aussi pertinente cependant: la Sagamie est-elle tout sauf libérale en considérant que même au moment des victoires électorales libérales de 1960 et 1962, les libéraux ne parviennent pas à monopoliser la députation régionale, alors que les unionistes étaient la formation politique qui s'opposait traditionnellement aux libéraux? En effet, en 1960, le taux de votation, dans l'ensemble des circonscriptions de la région, était de 53% en faveur du Parti libéral: trois députés furent élus, sur une possibilité de quatre. En 1962, le taux de votation baissa à 51,7%, mais seulement deux députés libéraux furent élus sur une possibilité de quatre⁽¹⁾.

3.3 Conclusion du chapitre

Les résultats d'analyse dirigent l'attention sur quelques points spécifiques:

1- Il n'y a qu'une seule région politique manifestant une continuité, soit en 1981 et 1985. Elle ne couvre pas l'ensemble du territoire de la Sagamie, quatre circonscriptions sur cinq. De plus, elle fait partie d'une région politique qui déborde les limites de la région regroupant au total sept circonscriptions.

2-Quelle que soit la période retenue, la Sagamie ne détient pas le monopole du comportement qui la caractériserait. Elle partage la distinction d'être une région politique avec d'autres .

¹ La circonscription de Dubuc n'existe pas à ces élections.

3-La reconduction de la solidarité électorale manifestée de 1981 à 1985, au moment où le Parti québécois est écarté du pouvoir est à souligner.

4-Enfin le taux de votation favorise le PQ au niveau régional, quel que soit l'indicateur retenu.

Face à ces résultats, deux commentaires servent d'amorces à la recherche d'explications, objet du prochain chapitre. Le premier touche à la dimension territoriale du comportement et à sa régularité temporelle. Il est présomptueux de parler d'une personnalité du comportement électoral de la Sagamie. Les résultats et constatations sont assez clairs à ce sujet. Le paradigme, si l'on peut dire, de la "région différente" doit être remis en question. Un deuxième commentaire veut nuancer le premier et relancer la discussion. Si le PQ dispose d'une base régionale concrète, en tenant compte du taux de votation de la région surtout celui de 1985, la Sagamie entretient-elle une culture politique à coloration péquiste? Où n'est-elle pas plus simplement une région plus ou moins libérale en accordant la préférence au Parti libéral au gré des vagues qui font et défont les gouvernements, hormis les résultats de 1985? Ces commentaires mettent en rapport société et comportement électoral.

CHAPITRE IV

Interprétation des résultats

"Le vécu est fait surtout et d'abord de petits groupes, de réseaux du face à face, de groupes professionnels, de classes, de partis politiques, de religion, d'ethnies, et de groupes d'âges qui s'imbriquent et s'entrecroisent plus ou moins. Ces groupes peuvent, sous l'effet de circonstances, soudain faire foule ou masse - celle de Le Bon ou celle de Riesman - mais ne se maintiennent pas dans cet état, à moins qu'une élite ne les y fige à l'aide de structures contraignantes."

Jean A. Laponce

Jean A. Laponce semble indiquer que l'existence d'un mouvement de masse est par essence éphémère et circonstancielle. La persistance d'une communion entre groupes aux intérêts divers demeure tributaire de l'action des élites, lesquelles se révèlent le plus souvent suffisamment influentes pour apposer sa marque dans la production de la socialité. Ceci équivaudrait à doter une élite régionale d'un rôle dans l'orientation du comportement électoral de la population et lui permet d'établir une adéquation entre un espace administratif et un espace politique. Le questionnement de cette équivalence constitue le sujet de ce chapitre.

Le concept des régions politiques de Daniel-Louis Seiler est au cœur des propos. L'originalité de sa démarche fait ressortir un découpage politique issu des résultats

électoraux. En somme, on laisse de côté le découpage administratif pour faire apparaître un nouveau type qui vient se juxtaposer à l'autre de manière à en vérifier la concordance.

Trois points importants jalonnent la démonstration du politologue suisse: d'abord, le système de partis issu des résultats électoraux; un deuxième suggère qu'à un système de parti correspond une culture politique; enfin, c'est dans la région et non au niveau national que se développent les phénomènes politiques. Cette trilogie explique en définitive qu'à l'intérieur d'un Etat, il peut avoir plusieurs cultures politiques qui expliquent un comportement électoral. Ces trois points constituent les balises pour discuter des résultats.

4.1. Le système de partis: manifestation de la région politique

La constitution d'un système de partis - l'axe des partis en opposition - se révèle à partir des résultats électoraux. Selon Seiler, cette structure témoigne d'une réalité politique, en l'occurrence une région politique. Comme la politique est un phénomène relationnel, les partis politiques ont des relations conflictuelles, ne serait-ce que parce qu'ils s'affrontent dans un processus visant à déterminer la formation appelée à présider aux destinées de la société. Mais plus encore, ces formations politiques médiatisent les conflits sociaux, qui se meuvent en clivages politiques transportés par celles-ci. Bref, les partis politiques qui s'opposent au moment des élections, sont porteurs de conflits sociaux qui les renvoient dos-à dos. C'est la reconnaissance des forces en opposition dans un espace politique qui concrétise le clivage.

En Sagamie, on assiste, durant la période 1970-1985, dans les cinq circonscriptions, à une enfilade de comportements électoraux discordants. Le cas de Roberval est de toute évidence celui qui caractérise le mieux cette situation.

Concernant l'axe des partis en oppositions, chez l'électorat robervalois il faut noter la persistance des créditistes jusqu'en 1976 comme troisième parti. Certes, la présence d'un député créditiste au niveau fédéral n'est pas tout à fait étrangère à cette situation. Par ailleurs, malgré un axe d'opposition identique à celui des autres circonscriptions en 1981, Roberval se démarque parce qu'elle modifie son choix partisan, abandonnant le Parti libéral du Québec au profit des péquistes. Ainsi l'homogénéité des choix électoraux de 1985, miroir du lien social régional pour les commentateurs, ne prévaut que pour cette année-ci et ne constitue d'aucune manière un trait caractéristique de la Sagamie durant la période 1970-1985.

La communauté d'intérêt, si elle existe dans d'autres manifestations, comme les Fêtes du 150 ème anniversaire de la région en 1988, ne se transpose pas au niveau des élections. Cette affirmation se voit corroborée par la présence de régions politiques multiples, de tailles non identiques, de composition différente, de tendances politiques opposées. Rupture temporelle, discontinuité géographique, choix politiques différents sont plutôt les traits de cette région...administrative.

Malgré cette diversité en Sagamie, le système de partis pendant toute la période étudiée met en évidence la rivalité entre le PQ et le PLQ, laissant dans l'ombre les autres partis présentant des candidats.

Selon Daniel-Louis Seiler, la concurrence politique des partis souligne l'existence de clivages médiatisés par ces derniers. Ce dernier souligne que le problème à déterminer les régions politiques au Canada et les clivages en oppositions ne tient pas seulement à la structure fédérative du Canada mais plutôt de la présence de partis différents aux deux paliers gouvernementaux, augmentant la difficulté d'établir une carte des régions politiques pour les deux niveaux. Néanmoins, discutant du cas québécois, il insiste d'abord sur le clivage centre-périphérie traversant la province de Québec, mais en diminue la portée en soulignant que les partis libéral et péquiste s'opposent par l'entremise d'élites nationales disposant de rationalités différentes:

"Depuis 1970, l'affirmation du PQ et le déclin rapide de l'UN, semblent exprimer un conflit entre deux centres et deux modèles d'édification nationale. L'une des conceptions, soutenue par les libéraux, préconise l'affirmation du Québec dans le cadre canadien, l'autre, défendue par le PQ, préconise l'indépendance de la province (¹)."

En somme, le clivage qui les sépare tient à la nature des liens avec le reste du Canada, les deux partis occupant une position de centre cependant. Donc, voter pour le PQ, c'est manifester une attirance vers la séparation du Québec et voter pour les libéraux, c'est opter pour le fédéralisme canadien. Mais les tribulations internes dans le Parti québécois en 1985 et 1986 au sujet de la question nationale, invitent à nuancer une telle proposition. De plus, en dehors de la question nationale, les programmes électoraux des deux partis ne semblent pas être diamétralement opposés.

¹ Daniel-Louis Seiler, Clivages et régions politiques, une analyse de trois états multiculturels, page 36 (Reproduit avec la permission de l'éditeur).

Réjean Pelletier, politologue de l'Université Laval, s'appuie sur la théorie des choix publics et conclut en constatant des divergences idéologiques peu éloignées entre les paniers de projets du P.Q. et du P.L.Q. offerts à l'électorat dans les élections entre 1970-1985⁽¹⁾. Une autre étude, portant cette fois-ci sur les élections de 1973, arrive à des résultats semblables, signalant la similitude à la fois de la thématique et de l'orientation idéologique des partis en présence⁽²⁾. Ces deux études confirment en quelque sorte l'avancée théorique d'Anthony Downs, politologue américain, qui démontre que:

" lorsque que les attitudes des citoyens sont distribuées selon une courbe normale et lorsque le système de partis en est un de bi-partisme, les deux partis auront tendance à se rapprocher l'un de l'autre en masquant les différences qui les séparent pour s'accaparer de la majorité de l'électorat⁽³⁾".

Ces deux apports, de Pelletier et de Latouche, remettent en question l'utilisation d'étiquettes idéologiques accolés aux différents partis québécois. Non seulement la méfiance est de mise devant de tels propos, mais il est nécessaire de voir la relation entretenue entre la communauté - l'électorat - et les partis politiques aspirant à la

¹ Réjean Pelletier, L'inertie idéologique des partis politiques du Québec de 1970-1985, Université Laval de Québec, Laboratoire d'Etudes politiques et Administratives, cahier 87-14, 1987, page 16.

² Daniel Latouche, "Le contenu thématique et l'orientation idéologique des programmes électoraux en 1973", dans Daniel Latouche, Guy Lord et Jean-Guy Vaillancourt, (sous la direction de), Le processus électoral au Québec: Les élections provinciales de 1970 et 1973, Montréal, Hurtubise HMH, "Cahiers du Québec, Science Politique", 1976, page 149.

³ Anthony Dows, "An economic theory of democracy", Harper, New-York, 1957, cité par Daniel Latouche, article cité, page 127. Il peut être surprenant d'avancer une telle conclusion pour les élections générales de 1973, où quatre partis se firent la lutte. Le déroulement de la campagne électorale ainsi que les résultats démontrent que la lutte se fit exclusivement entre le P.Q. et le P.L.Q.. Voir Serge Carlos, Edouard Cloutier et Daniel Latouche, "Le choix des électeurs en 1973: caractéristiques sociales et orientation nationale", dans Daniel Latouche, Guy Lord et Jean-Guy Vaillancourt, (sous la direction de), Le processus électoral au Québec: Les élections provinciales de 1970 et 1973, pages 213-234.

fonction gouvernementale. Cette relation qui caractérise un espace met en évidence une culture politique, selon Seiler.

4.2. La culture politique

Daniel-Louis Seiler ne définit aucunement le concept de culture politique, il se contente d'en délimiter les contours en mettant de l'avant l'hypothèse selon laquelle " le comportement électoral exprime également la diversité des cultures politiques et des systèmes de partis" (1). Sans vouloir s'éterniser indûment, une définition s'impose. Léon Dion apporte un éclairage relativement à ce concept:

"... par culture politique, nous entendons un ensemble de structures symboliques axées sur des valeurs exemplaires apprises et assimilées par les individus et les collectivités se manifestant sous la forme de schèmes valorisants, sur les objets valorisés à l'occasion de démarches visant à définir des objectifs généraux communs et à procurer à ces derniers le support d'autorité requis pour qu'ils soient transposables en actions et décisions rendues finalement obligatoires pour tous..."(2).

Le choix qu'effectuent les circonscriptions, - l'axe de partis en oppositions -, le choix en fonction du pouvoir, le choix d'être fidèle au gouvernement sortant et le choix de réélire ou non le même parti que lors de l'élection précédente - constituent l'expression des valorisations que porte l'électorat local sur les partis politiques au moment des consultations électorales. Le choix des représentants est l'occasion par excellence pour définir des objectifs généraux communs par le biais des partis politiques qui proposent un programme à la population. C'est à partir de cette situation que les

¹ Seiler, "Clivages, régions et science politique: application d'un schéma d'analyse aux cas de la Suisse et de la Belgique", page 451.

² Léon Dion, " Jalons théoriques pour l'études empirique des cultures politiques" dans Revue canadienne de science politique, Vol.XIV, No.4, (décembre 1982), page 715. (Souligné dans le texte)

choix s'effectuent et qu'il devient permis de témoigner d'une culture politique par induction⁽¹⁾.

Or, en Sagamie, la situation est peu différenciée par rapport à l'ensemble québécois. D'une part, l'inclinaison du vote est la même que celle enregistrée dans l'ensemble du Québec: lorsque le vote péquiste et libéral monte ou descend, la même situation se présente en Sagamie. D'autre part, la région politique sagamienne de 1981-1985 n'a pas la particularité d'être unique au Québec; ce fait a été démontré au chapitre 3. De plus, les circonscriptions de la Sagamie, mise à part 1985 évidemment, suivent les vagues électorales pour toutes les autres consultations électorales, faisant élire une majorité de candidats libéraux en 1970 et 1973 et péquistes pour les autres élections. Alors, rien ici ne suggère l'idée d'une communauté d'intérêts qui la pousse à s'ériger en faux par rapport au reste de la province. Il est utile de rappeler que la coïncidence n'est que pour 1985. Mis à part le choix partisan, les autres présentent des orientations légèrement différentes selon qu'on inclut ou pas 1985.

Dans la relation qu'un électorat peut entretenir avec les partis politiques, il ne faut pas oublier que voter pour tel ou tel candidat identifié à une formation politique permet à la population au niveau local de participer à l'élection du parti qui formera le gouvernement. Le tableau 18 livre des indications quant aux divergences entre la Sagamie et le Québec.

¹ Il est bien entendu que la culture politique n'apparaît pas seulement qu'au moment des élections. Il y a d'autres moments et d'autres lieux où elle peut surgir. Dans le cas présenté ici, il s'agit seulement d'adapter le cadre de la définition de Léon Dion à nos propos. Il ne faut pas voir dans ce libellé que la culture politique n'est réelle que parce qu'on participe aux élections.

Tableau 18:
Résultats cumulatifs de
3 indicateurs, Sagamie/Québec
1970-1985

	CP	FGS	RmP
Sagamie	0,64	0,68	0,56
Québec	0,74	0,41	0,58

Note: Le calcul est une moyenne arithmétique

C'est l'indicateur RmP qui est le plus bas dans la région, alors que pour l'ensemble du Québec c'est la fidélité au gouvernement sortant qui enregistre la marque la moins importante. À noter la tendance régionale à modifier ses choix selon les circonstances, tantôt en fonction du pouvoir (CP) tantôt rester fidèle au gouvernement sortant (FGS), tant l'écart entre ces deux indicateurs est peu significatif. Ce n'est qu'une tendance, mais en rien une particularité. Somme toute, le comportement électoral de la Sagamie n'offre pas d'inclinaison particulière et apporte peu de choses établissant l'affirmation claire d'une volonté régionale de se démarquer, ce qui peut sembler surprenant de la part d'une région dite périphérique, région-ressource que l'on suppose volontiers donner son vote à l'équipe gouvernementale et s'attirer ainsi les faveurs du gouvernement:

"Dans cette démocratie promettoralement, les régions peuvent se trouver en compétition entre elles et les sondages de plus en plus précis peuvent influencer le choix des régions de rester au pouvoir plutôt que perdre des élections Le slogan Il vaut mieux rester au pouvoir que dans l'opposition, est en

train de créer une nouvelle culture politique régionale et un impact sur le comportement des électeurs régionaux⁽¹⁾."

Est-il nécessaire d'ajouter qu'en 1985, le "vouloir demeurer près du pouvoir" ne s'est pas concrétisé, alors que dans toutes les autres élections cette "culture politique" a joué pleinement son rôle. Ce n'est toutefois pas la première fois qu'une telle situation oppositioniste se produit en Sagamie. Lors des élections fédérales de 1962 et 1963, les quatres circonscriptions régionales votèrent en bloc pour le Parti créditiste au moment où les libéraux fédéraux dirigent des gouvernements minoritaires.

Néanmoins, l'attrait du pouvoir est une réalité du comportement électoral sagamien et démontre la vigueur des vagues électorales qui font et défont les gouvernements. Lors d'élections provinciales, cet attrait du pouvoir se manifesta à plusieurs occasions en Sagamie: en 1912, 1916, 1923, 1927 et en 1931, toutes les circonscriptions votent pour les libéraux vainqueurs à ces élections; situation identique pour 1936, 1948, 1952 et 1956 au profit de l'Union nationale à ces occasions.

Mais, la différence dans les résultats entre l'ensemble du Québec et la Sagamie au sujet de la fidélité au gouvernement sortant incite à croire que la région s'identifie au gouvernement en place⁽²⁾, surtout que cet indicateur vient en fin de liste au niveau provincial. Cette fidélité de la région se manifeste, en particulier, au bénéfice du PQ en

¹ Paul Pilisi et Michel Légaré, Le pouvoir politique régional, UQAC, texte ronéotypé, présenté dans le cadre du Congrès de l'ACFAS, 1983, pages 44-45. (Souligné dans le texte)

² Respectivement, les résultats montrent qu'en 1970 deux circonscriptions sont demeurées fidèles au gouvernement unioniste, quatre favorables au gouvernement libéral de 1973, seulement une au même gouvernement en 1976. Enfin, les cinq circonscriptions demeurent fidèles au gouvernement péquiste sortant en 1981 et 1985.

deux occasions, soient en 1981 et 1985 et renforce l'idée de la région péquiste comme le démontre le tableau 19, d'où sont exclus les résultats de 1985.

Tableau 19:
Résultats cumulatifs de
3 indicateurs, Sagamie/Québec
1970-1981

	CP	FCS	RmP
Sagamie	0,80	0,45	0,40
Québec	0,72	0,46	0,61

Note: Le calcul est une moyenne arithmétique

Pour chacun des indicateurs, des écarts sensibles apparaissent d'un tableau à l'autre. Par rapport à la moyenne québécoise, la plus grande variation est enregistrée à l'indicateur RmP et cela est dû au fait que plusieurs circonscriptions ont modifié leurs choix partisans au cours de la période: Dubuc, par exemple, change d'allégeance trois fois entre 1970-1981. Bref, c'est seulement en 1985 qu'il est possible d'affirmer une identification partisane durable pour quatre des cinq circonscriptions de la Sagamie. Pour le reste, la région se comporte comme l'ensemble du Québec.

En résumé, la culture politique de la Sagamie est marquée par le sceau de la fidélité au gouvernement sortant, tendance plus soutenue que les deux autres indicateurs. L'absence des cinq circonscriptions sagamiennes en 1985 au sein du mouvement provincial de rejet du Parti québécois comme parti ministériel suscite

quelques interrogations: cet électoral fut-il rationnel au point de s'exclure du cercle du pouvoir?; veut-il exprimer que les enjeux locaux pèsent lourdement sur le comportement électoral des électeurs de la région les poussant à voter envers et contre un bonne partie de la province?; demeurer fidèle au Parti québécois représente-t-il un mode d'expression approprié par le milieu social régional pour solutionner les problèmes locaux?

4.3. Le milieu social et les élections

Le système de partis et la culture politique sont les indices de l'autonomie de la population d'un territoire. Selon Daniel-Louis Seiler, il y aurait donc un effet local qui induirait le comportement électoral d'une région dite politique. Toutefois ces deux traits de caractère doivent être mis en relation avec le phénomène politique que sont les élections.

André Bernard souligne l'utilité démocratique de l'élection en identifiant ses diverses fonctions instrumentales : elle permet à la population de choisir ses représentants, d'être considérée comme point de contact privilégié entre les gouvernants et leurs commettants et donne lieu à des échanges d'informations contribuant à orienter l'action gouvernementale⁽¹⁾. Mais, elles demeurent peu instructives des effets du mode de scrutin en vigueur au Québec sur la représentation populaire .

¹ André Bernard, La politique au Canada et au Québec, page 165.

Lors d'élections provinciales au Québec, la pratique du mode de scrutin uninominal à un tour a permis la formation de gouvernements majoritaires sans exception depuis 1867. Le mode majoritaire de gouvernement constitue une forme de culture politique de la population, s'il est permis d'emprunter le concept à Seiler. Choisir un parti constitue une occasion de manifester son appui aux priorités qu'il dégage et qui apparaissent sous la forme d'un programme structuré. Toutes les formations politiques recherchent la majorité, de façon à gouverner sans la surprise d'une défaite au Parlement. Cette volonté serait un trait commun particulièrement dans les pays de traditions démocratiques de type occidental: "Dans une démocratie, le mode de scrutin n'est pas destiné à faire représenter les électeurs mais à dégager une majorité qui est nécessaire pour gouverner"(1). Force est de reconnaître la coïncidence de ce libellé avec la situation prévalent au Québec.

Cette affirmation se voit corroborée dans une étude produite en 1979 par le ministre d'Etat à la Réforme électorale et parlementaire du Québec de l'époque, M. Robert Burns. Au sujet des avantages du mode de scrutin il mentionne "qu'il favorise plus que les autres la stabilité gouvernementale en allouant au parti le plus fort un pourcentage de sièges beaucoup plus grand que son pourcentage de voix.(2)". Le taux de 0,74 pour le choix de voter en fonction du pouvoir au tableau 18 sur le plan provincial confirme cette assertion. Dans un tel contexte, les circonscriptions de la Sagamie

¹Henri Guillorel et Jacques Levy, "Les espaces de la représentation politique, dans Géographie Sociale, CNRS et Centre de Publications de l'Université de Caen, " Elections et Géographie," No 7, mai 1988, page 63.

² Robert Burns, le ministre d'Etat à la Réforme électorale et parlementaire, Un citoyen, un vote, Livre vert sur la réforme du mode de scrutin, Gouvernement du Québec, Services des publications officielles Québec, 1979, page 105.

disposent d'une marge de manœuvre réduite et les électeurs cherchent à maximiser leur vote. Par ricochet, une ou plusieurs circonscriptions cherchent à demeurer près du pouvoir. Plutôt qu'un lien social déterminant le comportement, c'est plutôt l'offre politique de demeurer près du pouvoir qui semblerait dominer et déterminer le comportement. Toutefois, il n'y a pas que la mécanique du mode de scrutin qui limite l'explication du comportement électoral par le lien social.

Diverses tendances dans la société mettent en péril les particularités régionales. Bien qu'elles perdurent, les identités régionales subissent les assauts d'une tendance à l'homogénéisation générale de la population active, de la rapidité de circulation de l'information, des réseaux d'informations et cela se répercute aussi au niveau de la politique. Les projets des différents partis sont définis à l'échelle nationale et non au niveau local ou régional; il en va de même pour la stratégie électorale. Nicole Sztokman pose la question à propos des particularités régionales, qu'elle identifie à l'effet local "a-t-il tendance à disparaître au profit d'un comportement influencé par les grandes tendances nationales?(1)". En définitive, cet effet local a-t-il encore une influence pouvant susciter un comportement électoral sur un territoire donné? À en juger par les commentaires sur les résultats de 1985 en Sagamie il semble en effet que cela ait pu jouer de manière non-équivoque par l'entremise du lien social ambiant.

Parler de lien social s'apparente à la manifestation d'un sentiment d'appartenance, d'une cohésion sociale territoriale. Ce sentiment d'appartenance relié au territoire demeure subjectif dans la mesure où les régions ne sont pas des entités

¹Nicole Sztokman, "La France, géographie et politique", dans Géographie Sociale, page 27.

politiques autonomes, mais plutôt des limites administratives et que cette relation sociale avec son environnement physique consacre l'idée d'une identité d'un vouloir être différencié. Mais, qui donc manifeste ce sentiment, qui en parle? Peu d'études se sont penchées sur le sujet, du moins à un niveau régional et de façon exhaustive.

Deux chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi s'y sont attardés. Eux-mêmes d'emblée soulignent les limites, toutefois, certaines informations sont utiles à la compréhension du sentiment d'appartenance en Sagamie. Ainsi, ils observent que les gens qui manifestent le plus fort sentiment d'appartenance se recrutent parmi les responsables d'organismes communautaires, les fonctionnaires municipaux et les maires⁽¹⁾. Ces derniers occupent donc des fonctions formelles. Ils disposent d'importants pouvoirs publics d'intervention. Ils forment en quelque sorte l'élite régionale.

À la question portant sur le degré d'intérêt à la politique, les auteurs soulignent un intérêt intimement lié à la fonction politique occupée dans le système⁽²⁾. En d'autres termes, les personnages dont le poste en lien de communication directe avec les autorités gouvernementales provinciales sont ceux qui se préoccupent le plus des actions de la gouverne. Ces deux observations forcent à reconnaître la place des élites, les gens en position d'autorité dans la région, au centre de tout ce qui se passe et se dit, des événements et des discours.

¹ Paul Pilisi et Michel Légaré, Le pouvoir politique régional, page 131. L'échantillon des chercheurs comprenait aussi une catégorie électeurs. Cette catégorie a obtenu le plus faible pourcentage et se retrouvait en bas de liste à cette question.

² Paul Pilisi et Michel Légaré, Le pouvoir politique régional, page 95.

Si tel était le cas, les élites pourraient jouer un rôle dans la structuration du comportement électoral de la région. Une étude signalée par le professeur Juan Luis Klein de l'Université du Québec à Chicoutimi met en lumière cette idée de l'influence de l'élite régionale et permet au chercheur d'esquisser une hypothèse intéressante à ce sujet:

"Une analyse de contenu du journal régional Le Quotidien, qui tout en étant la propriété de l'un des monopoles québécois de l'information écrite demeure un véhicule de l'idéologie de l'élite régionale, nous permet de mieux comprendre les raisons de l'appui régional au Parti Québécois. On voit à partir de cette analyse la perception que les régionaux ont du parti. Le Parti Libéral est perçu comme le parti des grands centres et Robert Bourassa suscite la méfiance des régionaux. Les candidats du Parti Québécois sont vus comme plus aptes à défendre les intérêts de la région plutôt que ceux de la Province. Le vote est dû au fait que la région constitue une famille fière, solidaire, unie et dynamique, et est montrée comme l'affirmation d'une identité. L'isolement politique de la région, loin d'être vu comme une catastrophe, constitue une démonstration de la cohésion régionale, cohésion qui, considère-t-on, doit être maintenue. Cette perception par l'élite saguenéenne de ce qu'est le Parti Québécois est certainement aux antipodes de ce que la Révolution Tranquille prônait, avec sa vision moderniste, urbaine et globalisante de la société québécoise, et est révélatrice des changements d'orientation de celui-ci. A partir de ce constat, il est alors possible de faire l'hypothèse que le bloc social, qui jadis appuyait l'Union Nationale, appuie maintenant le Parti Québécois⁽¹⁾".

La démonstration de l'influence des élites régionales sur le comportement de l'électorat souffre d'évidence: qu'en est-il du sens porté au concept "bloc social"? Faut-il comprendre qu'une élite supporte les visions d'une formation politique et en devient l'intermédiaire auprès de la masse de l'électorat de la région? En pareil cas, les électeurs n'ont qu'à puiser dans les discours de cette dernière pour trouver les motifs à faire un choix. Devant une telle situation, il faut que l'élite soit virtuellement près de la population et acceptée:

¹ Juan Luis Klein, "Les choix politiques au Québec contemporain: Entre l'affirmation nationale et la local-démocratie", dans Géographie Sociale, page 387. (souligné dans le texte)

"Qu'elles soient positives ou négatives, les analyses de la société de masse ne les conçoivent qu'en fonction d'un encadrement central d'une organisation, soit partisane, soit étatique..."

Dans toutes les versions, que ce soit pour déplorer ou pour célébrer ce jugement de valeur, les vraies élites ne peuvent qu'être populaires...¹".

Mais cette élite serait-elle composée des mêmes représentants: l'appui du bloc social à l'Union nationale et au PQ se doit d'être reconsidérée à la lumière du contexte temporel. D'abord, les jours de gloire des unionistes remontent aux années 1940-1950, alors que pour les péquistes à partir du milieu des années 1970. Il faut tenir compte des modifications socio-économiques, des nouveaux électeurs apparaissant au moment des élections. Quoi qu'il en soit, la population semble être réduite à suivre le courant introduit par une élite. Bien que cela soit une hypothèse, elle n'est pas sans questions.

En revanche Klein postule que ce sont elles qui tiennent le discours de la nécessaire cohésion régionale, du lien social intimement lié au territoire et sa population. Si les régions deviennent des lieux où se développent les phénomènes politiques, il apparaît difficile de faire abstraction du rôle des élites à titre de porte-parole de cette cohésion qui met en valeur un système de parti et une culture politique. Il s'agit pour eux de mettre en valeur l'harmonie sociale manifestée par un comportement électoral homogène pour ainsi signaler au gouvernement qu'il devra tenir compte de la volonté électorale régionale.

¹ Jacques Zylberberg, "Macroscopie et microscopie des Masses", dans Jacques Zylberberg, (sous la direction de), Masses et Postmodernité, Québec et Paris, PUL et Méridiens Klinsieck, page 22.

Les relations effectives entre les élites locales et le lien social ne sont pas évidentes. Par contre celles-ci portent un intérêt plus grand à la "chose" politique, manifestent un sentiment d'appartenance supérieur aux particularités régionales et n'hésitent pas à soutenir le discours de la nécessaire cohésion sociale. Il devient utile de s'interroger sur la place qu'elles occupent au sein d'une société et à plus forte raison dans une région.

4.4 Elites et lien social

Au point de départ, les élites d'une région se retrouvent dans une position ambiguë face au pouvoir politique, en l'occurrence le gouvernement provincial, et la population régionale: elle ne dispose pas de pouvoir réel. En dépit de l'absence d'autorité légale et de capacité légitime d'imposer sa volonté à la population régionale, elle n'est pas sans influence au sein de la société. Guy Rocher le rappelle en affirmant:

"Mais définir les élites seulement à partir de ceux qui détiennent de l'autorité et du pouvoir, c'est négliger ceux qu'on peut aussi considérer comme faisant partie des élites par suite de l'influence qu'ils exercent, sans détenir de poste d'autorité et sans avoir de pouvoir reconnu(¹)".

Cette influence s'exerce à plusieurs niveaux: par le poids qu'elles pèsent dans les prises de positions à prendre, la part qu'elles prennent aux définitions collectives de situation et aussi parce qu'elles provoquent certains mouvements d'identification(²). Il apparaît clairement que ce sont des personnages difficilement contournables en

¹ Guy Rocher, Introduction à la sociologie générale, Tome 3, "Le changement social", Montréal, HMH Hurtubise, 2ème édition, page 412. (souligné dans le texte)

² Ibid, pages 416-419.

particulier lorsque le pouvoir central procède à des modifications de ses relations avec les intermédiaires régionaux dans le cadre d'une réorganisation de ses interventions à propos du développement des régions dès les années 1960 au moment de la "Révolution Tranquille".

L'intention visée par l'Etat était de faire entrer le Québec dans la "modernité" à la suite de la période de la "grande noirceur" duplessiste par une intervention massive de l'Etat dans toutes les sphères de l'activité sociale et économique:

"Nous sommes ainsi confrontés à une action de développement entreprise sous la Révolution tranquille, qui pousse le Québec à sortir de la dépendance industrielle pour atteindre un capitalisme périphérique de type programmé. Une telle trajectoire où s'articulent mode de développement et mode de production confère à l'Etat une place fondamentale: agent de transformation historique, il gère le mode de développement de la société québécoise et l'intalle dans la société programmé. Dans cette mouvance, les forces sociales qui s'étaient d'abord associées au développement se recomposent pour donner naissance à un ensemble de mouvements sociaux qui contestent l'appropriation de plus en plus exclusive par la technocratie du système issu de l'intervention étatique⁽¹⁾".

La programmation se construit autour des interventions étatiques pour venir en aide aux régions qui ont des difficultés à assurer leur propre développement économique. Une des premières initiatives gouvernementales vise la région du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie. Par le biais du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec (le BAEQ), les autorités gouvernementales investissent des deniers publics pour venir en aide aux populations régionales⁽²⁾. Dans cette foulée, le gouvernement provincial met de l'avant

¹ Gilbert Renaud, À l'ombre du rationalisme, "La société québécoise, de sa dépendance à sa quotidienneté", Montréal, Editions Albert Saint-Martin, 1984, page 21.

² Le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont tous deux mis de l'avant des programmes spécifiques dans le cadre de ce projet de développement régional.

de nouvelles structures lui permettant d'intervenir dans les régions pour soutenir le développement régional ou local: entre autres il y a la création des régions administratives, des communautés urbaines et régionales, les fusions municipales et aussi la mise en place des municipalités régionales de comtés, les MRC⁽¹⁾. Toutes ces modifications appellent une consultation avec les populations régionales: l'effet recherché est de créer une concertation régionale afin de l'intégrer à la logique de l'intervention étatique. Depuis une vingtaine d'années au Québec, la région devient un concept largement utilisé dans le discours politique.

La réappropriation par les élites régionales lui permet de procéder à l'identification de liens et la formulation d'objectifs qui transcendent les intérêts de la population d'un territoire en insistant sur une cohésion sociale nécessaire à la résolution des problèmes d'une région. Un tel discours n'est pas sans rappeler l'idée de la formation d'une communauté d'intérêts destinée à sauver la région et de miser sur ses propres capacités. Michel Maffesoli rappelle que ce vouloir être communautaire prend son sens particulièrement dans le populisme russe du XIXème siècle en tant que mode d'expression des particularités sociales:

"En mettant l'accent sur la solidarité de base, sur les effets de la communauté, sur ce mythe de la commune (la fameuse *obscina russe*), pour certains en annonçant que la machine allait favoriser cette communauté, les populistes pourraient être fort utiles à tous ceux qui aujourd'hui pensent le présent et l'avenir en termes d'autonomie ou de micro-sociétés⁽²⁾".

¹ Dans le cas présent, il s'agit de procéder à l'énumération sommaire des différents découpages territoriaux effectués par le gouvernement du Québec dans le cadre d'interventions concernant le développement régional. D'autres découpages furent effectués à d'autres fins, à titre d'exemple les Conseils Régionaux de Santé et de Services Sociaux, les CRSSS.

² Michel Maffesoli, "Masse et politique", dans Jacques Zylberberg (sous la direction de), Masses et postmodernité, page 54. (entre parenthèse dans le texte)

L'idée de l'autonomie n'est donc pas nouvelle et le discours soutenu par les élites régionales également. Dans le contexte de la "réarticulation" des rapports entre l'Etat québécois et les régions, un tel plaidoyer de leur part n'est pas sans faire sourciller. Elles postulent une décentralisation des pouvoirs du gouvernement central vers les régions mais n'obtiennent en réalité que la possibilité de gérer les programmes établis par les technocrates gouvernementaux:

"Telle est l'autogestion technocratique sur laquelle se modèle le discours péquiste de décentralisation: la technocratie assure ainsi sa domination en élaborant un système de règles et d'objectifs que doit atteindre la société tout en laissant à chacun le soin de s'autogérer. La bureaucratisation cède le pas à un système plus souple et plus dynamique qui transforme l'exercice du pouvoir sans en diminuer l'emprise⁽¹⁾".

Dans ce cadre établi par les autorités gouvernementales les élites régionales chercherait à s'établir comme agents de liaison entre l'Etat et la société régionale. Ainsi, elles se placent bien en vue face au gouvernement et aussi la population, ce qui l'autorise à gérer les intérêts divergents qui ont cours sur l'ensemble du territoire à la place de l'Etat. De là, tout l'intérêt de faire valoir le sentiment d'appartenance, de soutenir le discours de la cohésion sociale et d'être plus intéressé que la moyenne des gens à la politique, car il y va de leur place dans le système social, économique et politique. En quelque sorte, elles tentent d'exercer une influence au sein de la collectivité régionale.

Il n'est guère surprenant et par conséquent plus facile à comprendre que les résultats électoraux de 1985 en Sagamie ne les affectent pas car elles auront à négocier avec le nouveau gouvernement libéral avec l'image d'un "appui" populaire résultant du

¹ Gilbert Renaud, À l'ombre du rationalisme, pages 136-137

scrutin. En somme, les élites régionales fabriquent le lien social nécessaire au maintien de leur place dans la société régionale.

Il devient utile de reprendre ici la citation de Marx placée en exergue au chapitre III en la modifiant pour les besoins des propos de cette partie: "Quand on parle de région, je me demande quel mauvais coup on est train de jouer à la population régionale en son nom". Ce n'est pas la population qui s'inquiète des modifications qu'apporte l'Etat dans les découpages territoriaux mais bien les élites et ces dernières recherchent l'appui populaire pour justifier leur présence. Les résultats électoraux de 1985 deviennent un alibi intéressant pour le faire. Bref, les élites régionales ont tout intérêt à faire coïncider l'espace administratif et l'espace politique.

4.5 Conclusion du chapitre.

Le concept des régions politiques permet de distinguer la région administrative de celle dite politique. Apparaissant à la faveur d'un système de partis issu des résultats électoraux, le découpage d'un territoire national montre que des circonscriptions contiguës peuvent adopter des comportements électoraux qui les différencient des autres, formant une région politique. Celle-ci se distingue des autres parce qu'elle affiche une autonomie dans son comportement électoral disposant ainsi d'une culture politique. Maintenant, voulant appliquer ce modèle à celui de la Sagamie, force est de reconnaître la faible coïncidence entre la région administrative et une région politique. L'espace administratif ne correspond pas à la réalité politique révélée par les comportements électoraux.

D'abord, parce que cet espace ne génère qu'une seule région politique épousant les contours de la région administrative, soit en 1985. Ensuite, les résultats électoraux ne confirment pas l'existence d'une cohérence dans le comportement électoral de la région: la seule continuité apparaît pour les élections de 1981 et 1985, mais n'inclut pas toutes les circonscriptions sagamiennes. Finalement, cette région politique "temporelle" de 1981 et 1985 comprend aussi Laviolette, Ungava et Abitibi-ouest, des circonscriptions non incluses dans la région administrative Sagamie. En conséquence, peut-on parler d'un lien social unissant l'électorat sagamien dont l'effet soit d'orienter le vote dans la même direction? Il est permis d'en douter.

La démonstration est suffisamment avancée pour étayer des conclusions venant infirmer l'hypothèse de cette recherche: s'il existe un lien social régional, il ne se répercute pas au plan électoral. Si l'homogénéité des choix électoraux constitue l'illustration du lien social d'une région, cette situation n'est pas récurrente en Sagamie. La recherche n'avait pas pour but de mettre à jour la nature du lien social à l'origine du comportement électoral, mais plutôt de démontrer que la récurrence du comportement électoral ne l'est pas durant la période 1970 à 1985.

En résumé, la Sagamie n'est pas la région politique proposée par les commentateurs parce que:

1-La seule région politique illustrant une continuité n'épouse pas les contours de la région administrative.

Ce fait fut abondamment illustré auparavant. Cependant, les résultats d'analyse ont montré que la circonscription de Roberval se distingue des autres, en particulier au cours des quatres premières élections⁽¹⁾ et, en ce sens, cela sans infirmer les thèses de Seiler, elle constitue une région politique en elle-même.

2-La culture politique de la région se traduit par la fidélité au gouvernement sortant, cependant ce n'est pas exclusif, car voter en fonction du pouvoir doit être également considéré.

Voter pour un formation politique n'est qu'une partie du comportement étudié ici. Les quatre indicateurs retenus, axe des partis en opposition, le choix pour le pouvoir, la fidélité au gouvernement sortant et le choix de réélire le même parti, donnent une idée plus fidèle de la manifestation du choix électoral. Ils permettent de souligner aussi les différences entre la Sagamie et le reste du Québec. Enfin et surtout, ils constituent des indices supplémentaires destinés à dégager la culture politique des résultats.

Ainsi, la reconduction de la région politique et même des résultats homogènes de 1985 sont incertains. Et si les sondages actuels qui donnent le Parti libéral gagnant,

¹ En dépit du fait qu'aux élections de 1981 et 1985, la circonscription de Roberval affiche le même axe des partis en opposition que les autres circonscriptions de la Sagamie, trois observations viennent confirmer la particularité de Roberval aux élections de 1970, 1973 et 1976: d'abord les oppositions sont plus nombreuses dans Roberval qu'ailleurs, dans la région. Ensuite, l'ordre dans lequel les oppositions se présentent sont également différents dans Roberval. Enfin, la présence du Ralliement créditiste dans Roberval constitue un cas unique dans la région durant ces trois élections. Par ailleurs, en 1981 et 1985, seule l'opposition entre les péquistes et les libéraux s'est concrétisée dans toutes les circonscriptions du Québec.

réalisent leur prédiction⁽¹⁾, il y a fort à parier que dans la région un revirement de la situation peut survenir malgré le fait que le choix de réélire ou non le même parti qu'à l'élection précédente favorise nettement le P.Q.

3-Des acteurs sociaux, en l'occurrence des élites régionales, se chargent de parler de lien social pour expliquer le comportement au nom de l'ensemble.

La région administrative et même la région politique ne dispose d'aucune autonomie politique, c'est-à-dire il n'y a pas de gouvernement régional, palier détenant un pouvoir politique distinct du gouvernement provincial, donc elle n'agit pas comme un acteur au sens où l'entend Touraine. Ce rôle d'acteur reviendrait plutôt aux élites régionales qui se considèrent comme les porte-paroles régionaux face au gouvernement. Mais, eux-mêmes n'ont pas de pouvoir politique formel. Ils sont en quelque sorte des intermédiaires entre le gouvernement et la société régionale d'où l'intérêt de soutenir le discours sur le nécessaire lien social.

4-Les partis politiques en opposition sont peu nombreux, limitant par le fait même la possibilité d'une réelle différenciation avec l'ensemble du Québec.

Depuis 1981, la situation du bipartisme parlementaire au Québec est instructive à ce sujet. Les deux seuls partis qui luttent pour le pouvoir sont le PLQ et le PQ. De plus,

¹ En date du mois de Juin 1989.

durant toute la période étudiée, que ce soit au niveau régional ou au niveau provincial, l'axe des partis en opposition met au premier plan la rivalité entre ces deux formations politiques. Il devient difficile de parler de réelle démarcation, à tout le moins idéologique, mis à part la position constitutionnelle de chacun d'entre eux.

5-L'élection de 1985 est la seule exception où la Sagamie se démarque de l'ensemble et la seule sur toute la période.

La présomption d'une identité politique portée par un territoire demeure une affirmation risquée si elle ne s'étale pas dans le temps. La possibilité de présenter une particularité à une élection et de la modifier à l'élection subséquente demeure. Dans le cas de la Sagamie, les régions politiques présentent cette caractéristique. A travailler synchroniquement, il arrive d'oublier que la structure d'un comportement électoral puisse se construire dans le temps et peut aussi bien se défaire.

6-Les régions politiques sagamiennes manifestent une retenue à l'endroit du Parti libéral du Québec.

Une seule région politique est favorable au PLQ. Pourtant, en trois occasions ce parti forme le gouvernement. Or, en 1970 et 1985, les régions politiques se retrouvent dans "l'opposition". Est-ce la marque d'un rejet du Parti libéral ou la manifestation d'un soutien au nationalisme véhiculé par l'Union nationale (1970) et par le Parti québécois (1985)?

Dans le cas du nationalisme, il faut prêter attention au type de nationalisme véhiculé par ces deux partis: l'Union nationale en prônait un à tendance conservatrice et le PQ social-démocrate, Léon Dion émet l'hypothèse que la propagation des divers nationalismes ne s'appuie pas sur les mêmes bloc sociaux:

"En ce qui concerne le nationalisme conservatiste, j'ai émis plus haut l'hypothèse de l'existence d'un circuit de communication à triple palier, celui de l'élite supérieure, celui de l'élite locale et régionale et celui de la masse. J'ai également émis l'opinion que l'élite locale et régionale, constituée des notables, clercs et laïcs, constituait le palier critique dans la communication des idées nationalistes. En ce qui concerne le nationalisme libéral et le nationalisme social-démocrate et le nationalisme socialiste, je suis d'avis que ce sont les groupes secondaires ou les collectivités diverses (syndicats ouvriers, comités de citoyens, organisations patronales, partis politiques, etc.) qui, en tant que relais et créateurs idéologiques "sui generis", constituent le palier critique de la propagation de la culture politique"(1).

Si telle hypothèse s'avère juste, il devient difficile de porter un jugement de continuité au sujet de la tendance nationaliste de la Sagamie. Qui plus est, le "bloc social qui jadis appuyait l'Union nationale appuie maintenant le Parti Québécois"(2) du professeur Klein est fortement remis en question, car les élites-relais ne sont plus les mêmes.

Concernant le rejet du Parti libéral, il serait intéressant d'avancer des hypothèses concernant la qualité des candidats péquistes et unionistes, par exemple, la popularité du chef libéral en 1985, l'ascendance des différentes formations politiques au

¹ Léon Dion, Nationalismes et politique au Québec, Montréal, Hurtubise HMH, collection "Sciences de l'homme et humanisme", 1975, pages 146-147. (Souligné dans le texte)

² Il faut se rappeler que cet énoncé était une hypothèse de sa part.

niveau de leur organisations respectives, comme facteurs explicatifs. La porte demeure ouverte sur des explications à fournir.

En définitive, le lien social n'apparaît pas être la ou une des causes du comportement électoral de la Sagamie en 1985. Par conséquent, le concept des régions politiques permet de nuancer les commentaires basés sur la seule analyse des résultats et produits à la suite d'un seul événement.

Conclusion

"La région n'a pas de dimension par elle-même, mais en fonction du problème étudié, de l'espace considéré et de l'horizon de temps envisagé".

Jacques R. Boudeville

La particularité des résultats de l'élection de 1985 en Sagamie était que la totalité des circonscriptions d'une région administrative accordait sa confiance aux représentants du Parti québécois. Devant l'ampleur de la victoire libérale, cette coïncidence n'allait pas demeurer sans commentaires. Les observations, formulées en introduction et à l'annexe 1, présumaient de l'existence d'un lien social constitutif poussant l'électorat sagamien à rejeter les thèses du Parti libéral du Québec. L'espace du vote y était décrit comme conférant à l'entité administrative une identité politique par l'entremise de ses choix politiques; les députés régionaux, comme bloc uni envers et contre tous, prendraient place à l'Assemblée nationale en défenseurs irréductibles des intérêts de la région ... dans l'opposition. Mais les commentateurs n'en restaient pas là: la conjoncture électorale illustrée par le monopole partisan de 1985 semblait constituer un principe immanent de la population régionale.

Cette mise en situation orchestrée par les divers commentateurs devenait le prétexte pour entreprendre une recherche de la régularité de l'homogénéité de 1985 observée dans cette région. La question n'était pas d'expliquer le pourquoi des résultats

de 1985, ni de rendre compte de la nature de ce lien social, mais bien de montrer comment les faits se présentent entre eux, dans une perspective diachronique et se prêtent à une interprétation plus nuancée. Bref la portée de l'étude se limite à l'analyse descriptive du comportement électoral des circonscriptions de la région Sagamie.

Situer le comportement électoral dans une succession de séquences temporelles, en l'occurrence la période 1970 à 1985 où cinq élections furent tenues, permet de dégager sa régularité diachronique. Cette volonté de la connaître prend sa source dans le refus de considérer l'idée d'une explication du comportement électoral par le lien social sous l'apparence de l'homogénéité des cinq circonscriptions à l'élection de 1985. Mais le concept de région pose aussi des difficultés.

L'usage qu'en font les commentateurs s'apparentait à une réalité constituée, alors qu'il faut tout de même s'interroger sur son mode de constitution et de la réalité de sa construction. Or, les régions administratives au Québec résultent d'un découpage administratif dont le but implicite est de susciter une cohérence dans les intérêts et les priorités de la population d'un territoire découpé en vertu des exigences de la technocratie gouvernementale. Tandis que l'espace politique consécutif aux résultats des élections peut ne pas recouper l'espace administratif.

Récuser la notion de région comme l'espace terreau de l'identité fut un présupposé essentiel dans le choix méthodologique afin d'éliminer la distance entre le sens commun des commentateurs sur le concept de région administrative "politique" et la nécessité de construire le concept de région politique. Il s'agissait de fournir un modèle formel

d'analyse destiné à donner, par le biais de la structure du comportement électoral, un éclairage spécifique sur les choix électoraux des cinq circonscriptions de la Sagamie.

Le concept de région politique élaboré par le politologue suisse Daniel-Louis Seiler donnait la possibilité de décrire le comportement électoral tout en prenant en considération le fait que le vote s'exprime directement au sein d'une circonscription et la nécessité de le situer dans sa temporalité. Une région politique naît du système de partis - l'axe des partis en opposition - sur un ensemble de circonscriptions contigües. Cependant, la seule prise en compte du système de partis paraissait insuffisante pour montrer avec pertinence la réalité du comportement électoral dans toute sa complexité, du moins pour le Québec¹).

Cette méthode et cette perspective démontrent la non concordance entre la région administrative et la région politique et que l'homogénéité des choix électoraux de 1985 en Sagamie n'est pas récurrente. Cette dernière conclusion peut sembler hérétique dans la mesure où la prise en considération du seul choix partisan l'invaliderait pour les élections de 1981. Toutefois, le comportement électoral n'est pas imputable au seul choix en faveur d'un parti. Les quatres indicateurs retenus pour interpréter le comportement électoral donnent une mesure plus adéquate de la réalité politique dans chacune des circonscriptions; la situation de Roberval est typique de ce point de vue, circonscription qui se retrouve à l'écart des autres dans quatre élections sur cinq.

¹ Voir en introduction les raisons militant en faveur d'une application "non-orthodoxe" de la démonstration de Daniel-Louis Seiler. En guise de rappel, trois autres indicateurs s'ajoutent à celui de l'axe des partis en opposition: le choix en fonction du pouvoir; la fidélité au gouvernement sortant; le choix de réélire ou non le même parti qu'à l'élection précédente. Le tout forme la structure du comportement électoral.

Le tableau des régions politiques en Sagamie montre une discontinuité spatiale et temporelle. D'une part, il y a irrégularité diachronique dans les comportements électoraux. Mis à part 1985, il n'existe pas d'homogénéité dans le comportement électoral de la Sagamie. Dans cette perspective, les commentaires ne valent que pour cette élection.

D'autre part, quatre régions politiques apparaissent au cours de la période, mais inégales dans leur configuration territoriale et aux "couleurs" politiques contrastantes. Celle de 1970 regroupe les circonscriptions de Chicoutimi et de Dubuc favorisant l'Union nationale; en 1973, elle réunit Jonquière et Lac-Saint-Jean, engagée envers le Parti libéral du Québec; à l'élection de 1981, elle se compose de quatre circonscriptions, Chicoutimi, Dubuc, Jonquière et Lac-Saint-Jean, et soutient la Parti québécois; enfin, en 1985, elle est formée des quatres districts électoraux de la région politique de 1981 et de Roberval, l'ensemble réitérant sa confiance aux députés du PQ. Une seule fois la Sagamie montre une continuité, soit pour les élections de 1981 et 1985 mais seulement pour quatre des cinq circonscriptions.

Ces discontinuités spatiales et temporelles ne permettent pas d'inférer l'existence d'une culture politique au sens de Seiler. Rien qui indique que voter pour une formation politique signifie l'adoption des thèses de ce parti et montrer son accord aux principes défendus par celui-ci. Bref, l'homogénéité du comportement électoral en Sagamie ne résiste ni au facteur temps, ni au facteur territorial.

La place occupée par la Sagamie à l'intérieur de l'ensemble québécois offre peu d'indications d'une singularité de son comportement électoral. Lorsque le mouvement en

faveur d'un parti s'enclenche dans la province, son habitude est d'y participer, comme le démontrait l'axe des partis en opposition à l'exception des élections de 1985. À cette dernière élection, si voter pour le Parti québécois dans les cinq circonscriptions est perçu comme la manifestation d'une conscience collective, l'aire de diffusion de ce comportement déborde des limites territoriales de la région administrative sagamienne: la région politique incluant les circonscriptions sagamiennes intègre des circonscriptions situées dans trois autres régions administratives⁽¹⁾. De plus, à cette élection deux autres régions politiques présentent les mêmes choix que ceux de la Sagamie, d'où la difficulté de parler de l'existence d'un particularisme électoral régional appliqué à la Sagamie.

Par ailleurs, la tendance oppositionniste des régions politiques observée en deux occasions se doit d'être placée dans sa juste perspective: celle de 1970 formée de Chicoutimi et Dubuc n'a pas la diffusion spatiale de celle de 1985, mais toutes deux résistent au Parti libéral du Québec porté au pouvoir. À une seule autre occasion, depuis 1912⁽²⁾ soit au cours des vingt et une élections tenues avant 1970, la Sagamie manifeste un tel comportement: en 1935 par l'élection de candidats de l'Action libérale nationale dans Chicoutimi et Roberval⁽³⁾ et d'un conservateur dans Lac-Saint-Jean, alors que le Parti libéral, dirigé par Alexandre Taschereau, remporte l'élection.

¹ La circonscription de Laviotte se trouve dans la région administrative Mauricie-Bois-Francs, celle d'Ungava dans Nord du Québec et celle d'Abitibi-Ouest dans Abitibi-Témiscamingue.

² Les élections de 1912 se tenaient dans le cadre d'une nouvelle carte électorale. Le territoire occupé par les deux seules circonscriptions de l'époque, Chicoutimi et Lac-Saint-Jean, couvrait l'espace qui allait devenir la région administrative Sagamie au cours des années 1960.

³ La circonscription de Roberval fut créée en 1931 à partir d'une portion du territoire de Lac-Saint-Jean.

Autrement, la région va dans le même sens que le reste du Québec soit de façon majoritaire, soit en bloc compact derrière une formation politique.

La recherche de particularismes trouve son expression dans une plus grande fidélité au gouvernement sortant et dans la réélection du même parti qu'à l'élection précédente, favorisant nettement le PQ dans les deux cas. Mais, faut-il le répéter, cela ne vaut que pour l'élection de 1985 parce que la totalité de l'électorat sagamien se comporte différemment du reste de la province en inscrivant son choix partisan à l'enseigne de l'opposition. Néanmoins, la corrélation entre le choix partisan péquiste et les trois autres indicateurs établit clairement une plus grande disposition à voter en faveur du Parti québécois en Sagamie. Malgré cela, la culture politique est liée à un rapport instrumental du gouvernement et de l'électorat et non à un rapport idéologique; il faut que le parti pour lequel on vote soit susceptible de former un bon gouvernement, soit dans le passé ou soit dans l'avenir. Ainsi, la particularité d'être plus fidèle au gouvernement sortant n'a rien à voir avec l'idéologie d'un parti.

À ce chapitre, Léon Dion s'avère fort explicite au sujet du nationalisme, lequel est surtout associé au Parti québécois, comme idéologie de support au système politique:

"De fait, il serait difficile de démontrer qu'un gouvernement ait réussi à prendre la pouvoir et à le conserver grâce au seul support d'une idéologie nationaliste. Tout nationalisme, quel qu'il soit, est impuissant à lui seul à fournir aux agents politiques les garde-fou et les justifications dont ils ont besoin pour surmonter les sources de tensions qui éprouvent le système politique en ses diverses parties de même que pour permettre aux agents gouvernementaux de poser les actes de gouvernement requis d'eux. Le nationalisme ne révèle toute sa force - et alors cette force peut être fracassante - que lorsqu'il est associé à une autre idéologie - libéralisme,

corporatisme, fascisme, socialisme - également intimement reliée au système politique puisqu'elle définit le régime."⁽¹⁾.

L'étiquette nationaliste dévolue au Parti québécois ne fut pas le fer de lance des engagements péquistes au cours des campagnes électorales. André Bernard et Bernard Descôteaux se montrent perspicaces à cet égard:

"Dans la mesure où cette option (la souveraineté-association) est encore refusée par la majorité, les dirigeants de Parti québécois craignent qu'elle ne devienne l'enjeu majeur d'une élection. En 1973 déjà, et en 1976 surtout, ils ont organisé leur stratégie électorale de façon à éviter tout débat de fond sur le thème de la souveraineté du Québec. Le verdict du référendum du 20 mai 1980 a raffermi la volonté des dirigeants du Parti québécois de bien distinguer entre l'option constitutionnelle établie dans le programme du parti et les engagements électoraux. ...

Comme en 1976 (et aux élections de 1981), les dirigeants du Parti québécois ont pu évacuer la question nationale de leur publicité et de leur discours de la campagne électorale, et cela en dépit de la volonté de nombreux militants. Mais agir autrement aurait sans doute contribué à mener la Parti libéral au pouvoir... "⁽²⁾.

Aux élections de 1985, le Parti québécois en proie aux tiraillements internes au sujet de son option nationale, fit preuve de la même retenue la concernant dans ses engagements électoraux. Mais, en dehors de cette option nationale, les programmes électoraux ne montrent pas de distances infranchissables.

Diverses études indiquent que les différences entre les Parti libéral et Parti québécois n'offrent pas autant d'écart que le sens commun porte à croire à la fois dans la thématique électorale et aussi selon les propositions faites dans le cours d'une

¹ Léon Dion, Nationalismes et politiques au Québec, page 25.

² André Bernard, Bernard Descôteaux, Québec: élections 1981, Montréal, Hurtubise HMH, "Cahiers du Québec", Collection Science politique, pages 100 et 102. (Nos parenthèses)

campagne électorale. Le conflit les opposant est médiatisé par des élites nationales qui n'ont pas la même vision de l'évolution de la société québécoise, le PLQ à l'intérieur du Canada et le PQ à l'extérieur.

Enfin, le lien social tant mis en exergue par les commentateurs semble être la préoccupation des élites sociales régionales. Du moins, sont-ce elles qui en parlent le plus: la population en général ne semble pas préoccupée par les mêmes sujets. Par contre, celles-là ne disposent pas de moyens formels, de pouvoirs décisionnels politiques lui autorisant à agir au nom de la population régionale. Le "mérite" de ces élites régionales est de créer les représentations de la région et de les proposer aux concitoyens.

La singularité de cette recherche repose sur l'étude d'un comportement spatialisé mais dégagé du découpage administratif. Peu de recherches ont porté attention à ce genre d'études. La majorité de celles qui ont analysé ce type de comportement se limitent soit à ventiler le territoire québécois en trois grands ensembles - la région montréalaise, celle de Québec et le reste, confondus en un seul bloc - ou bien accorder une attention particulière à une seule circonscription. Vincent Lemieux fut récemment un des seuls à s'intéresser à la question des régions. Toutefois, le concept de région s'harmonisait avec celui de la logique du découpage administratif et ne permettait guère de nuances au sujet des diverses composantes régionales. L'intérêt d'étudier le comportement électoral spatialisé est d'affranchir le comportement électoral de celui des zones fortement urbanisées de Montréal et Québec pour mieux comprendre ce qui se passe dans les autres parties du territoire québécois et de remettre en question les idées toutes faites.

À ce titre, la démarche de Daniel-Louis Seiler constitue un apport plus qu'intéressant. Elle permet de s'affranchir d'un découpage préalable organisé à un niveau supérieur en fonction des intérêts de ce niveau. Par ailleurs, son hypothèse des cultures politiques régionales demeure problématique dans le cas du Québec. Pour qu'une telle hypothèse soit vérifiée, il faudrait recourir à d'autres méthodologies et d'autres techniques d'analyses, telles des enquêtes ou des sondages, car le comportement électoral n'est qu'un aspect du comportement politique, il faudrait lier le premier avec d'autres formes du comportement politique pour lui donner cohérence et continuité⁽¹⁾. Si bien que des explications pertinentes pourraient faire comprendre davantage les directions d'un vote régional.

Les partis politiques au Québec ne sont pas séparés par un clivage idéologique aussi marqué que leurs homologues européens. Au niveau des enjeux électoraux, les conflits qui opposent les formations québécoises sont de nature symbolique même si au niveau instrumental les moyens semblent parfois interchangeables. Cela implique de situer de manière plus précise où se loge la culture politique et de recourir à des méthodes d'investigation plus raffinées.

Le système politique canadien dispose de caractéristiques propres qui nuisent à une application orthodoxe du concept de régions politiques. Le fédéralisme canadien est caractérisé par une situation où les partis politiques aux niveaux fédéral et provincial ne sont pas les mêmes, limitant d'autant la comparaison avec des résultats d'élections fédérales et d'autres provinces. De cette façon, il devient plus prudent de faire comme

¹ Buléon, Pascal, " Géographie des comportements électoraux et géographie sociale", dans Géographie Sociale, page 54.

Vincent Lemieux et n'étudier que le vote des libéraux présents aux deux paliers: il faut constater le fait ici plutôt que le condamner.

Au Québec, la situation de bipartisme limite le choix de l'électorat et permet difficilement de dégager une culture politique liée au projet de société émis par les forces en présence comme le fit Daniel-Louis Seiler dans les études qu'il a menées sur la Belgique et la Suisse.

Toutefois, quelques soient les limites posées en regard du concept de région politique transposé au cadre québécois, le peu distance idéologique entre les deux principales formations québécoises le PQ et le PLQ, des partis politiques différents tant du point de vue du dénominalif, de leur composition socio-économique, du programme aux deux paliers gouvernementaux et le règne du bipartisme parlementaire à Québec, ces limites ne seraient-elles pas des manifestations d'une culture politique, à tout le moins électorale? La question est posée, pour l'instant peu de réponses peuvent être apportées dans le cadre de cette recherche. Le but n'était pas d'établir des comparaisons avec d'autres pays.

Par ailleurs, la séduction était grande, devant l'attrait des résultats de 1985, d'effectuer des recherches explicatives à partir de cette situation. Dans cette étude, il n'était pas question d'expliquer précisément les raisons qui ont fourni la matière au comportement sagamien sur l'ensemble de la période étudiée et tout particulièrement en 1985: là n'étaient pas les objectifs. Il importe, cependant, d'élargir le débat sur les possibilités de recherche, incluant des démarches explicatives, du comportement électoral des régions... administratives basées sur les résultats des circonscriptions.

D'abord, peu de recherches existent, si bien que la connaissance des différentes parties du territoire québécois se trouve peu relevée. Il ne s'agit d'un plaidoyer à saveur régionaliste, mais plutôt d'une constatation, eu égard à la production scientifique en ce sens.

Certains auteurs québécois⁽¹⁾ ont noté, avec justesse d'ailleurs, la difficulté d'expliquer les motivations du vote au niveau des circonscriptions, tant les explications peuvent être variées. D'autres⁽²⁾ signalent le danger de l'inférence écologique qui produisent des explications pour le moins spécieuses lorsque les variables ne sont pas contrôlées efficacement. Est-ce suffisant pour aliéner la recherche en ce domaine?

Seulement au niveau de la recherche d'explications, de multiples possibilités s'ouvrent. La rétention d'indicateurs tels la nature urbaine/rurale, composition socio-économique des circonscriptions, permettrait de mieux saisir les lignes de force au niveau de chacune des circonscriptions. À titre d'exemple, des cinq circonscriptions sagamiennes, deux, Jonquière et Chicoutimi, épousent à peu près les limites géographiques des deux villes du même nom. Alors que dans les trois autres, le caractère rural est très présent. Une telle étude pourrait présenter des pistes d'explication pertinentes.

Si au niveau provincial, la connaissance de la pénétration des différents partis politiques est connue au sein de l'électorat, peu d'études en font la démonstration au niveau des régions. La même constatation pourrait se faire au sujet des stratégies

¹ André Blais, Hélène Cantin et Jean Crête, article cité, page 537.

² Michel Beaudry, Edouard Cloutier, Daniel Latouche, Atlas électoral du Québec 1970-1973-1976, page 9.

niveau des régions. La même constatation pourrait se faire au sujet des stratégies électorales des différents partis au niveau local, dans le choix des candidats, de la concordance entre les programmes électoraux régionaux et national. En fait d'autres recherches pourraient être entreprises à partir des données et résultats observés ici dans le but explicite de rechercher des explications.

Dans un contexte plus large, dresser la carte des régions politiques au Québec serait tout aussi pertinent: primo, cela ne s'est jamais fait de façon systématique; secundo, cela constituerait toute une série de données, en fait montrer un portrait global de la situation politique du Québec, initiant la recherche d'explications.

Une telle constatation ne revient pas à vouloir limiter la portée de cette recherche au contraire. Le constat porte sur le fait que cette analyse avait un objectif descriptif avant tout et considérait cette étape indispensable à toute analyse visant l'explication, tant dans une perspective diachronique que synchronique. Il faut y voir un constat à vouloir dégager la structure du comportement électoral, du comment les événements se sont produits et succédés et non le pourquoi cela s'est passé ainsi. Evidemment, comprendre et vouloir fournir des explications, supposent des méthodes d'investigations autres et des questionnements différents. Le présent travail s'est prévalu de la voie descriptive, préalable à la constitution d'éléments pour bâtir une ou des explications... à venir.

La conclusion peut se résumer de cette façon: si le lien social s'exprime par une homogénéité de la structure du comportement électoral chez les circonscriptions de la Sagamie, rien n'indique de l'immanence du lien social présumé aux résultats de 1985, ni

de son caractère oppositionniste, ni de son apparence nationaliste. La conjoncture des résultats de 1985 pourrait s'expliquer par une méfiance à l'endroit du Parti libéral plus que par une volonté nationaliste.

Annexe 1
Quelques commentaires dans les
journaux relativement au succès
du Parti québécois en Sagamie à l'élection de 1985

Si le Québec n'est pas une province comme les autres, le Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau réagit également différemment des autres régions. Elle fut la seule à voter majoritairement oui au référendum et hier, elle a résisté à toutes les séductions pour choisir, volontairement l'Opposition.

Bertrand Tremblay, commentaire dans *Le Quotidien*, le 3 décembre 1985.

Il ne reste qu'une seule région véritablement péquiste au Québec, Le Saguenay- Lac-Saint-Jean. Aux élections générales qui se déroulées au Québec, toutes les régions du Québec n'ont pu résister à l'assaut libéral, sauf les cinq circonscriptions situées au nord du parc des Laurentides

dans *Le Quotidien*, le 3 décembre 1985.

Seul le Saguenay-Lac-Saint-Jean a résisté à la vague rouge. Partout ailleurs au Québec, le revirement aura été total, spectaculaire, rapide.

Mario Fontaine, dans *La Presse*, le 3 décembre 1985.

Le Québec a parlé fort hier avec une commune intensité et ses régions, à l'exception du Saguenay-Lac-Saint-Jean, avec une rare unanimité. Effet d'une volonté généralisé de changement, cette unité d'intention a produit un gouvernement libéral fort, démesurément fort.

Jean-Louis Roy, éditorial, dans *Le Devoir* le 3 décembre 1985

Considéré comme un des premiers bastions du Parti québécois, le Saguenay- Lac-Saint-Jean est la seule région du Québec à avoir résisté d'un seul bloc à l'avalanche libérale.

Pierre Gingras dans *La Presse*, le 3 décembre 1985.

Il faudra se rendre à l'évidence: le Saguenay- Lac-Saint-Jean est une forteresse péquiste. C'est la seule région qui a résisté au balayage libéral en élisant cinq députés du Parti québécois sur une possibilité de cinq, hier à l'issue du scrutin provincial.

Gilles Lalancette, dans *Le Quotidien*, le 3 décembre 1985.

Annexe 2
Liste des régions politiques
1970, 1973, 1981, 1985
et 1981-1985

1970

Liste des circonscriptions ayant le même comportement électoral que Chicoutimi et Dubuc

Berthier, Iberville,

Johnson et Nicolet *

Chicoutimi et Dubuc *

1973

Liste des circonscriptions ayant le même comportement électoral que Jonquière et Lac-Saint-Jean

Huntingdon, Beauharnois, Chateauguay, Laprairie, Vachon, Laporte, Saint-Jean, Chambly, Bertrand, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Verchères*

Rimouski, Matane, Matapédia, Gaspé, Bonaventure et Iles de la Madeleine*

Ungava, Roberval, Lac-Saint-Jean, Jonquière, Laviolette, Chaveau, Charlesbourg, Charlevoix, Montmorency, Limoilou, La Peltre, Champlain et Trois-Rivières*

Joliette, Rousseau, Terrebonne, Groulx, Deux Montagnes, Vaudreuil-Soulanges et Prévos

Gatineau, Chapleau, Hull et Papineau*

Milles Iles, Vimont, Fabre et Chomeydey*

Nelligan, Robert, Baldwin, Saint-Laurent, L'Acadie, Bourassa, Jeanne-Mance, Viger, Rosemont, Viau, Gouin, Laurier, Mercier, Mont-Royal, Outremont, Saint-Louis, Sainte-Anne, Westmount, Saint-Henri, Verdun, Notre-Dame-de-Grace, Marquette et Marguerite-Bourgeoise*

Saint-François et Sherbrooke*

* signifie région politique

1981

Liste des circonscriptions ayant le même comportement électoral que Chicoutimi, Dubuc, Jonquière et Lac-Saint-Jean

Fabre, Vimont, Milles Iles, Laval-des-Rapides*

Lafontaine, Sauvé, Bourassa, Crémazie, Dorion, Gouin, Mercier, Saint-Jacques, Sainte-Marie, Rosemont, Maisonneuve, Bourget et Anjou*

Taillon, Marie-Victorin, Vachon, Bertrand, Verchères, Richelieu, Chambly, Iberville, Saint-Jean, Beauharnois et Châteauguay*

Saint-François et Sherbrooke*

Arthabaska, Frontenac, Beauce-Nord et Lévis*

Kamouraska, Témiscouata, Rivière-du-Loup, Romouski, Matane et Matapédia*

Duplessis, Saguenay, Dubuc, Chicoutimi, Jonquière, Lac-Saint-Jean, Ungava, Chauveau, Montmorency, Charlesbourg, Limoilou, Taschereau, Vanier, La Peltre, Louis-Hébert, Laviolette, Saint-Maurice, Trois-Rivières, Champlain, Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Labelle, Prévost, Deux Montagnes, Groulx, Rousseau, Terrebonne, L'Assomption et Joliette*

Drummond

1985

Liste des circonscriptions ayant le même comportement électoral que Chicoutimi, Dubuc, Jonquière, Lac-Saint-Jean et Roberval

Lac-Saint-Jean, Jonquière, Chicoutimi, Dubuc, Roberval, Ungava, Laviolette et Abitibi-Ouest*

Gouin, Mercier et Saint-Jacques*

Marie-Victorin, Taillon, Bertrand et Verchères*

Shefford et Johnson*

Duplessis, Joliette, Lévis, Terrebonne, Anjou, Maisonneuve

* signifie région politique

1981-1985

**Liste des circonscriptions ayant le même comportement électoral que
Chicoutimi-Dubuc-Jonquière-Lac-Saint-Jean**

Lac-Saint-Jean, Jonquière, Chicoutimi, Dubuc, Ungava, Laviotte et Abitibi-Ouest*

Gouin, Mercier et St-Jacques*

Marie-Victorin, Taillon, Bertrand et Verchères*

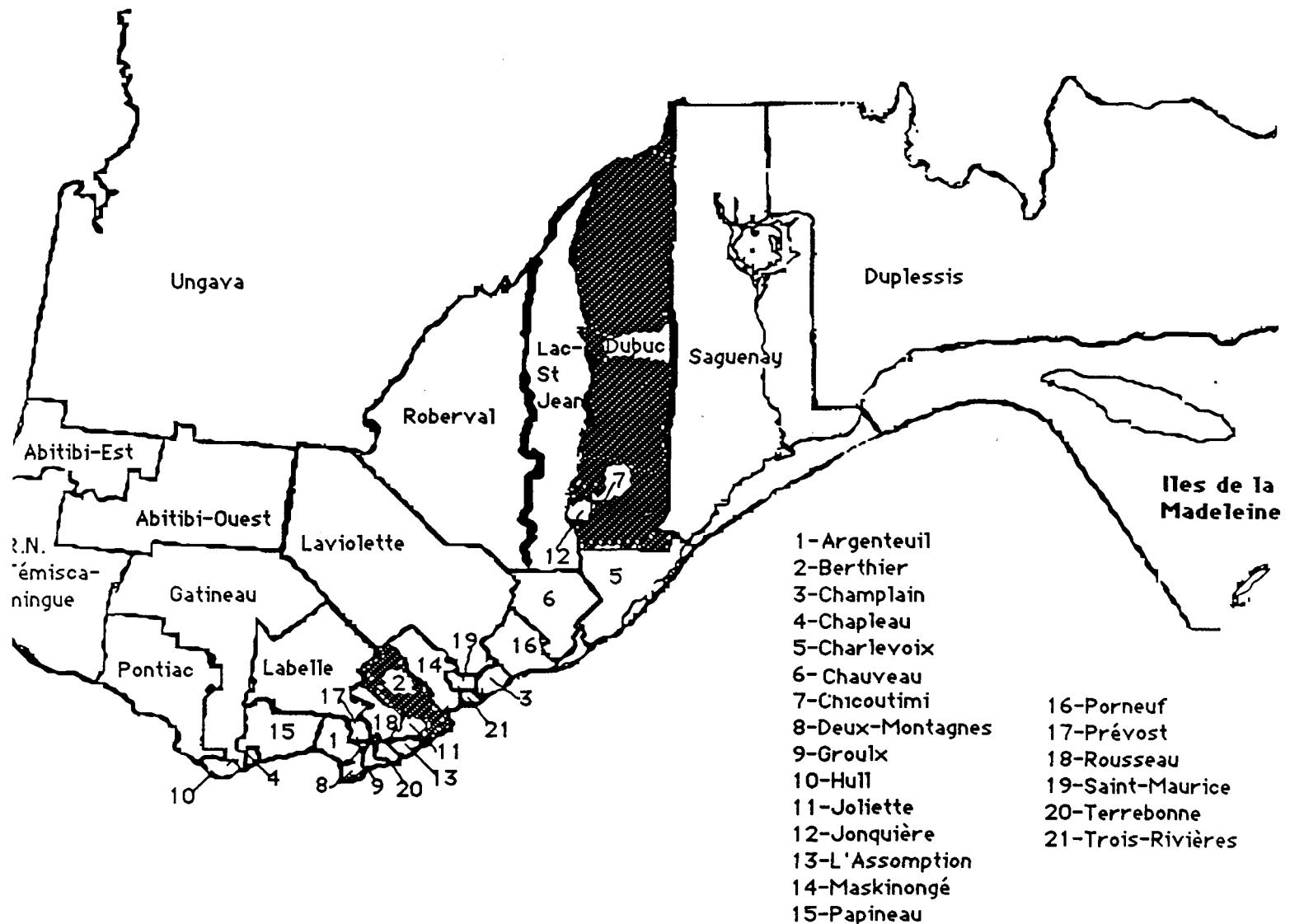
Duplessis, Joliette, Lévis, Terrebonne, Anjou, Maisonneuve

* signifie région politique

Annexe 3
Cartes des régions politiques
1970

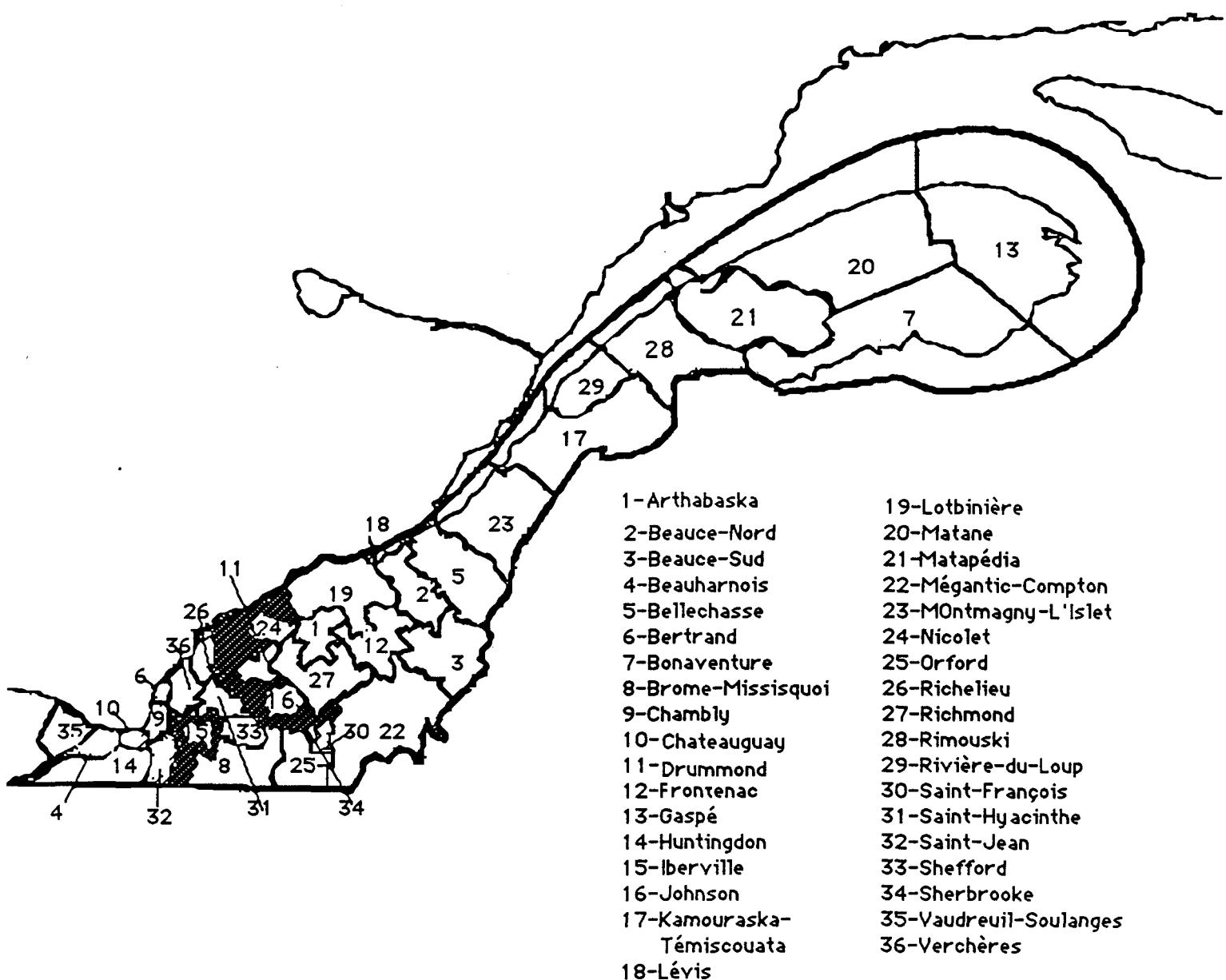
Carte 1a**Rive-nord du Saint-Laurent**

 Circonscriptions ayant le même comportement électoral que Chicoutimi-Dubuc



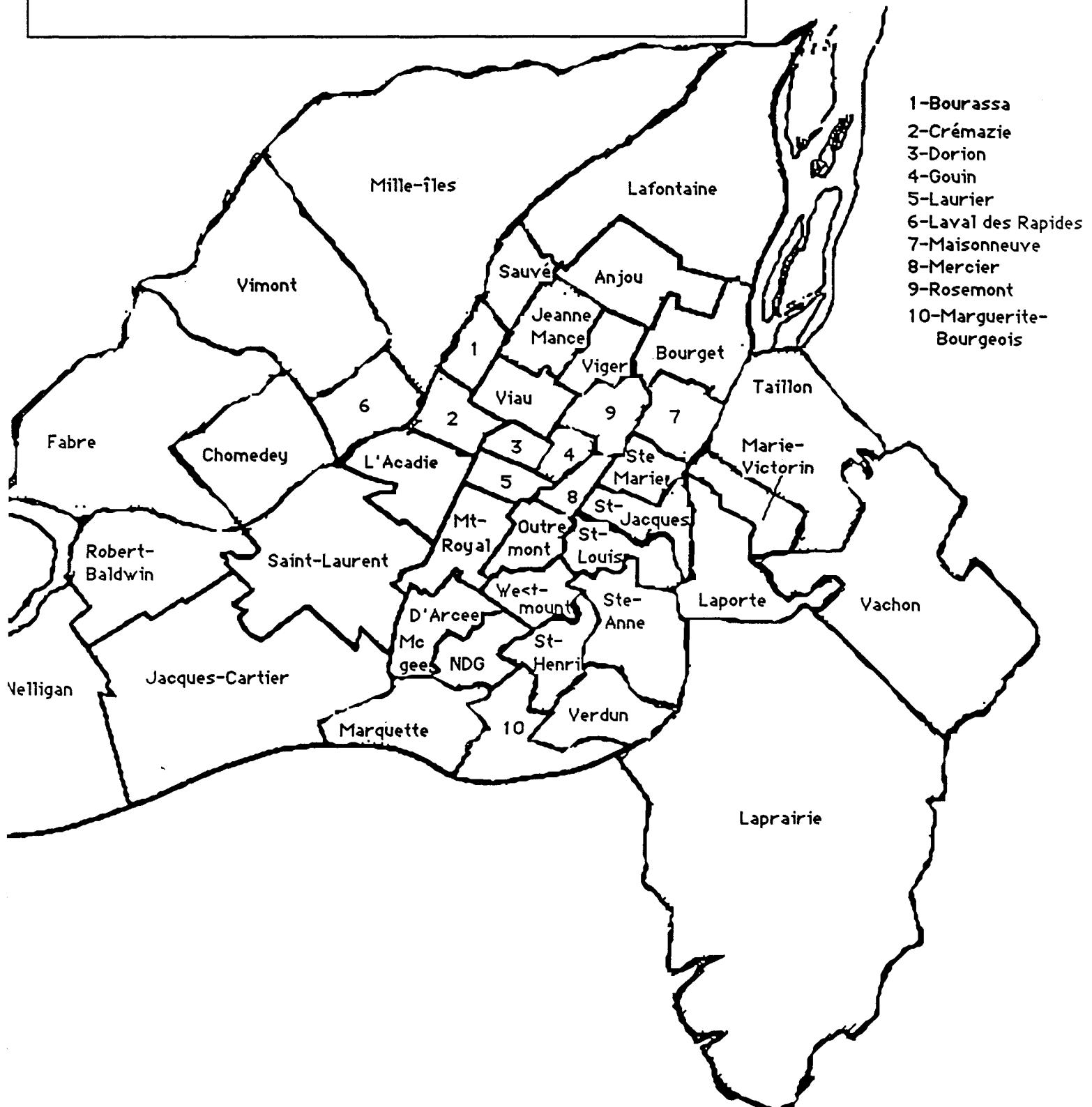
Carte 1 b Rive-sud du Saint-Laurent

Circonscriptions ayant le même comportement que Chicoutimi-Dubuc



Carte 1c**Île Jésus, îl de Montréal et Rive-sud de Montréal**

Circonscriptions ayant le même comportement électoral que
Chicoutimi-Dubuc



**Carte 1 d
Québec métropolitain**

 **Circonscription ayant le même comportement que Chicoutimi-Dubuc**

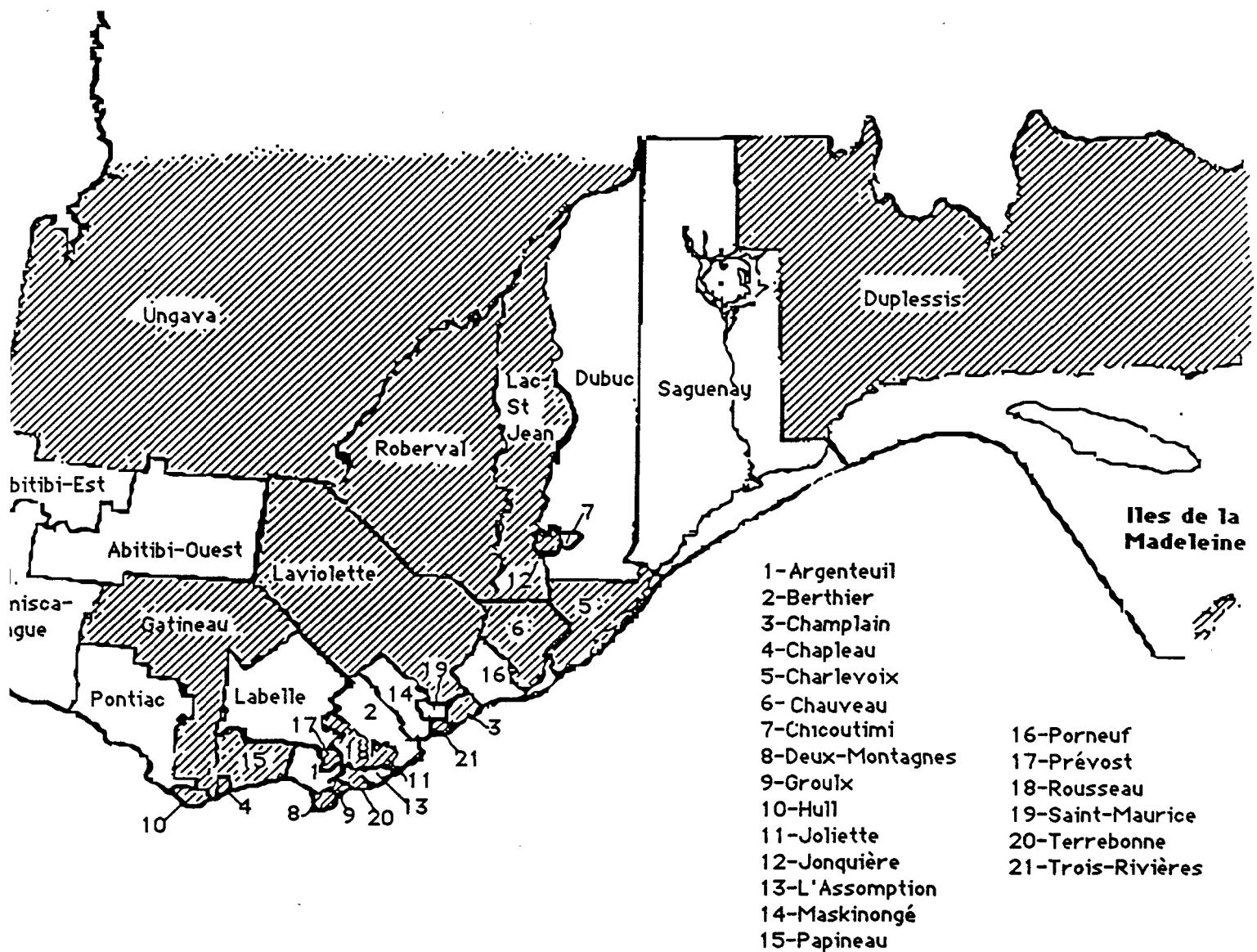


Annexe 4
Cartes des régions politiques
1973

Carte 2a

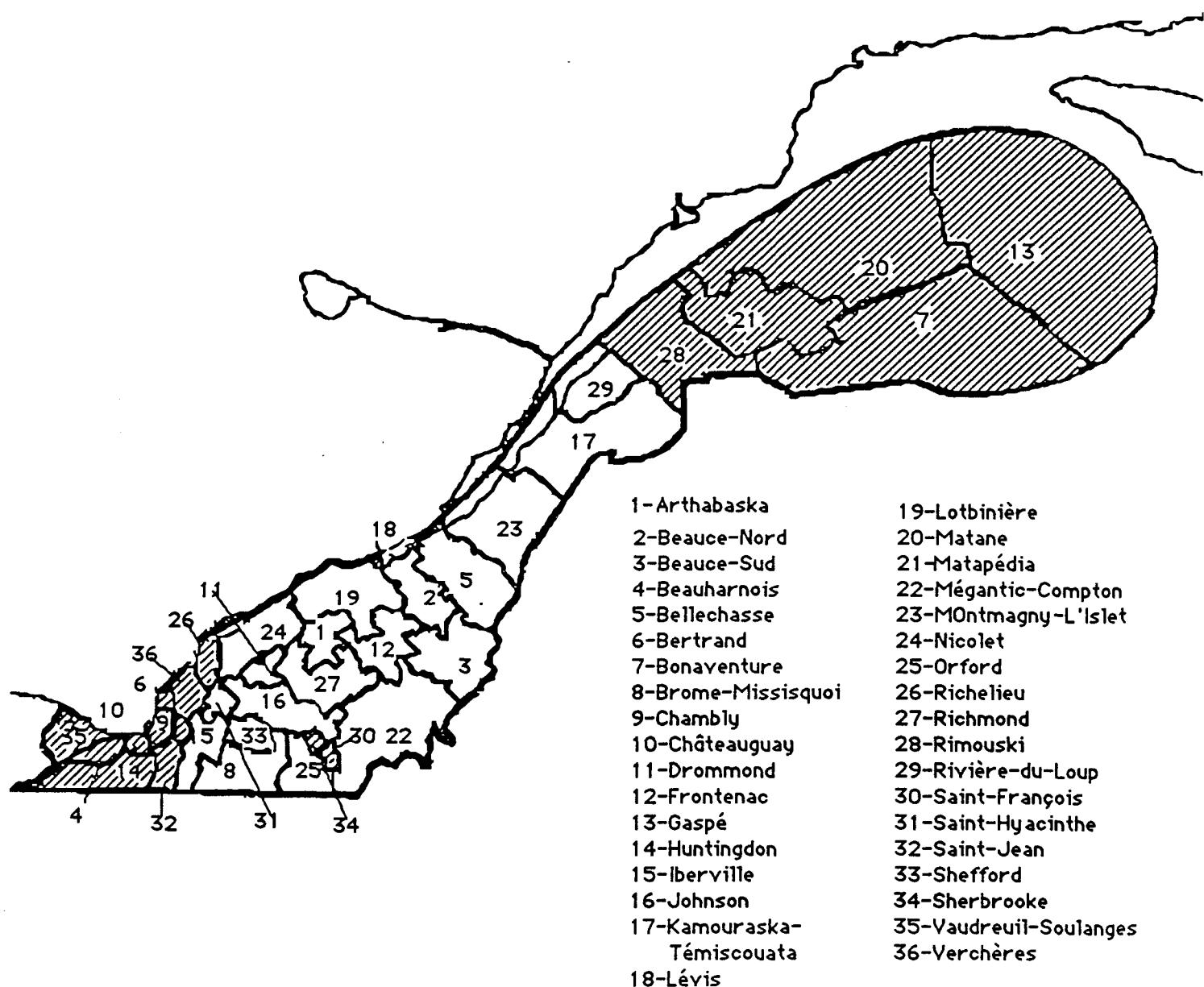
Rive-nord du Saint-Laurent

 Circonscriptions ayant le même comportement électoral que Jonquière-Lac-St-Jean



Carte 2b**Rive-sud du Saint-Laurent**

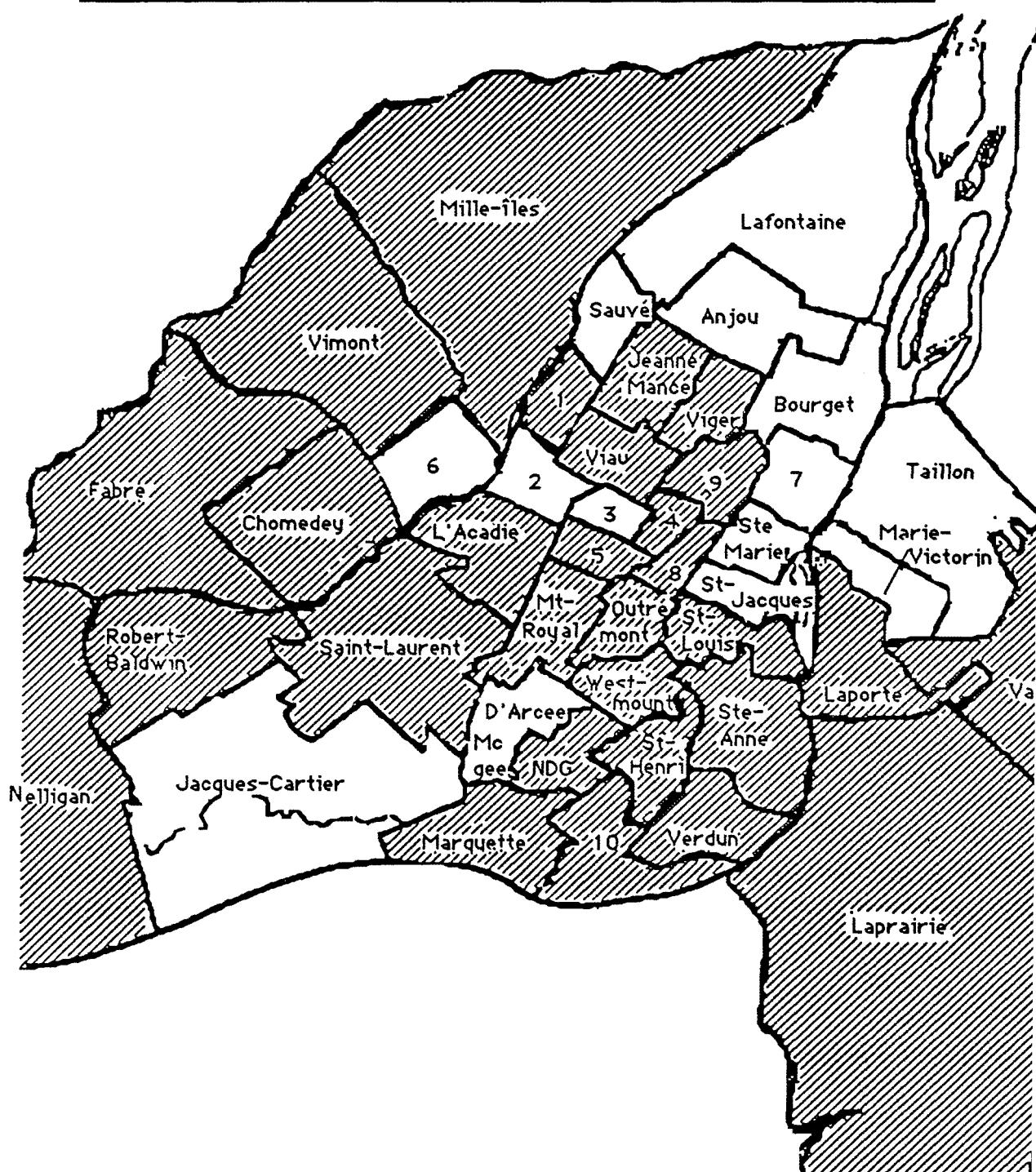
Circonscriptions ayant le même comportement électoral que Jonquière-Lac-St-Jean



Carte 2c

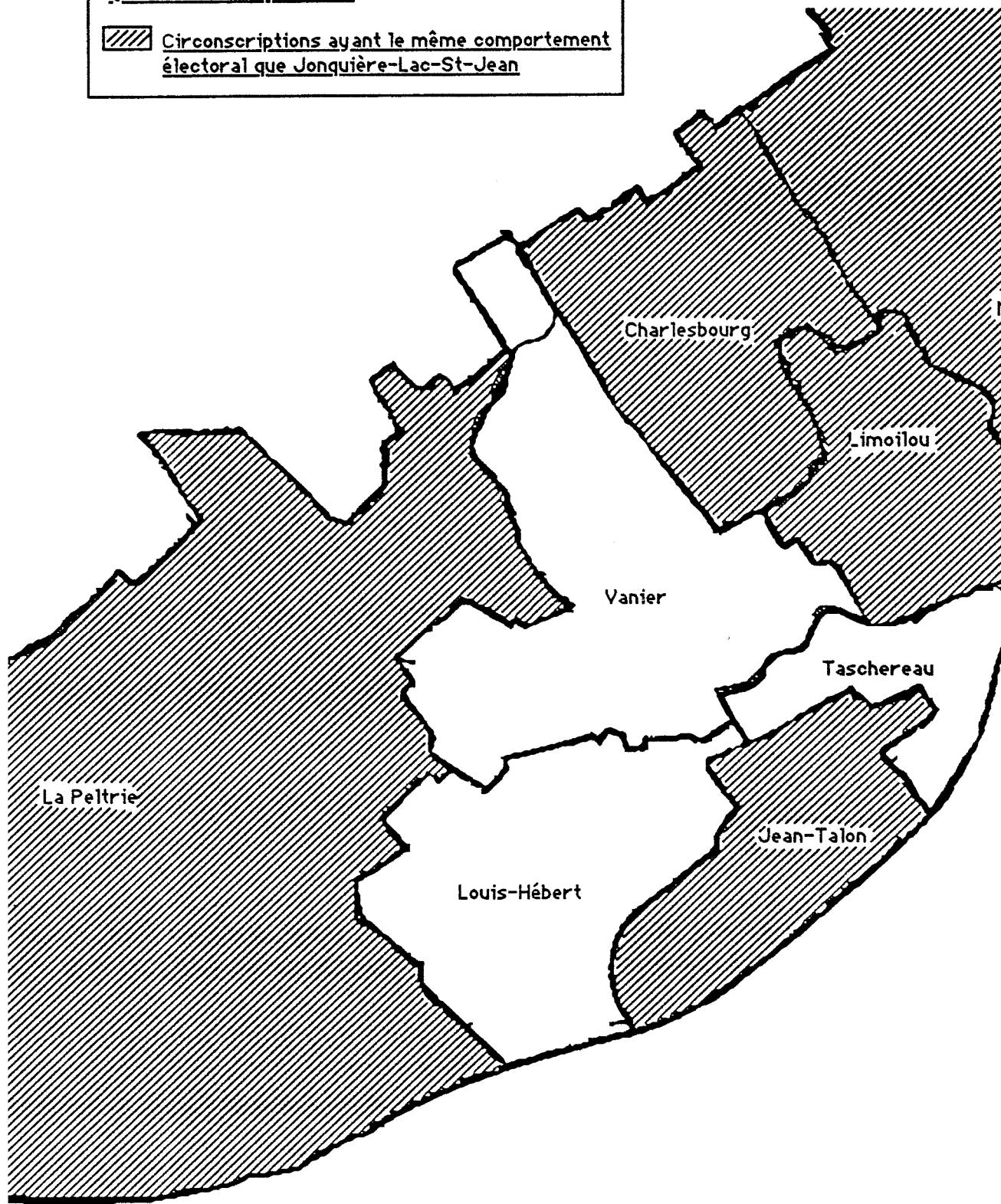
Île Jésus, île de Montréal et Rive-sud de Montréal

Diagonal lines: Circonscriptions ayant le même comportement que Jonquière-Lac-St-Jean



Carte 2 d
Québec métropolitain

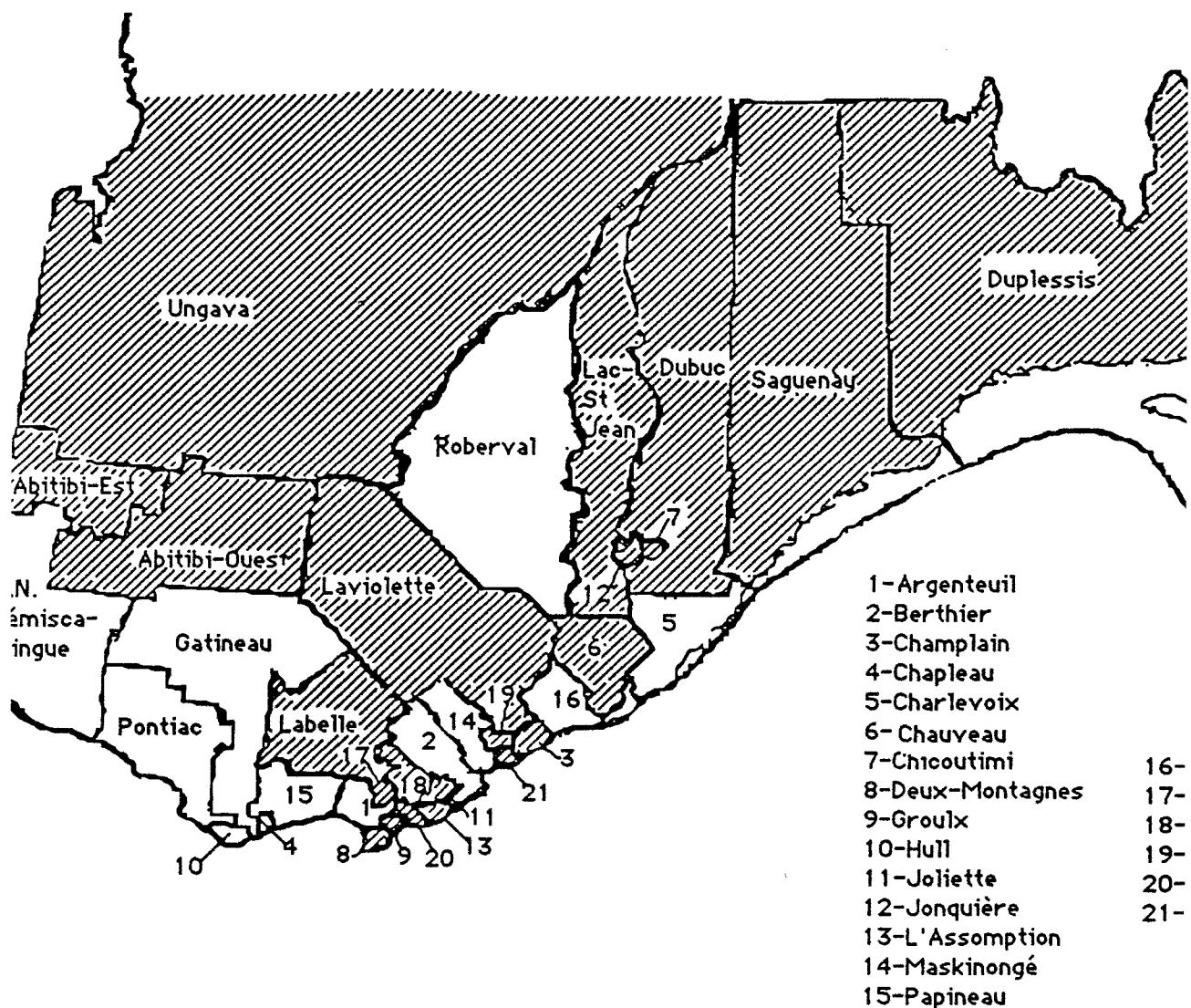
 Circonscriptions ayant le même comportement électoral que Jonquière-Lac-St-Jean



Annexe 5
Carte des régions politiques
1981

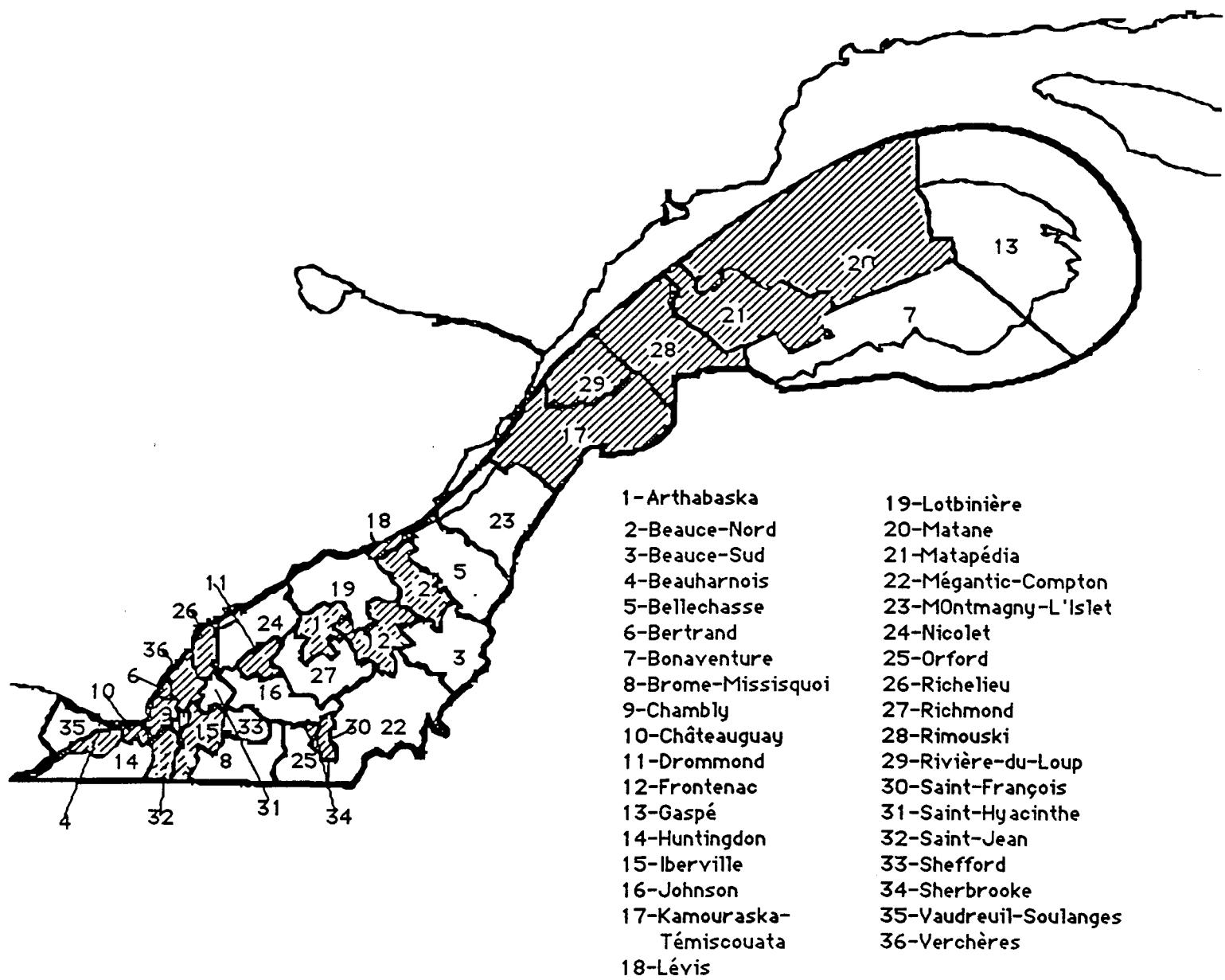
Carte 3 a
Rive-nord du Saint -Laurent

 **Circonscriptions ayant le même comportement électoral que Chicoutimi-Dubuc-Jonquière-Lac-St-Jean**



Carte 3b Rive-sud du Saint-Laurent

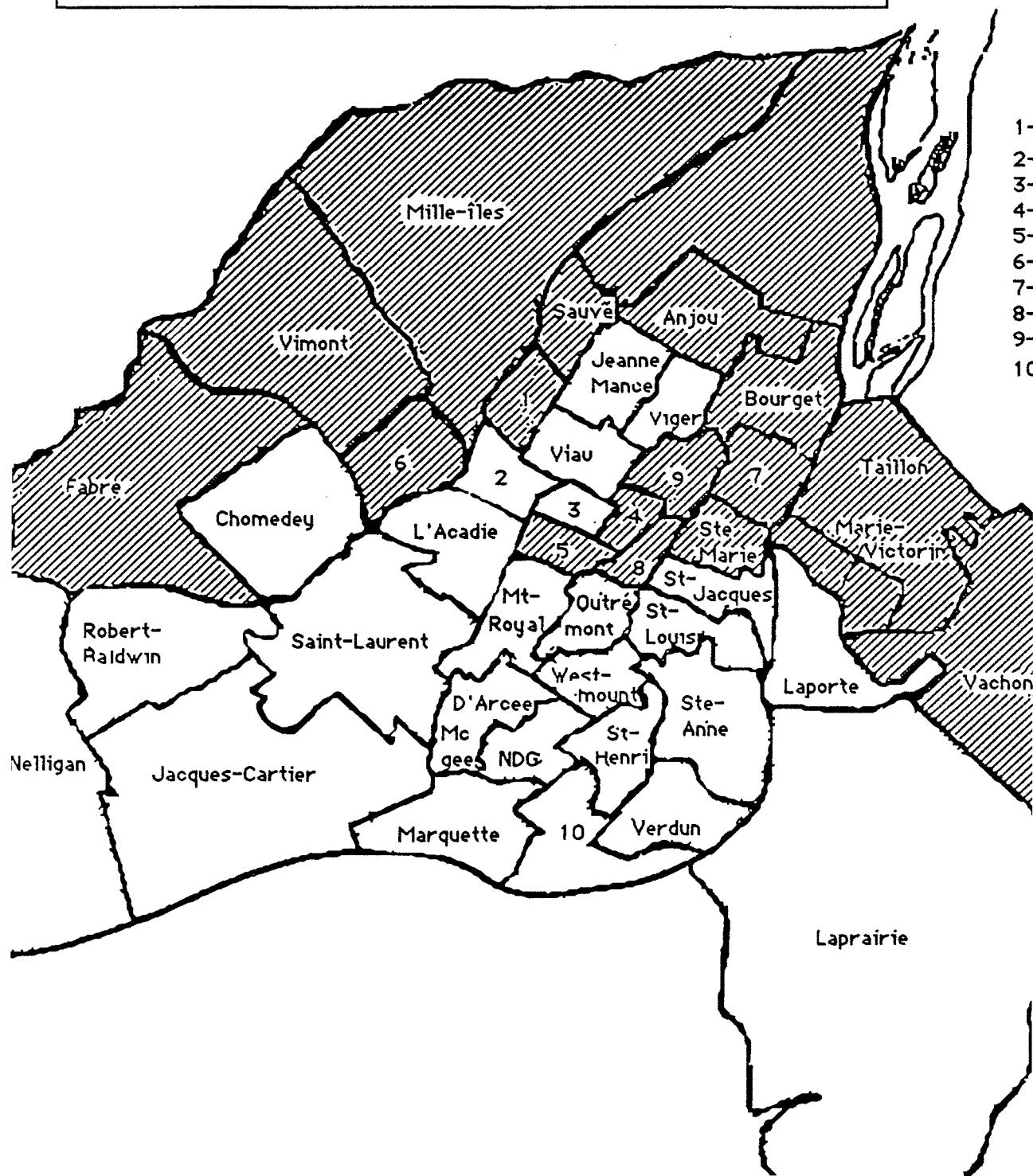
Circonscriptions ayant le même comportement électoral que Chicoutimi-Dubuc-Jonquière-Lac-St-Jean



Carte 3 c

Île Jésus, île de Montréal et Rive-Sud de Montréal

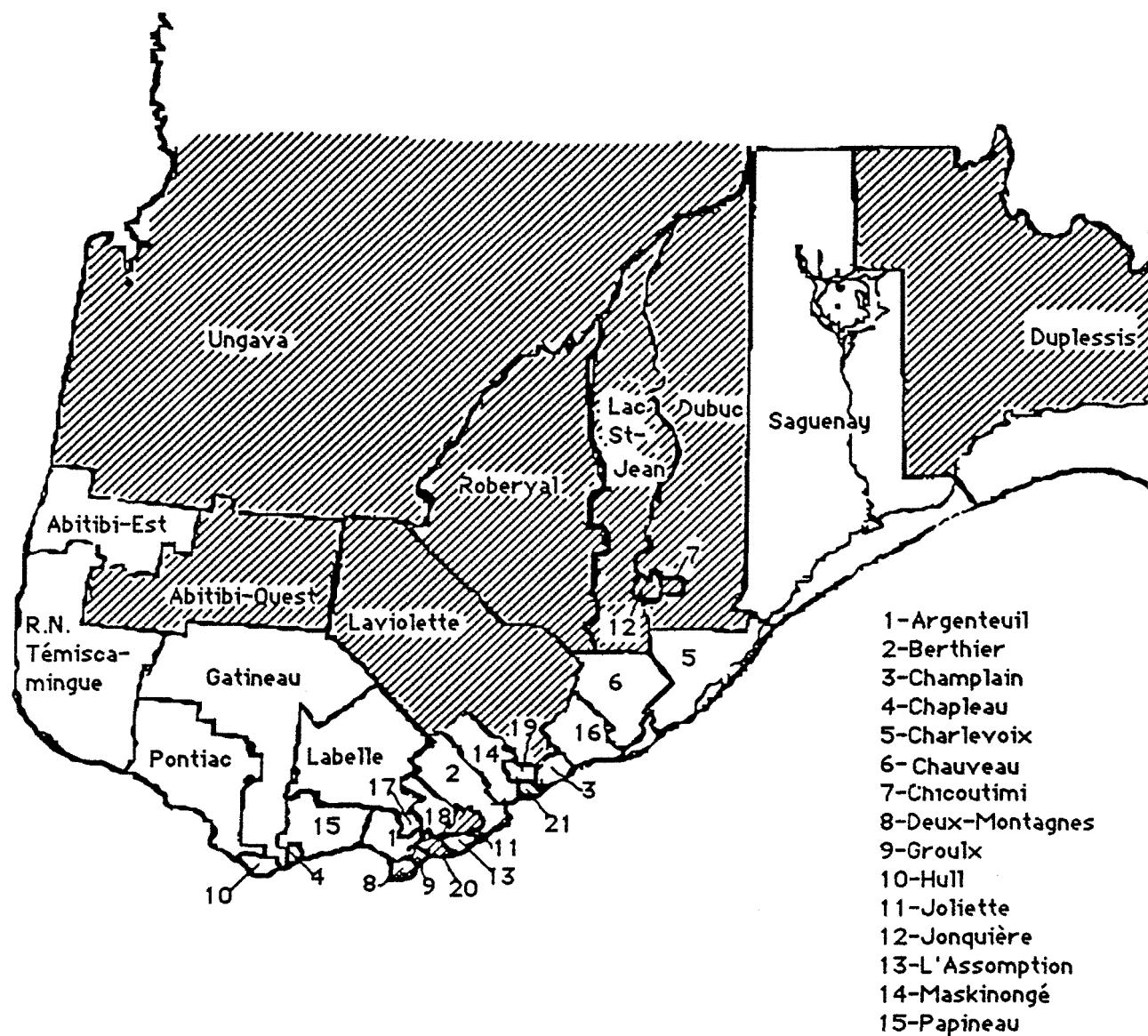
/// Circonscriptions ayant le même comportement que Jonquière-Lac-St-Jean



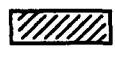
Annexe 6
Carte des régions politiques
1985

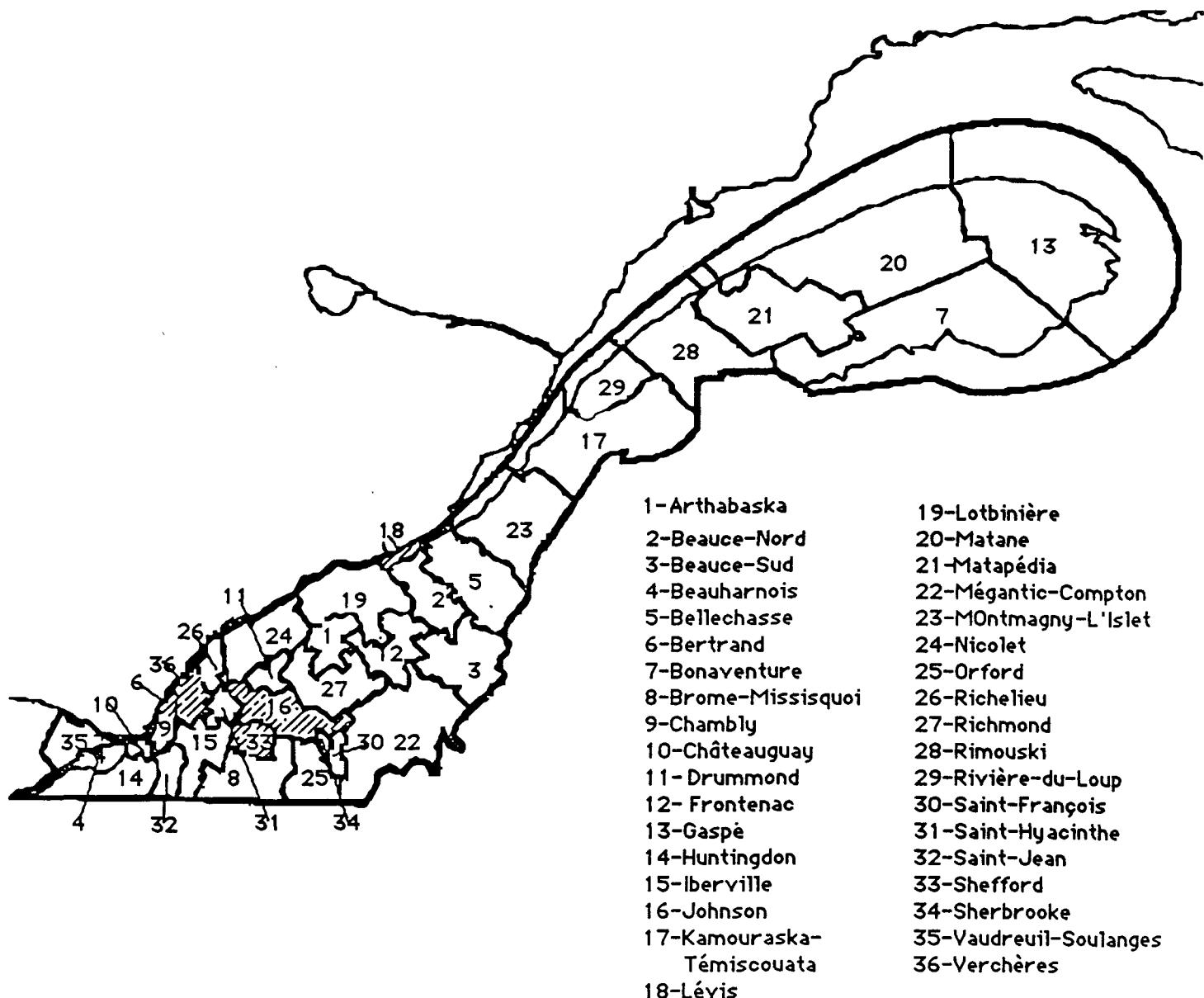
Carte 4 a
Rive-nord du Saint-Laurent

 Circonscriptions ayant le même comportement électoral que Chicoutimi-Dubuc
Jonquière-Lac-St-Jean-Roberval



Carte 4b**Rive-sud du Saint-Laurent**

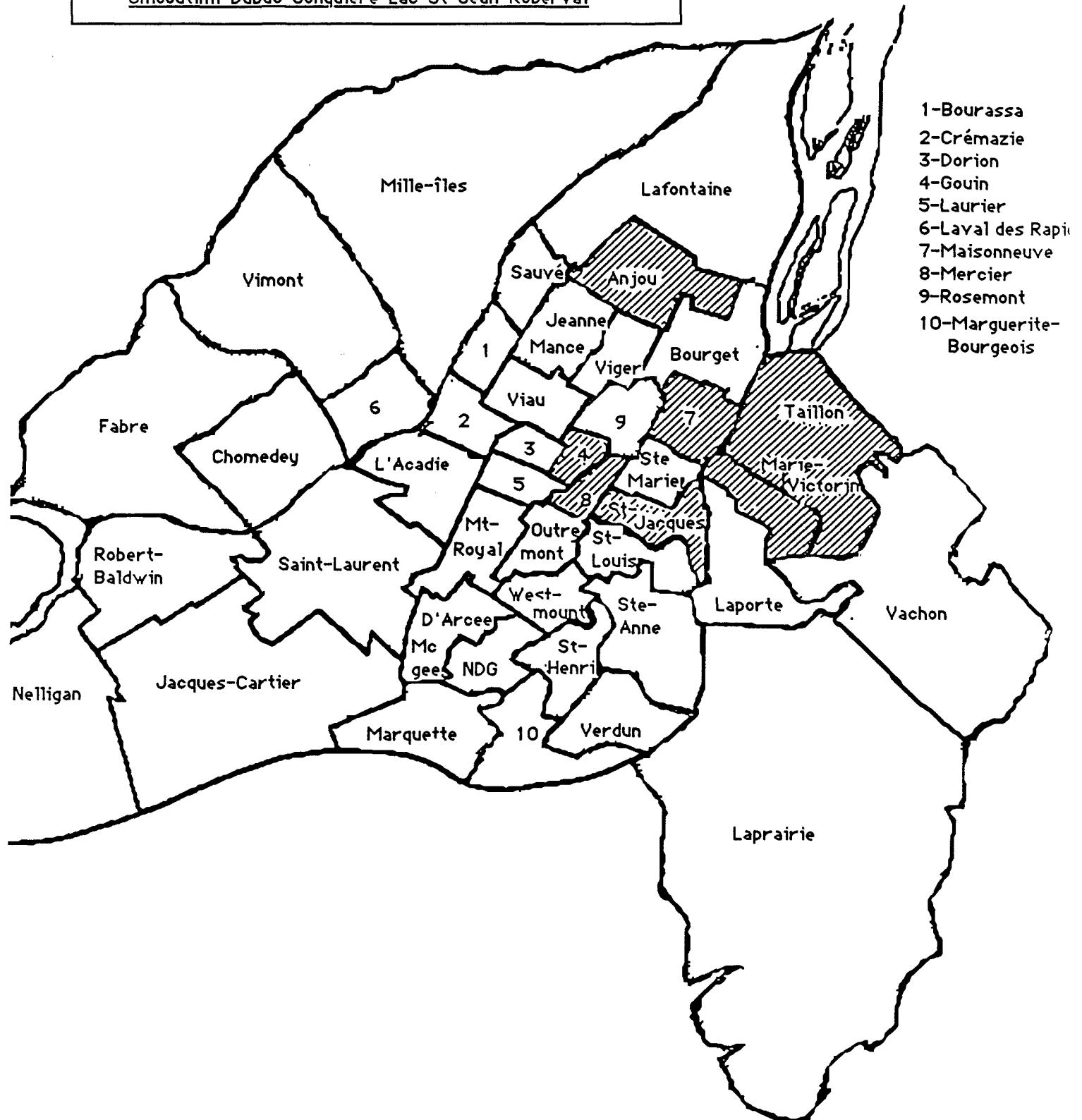
 Circonscriptions ayant le même comportement électoral que Chicoutimi-Dubuc-Jonquière-Lac-St-Jean-Roberval



Carte 4 c

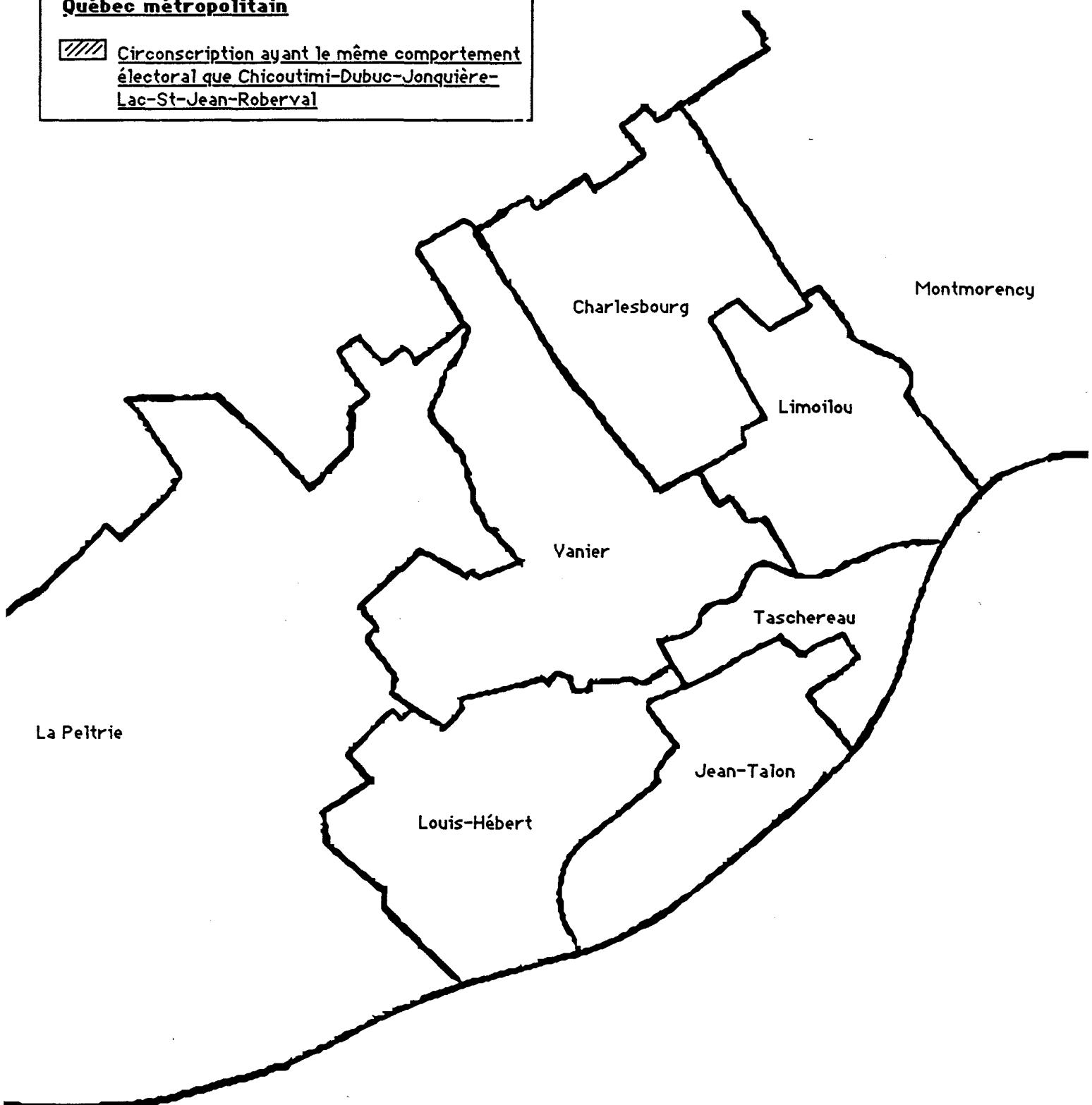
Île Jésus, île de Montréal et Rive-Sud de Montréal

 Circonscriptions ayant le même comportement électoral que
Chicoutimi-Dubuc-Jonquière-Lac-St-Jean-Roberval



Carte 4 d
Québec métropolitain

 Circonscription ayant le même comportement électoral que Chicoutimi-Dubuc-Jonquière-Lac-St-Jean-Roberval

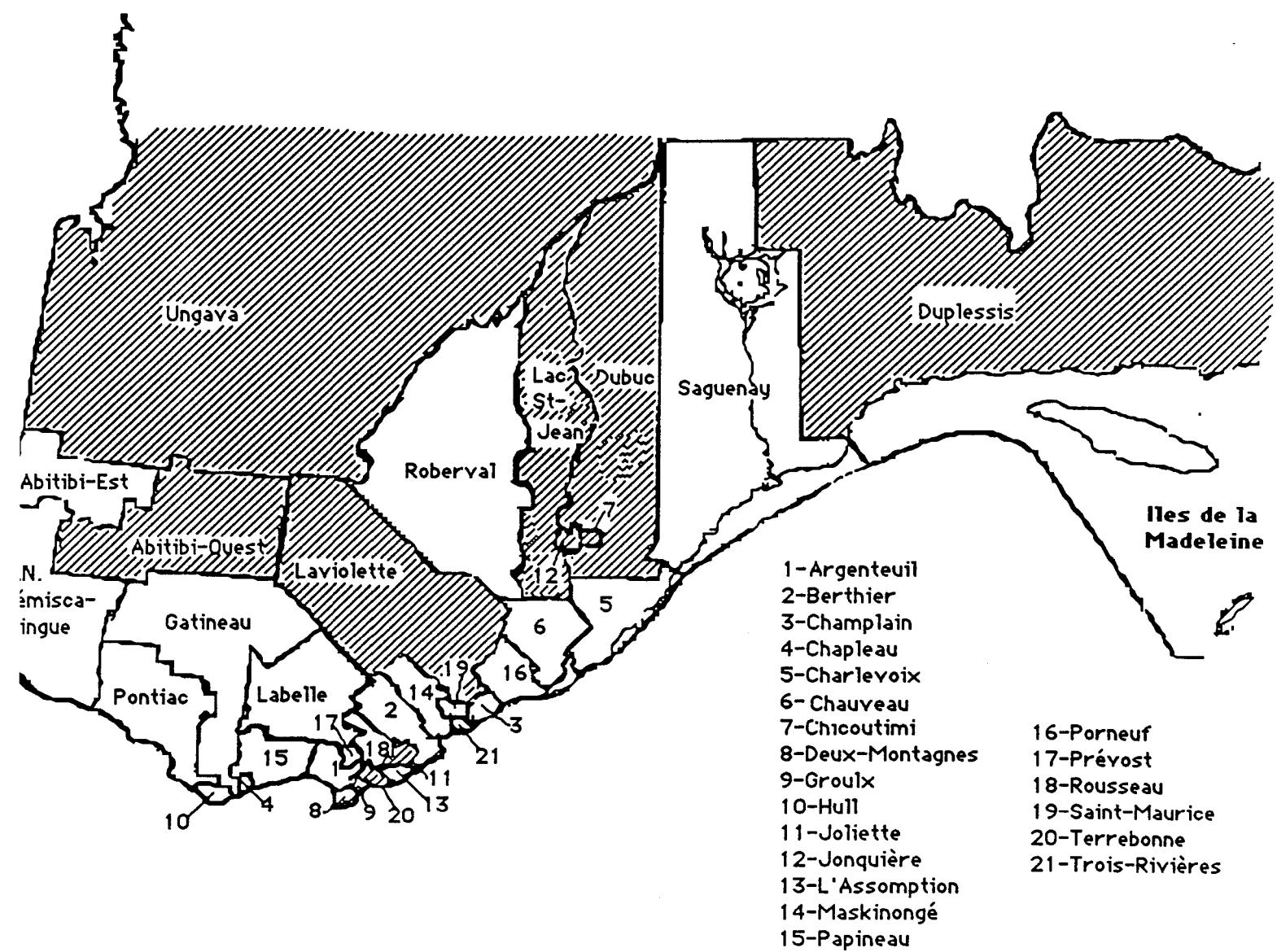


Annexe 7
Carte des régions politiques
1981-1985

Carte 5 a
Rive-nord du Saint-Laurent



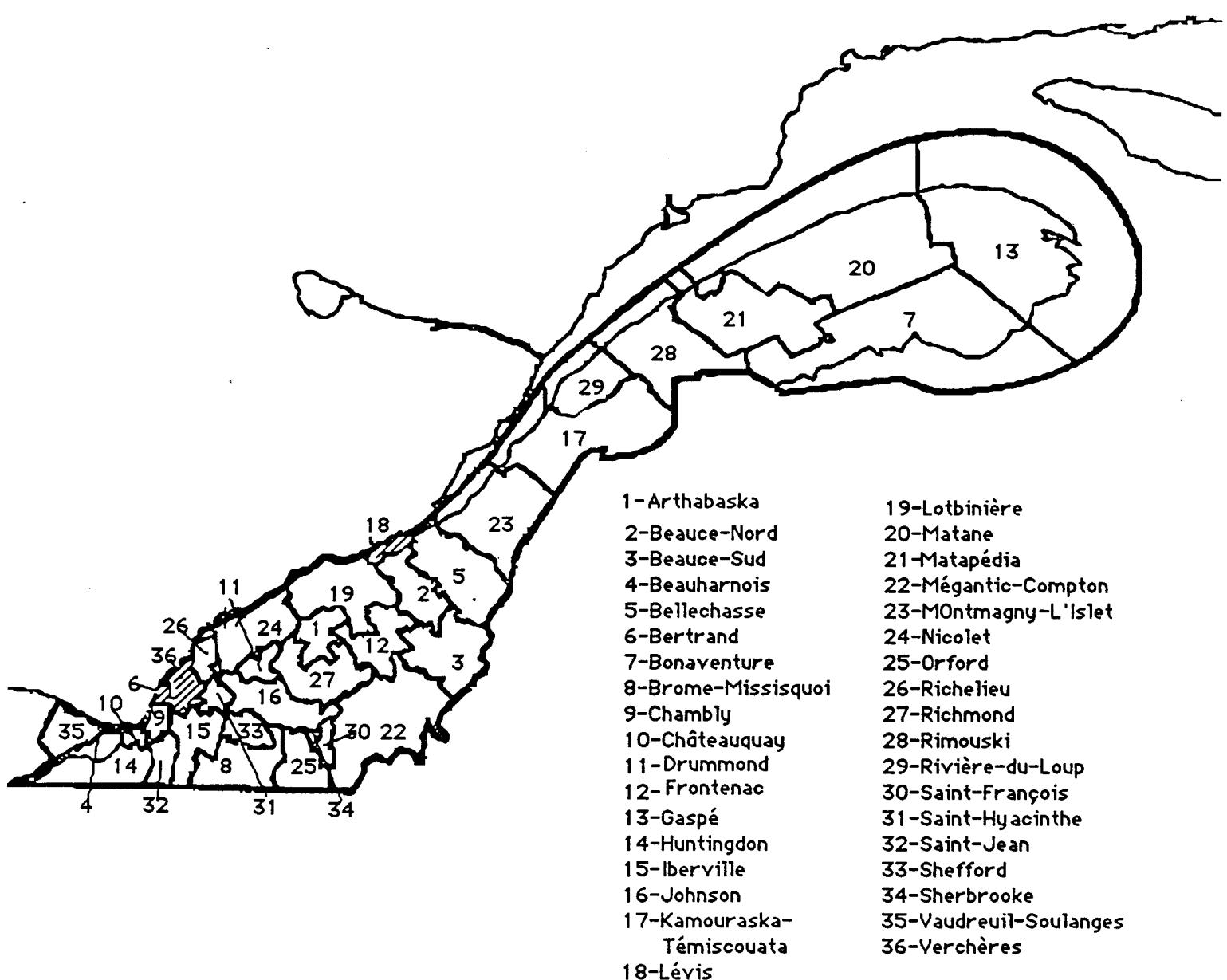
Circonscriptions ayant le même comportement électoral que Chicoutimi-Dubuc-Jonquière-Lac-St-Jean



Carte 5b

Rive-sud du Saint-Laurent

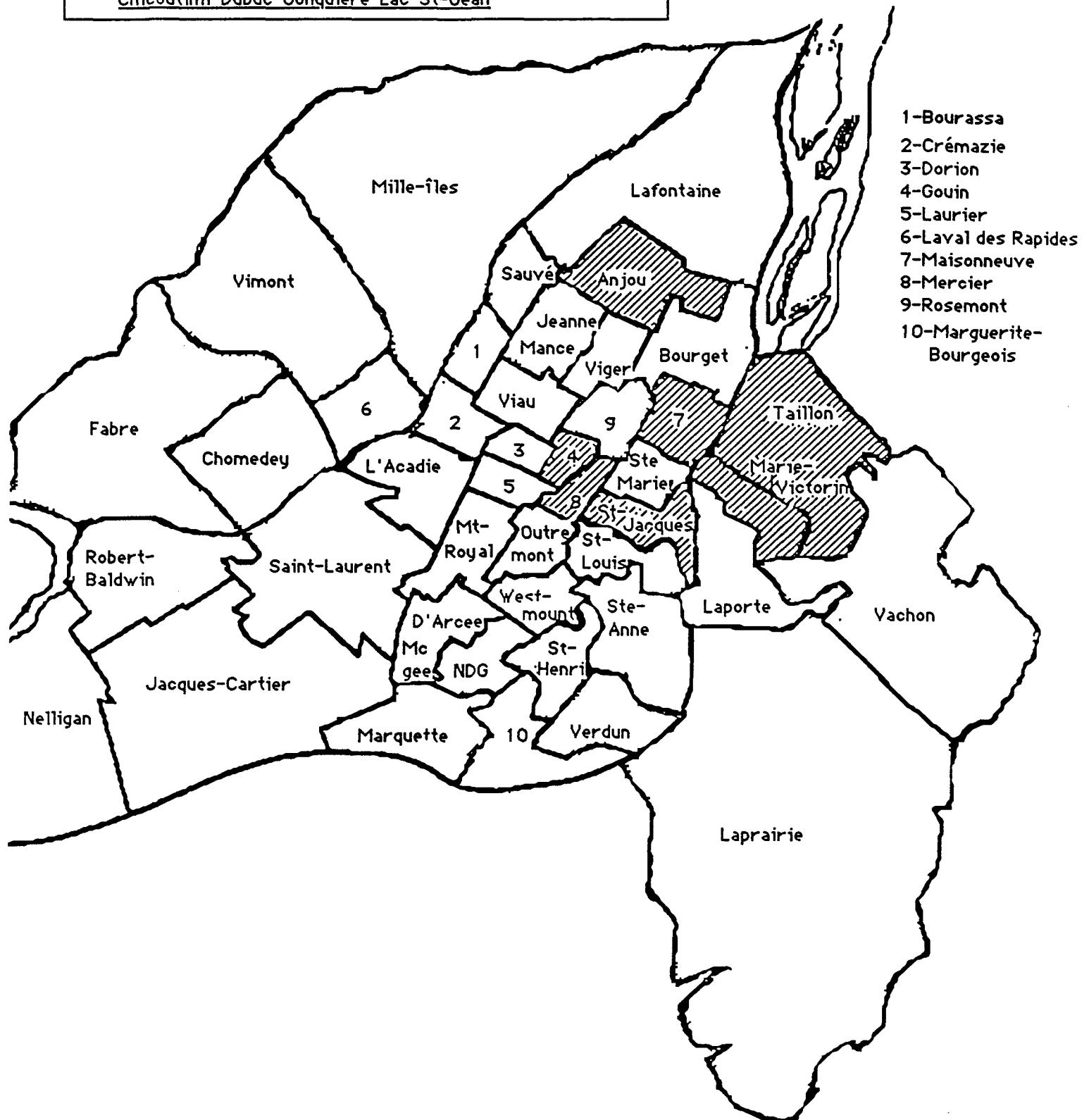
Circonscriptions ayant le même comportement électoral que Chicoutimi-Dubuc-Jonquière-Lac-St-Jean



Carte 5 c

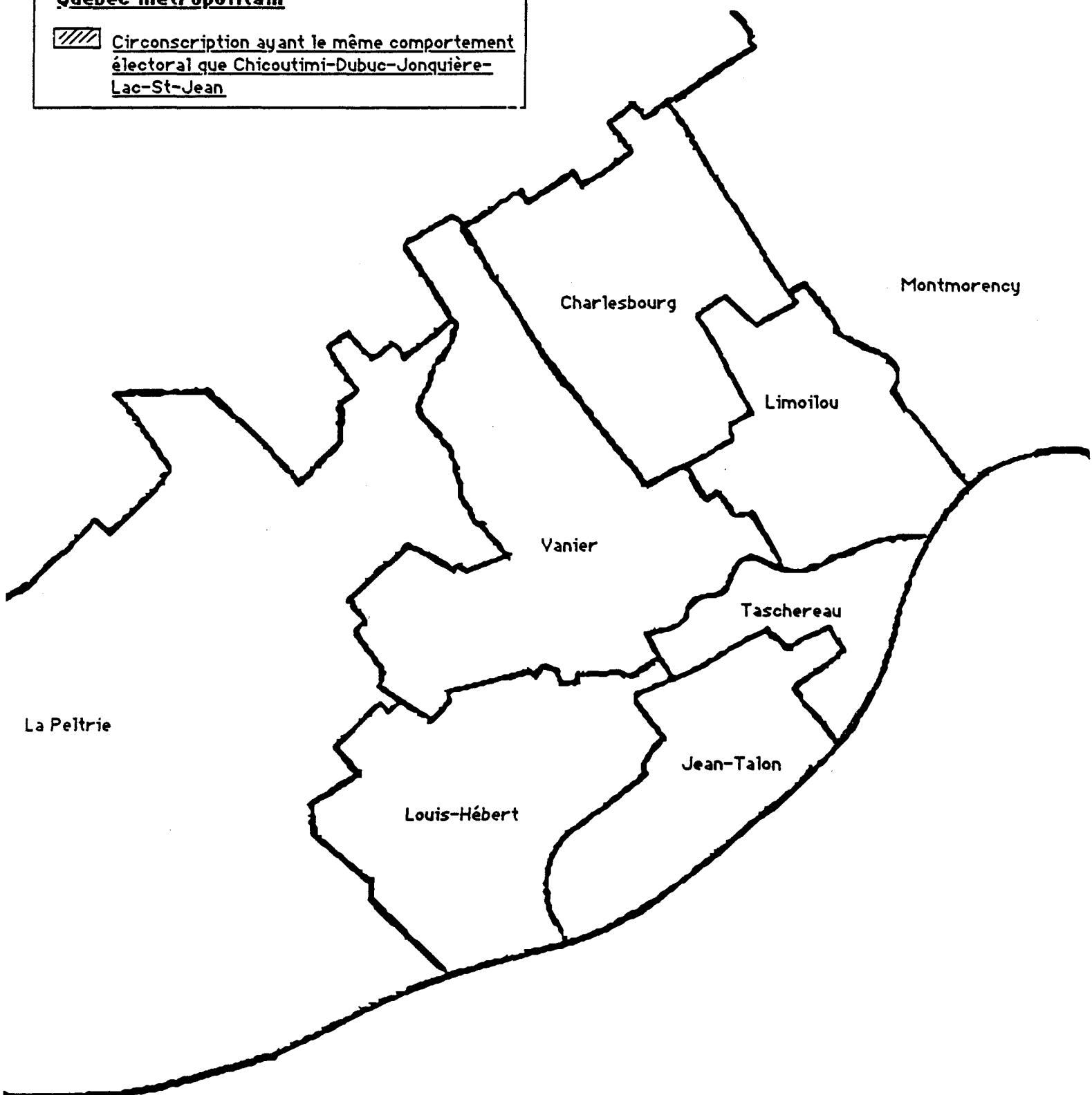
Île Jésus, île de Montréal et Rive-Sud de Montréal

Circonscriptions ayant le même comportement électoral que Chicoutimi-Dubuc-Jonquière-Lac-St-Jean



Carte 5 d
Québec métropolitain

 Circonscription ayant le même comportement électoral que Chicoutimi-Dubuc-Jonquière-Lac-St-Jean



Bibliographie

1-Ouvrages généraux

Bernard, André, La politique au Canada et au Québec, Montréal, PUQ, 1977, 535 pages.

Berger, Peter L. et Luckman, Thomas The Social Construction of Reality, N.Y., Anchor Book, 1968, 219 pages.

Bergeron, Gérard, Fonctionnement de l'Etat, Paris, A.Collin, 1965, 290 pages.

Birnbaum, Pierre, La fin du politique, Paris, Seuil, 1975, 325 pages.

Bourdieu, Pierre, Passeron, Jean-Claude, Chamboredon, Jean-Claude, Le métier de sociologue, Paris, Mouton et Bordas, Livre 1, "Les textes sociologiques", 1968, 325 pages.

Chombart de Lauwe, Paul-Henri, La culture et le pouvoir, Edition. De L'Harmattan, Paris, 1983, 255 pages.

Downs, Anthony, An Economic Theory of Democracy, New-York, Harper and Row, 1957, 355 pages

Durocher, Robert et al., "Histoire du Québec contemporain", Volume 2; Le Québec depuis 1930, Montréal, Editions du Boréal, 1986, 834 pages.

Duverger, Maurice, Introduction à la vie politique, Paris, Gallimard, "Idées", 1964, 382 pages.

Easton, David, A Framework for Political Analysis, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1966, 143 pages.

Girard, Camil, et Perron, Normand, Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, "Les régions du Québec;2", 1989, 665 pages.

Grawitz, Madeleine et Leca, Jean, Traité de science politique, 4 volumes, Paris, PUF, 1986.

Lacoste, Yves , La géographie ça sert d'abord à faire la guerre, 3ème édition, nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Editions la Découverte,"LD/Fondations", 1985, 216 pages.

Laponce, J.A., "Pour ne pas conclure, de la pyramide à l'éteignoir: la grande peur des masses", dans Jacques Zylberberg (sous la direction de), Masses et Postmodernité, Québec et Paris, PUL et Méridiens Klincksiek, 1986, pages 211-221.

Maffesoli, Michel, "Masse et politique", dans Jacques Zylberberg (sous la direction de), Masses et post modernité, Québec et Paris, PUL et Méridiens Klincksieck, 1986, pages 45-57.

Michels, Robert, Les partis politiques, (traduction française), Paris, Flammarion, 1971, 309 pages.

Pelletier, Réjean, (sous la direction de), Partis politiques au Québec , Montréal, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec, "Science politique", 1976, 285 pages.

Piaget, Jean, Le comportement moteur de l'évolution, Paris, Gallimard, "Idées", 1976, 190 pages.

Popper, Karl , La connaissance objective, Bruxelles, Complexes, 1978, 280 pages

Rocher, Guy, Introduction à la sociologie générale, 3 tomes, Montréal, HMH Hurtubise, 2ème édition, 545 pages.

Renaud, Gilbert, À l'ombre du rationalisme, "La société québécoise, de sa dépendance à sa quotidienneté", Montréal, Editions Albert Saint-Martin, 1984, 278 pages.

Rokkan, S. et Lipset, S.M., "Le parti politique: agent de conflit et instrument d'intégration", dans Birnbaum, Pierre, Chazel, François, Sociologie politique, tome 2, Paris, Armand Collin, coll. "U2", 1971, pages 196-212.

Sanguin, André- Louis, La géographie politique, Paris, PUF, "Le géographe", 1977, 255 pages.

Seiler, Daniel-Louis, Partis et familles de partis, Paris, PUF, Thémis, "Science politique", 1980, 440 pages.

Seiler Daniel-Louis, La politique comparée, Paris, Armand Colin, "U", 1982, 325 pages.

Touraine, Alain, Le retour de l'acteur, Paris, Fayard, 1984, 270 pages.

Zylberberg, Jacques, "Macroscopie et microscopie des masses", dans Jacques Zylberberg (sous la direction de), Masses et Postmodernité, Québec et Paris, PUL et Méridiens Klincksiek, 1986, pages 11-44.

2-Etudes générales

Bernard, André et Massicotte, Louis, Le scrutin du Québec: un miroir déformant, Montréal, Hurtubise HMH, Cahier du Québec, "Science.Politique", 1985, 255 pages.

Birnbaum, Pierre et Chazel, François, Sociologie politique, tome 2, Paris, Armand Collin, U2, 1971, 410 pages.

Burns, Robert, Le ministre d'Etat à la Réforme électorale et parlementaire, Un citoyen.un vote Livre vert sur la réforme du mode de scrutin, Gouvernement du Québec, Services des publications officielles Québec, 1979, 116 pages.

Campbell, A., Converse, P., Miller, W., Stokes,D.E., American Voter, University of Michigan, Survey Research Center, John Wiley & Sons, 1960, 375 pages.

Campbell, A., Elections and Political Order, New-York, John Wiley and Sons, 1966, 289 pages.

Cot, Jean-Pierre et Mounier, Jean-Pierre, Pour une sociologie politique, tome 1, Paris, Seuil, "Points Politique", 1974, 249 pages.

Crête, Jean, (sous la direction de), Comportement électoral au Québec, Chicoutimi, Gaétan Morin Editeur, 1984, 447 pages.

Dion, Léon, Nationalismes et politique au Québec, Montréal, Hurtubise HMH, "Sciences de l'homme et humanisme", 1975, 177 pages.

Gaxie, Daniel, (sous la direction de), Explication du vote:un bilan des études électorales en France, Paris, Presses de la fondation Nationale des Sciences Politiques, 1985, 450 pages.

Lazarsfeld, P.E., Berleson, B., Gaudet, H., "The People Choice", Columbia University Press, 1942, 249 pages.

Mellos, Koula, " Les élections, les études électorales et la théorie politique", dans Jean Crête, Le comportement électoral au Québec, Gaétan Morin Editeur, Chicoutimi, 1983, pages 421-442.

Seiler, Daniel-Louis, Comportement politique comparé, Paris, Economica, "Collection Politique Comparée", 1985, 224 pages

3-Etudes spécialisées

Bernard, André, Québec: élections 1976, Montréal, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec, "Science.Politique", 1976, 173 pages.

Bernard, André et Descôteaux, Bernard, Québec: élections 1981, Montréal, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec, "Science.Politique", 1981, 229 pages.

Blais, André, Gilbert, Marcel, Lemieux, Vincent, Une élection de réalignement: l'élection générale du 29 avril 1970, Montréal, Ed. du Jour, "Cahiers de Cité Libre", 1970, 182 pages.

Duchesneau, Paule " L'idéologie du Parti Libéral du Québec, 1940-1975", dans Dumont, Fernand, Hamelin, Jean et Montminy, Jean-Paul, Idéologie au Canada-Français 1940-1976, tome 3, Québec, PUL, 1981, pages 185-211.

Duguay, Claire, Les cultures politiques au Québec, tome 3, Université Laval, Département de Science politique, série Notes et travaux de recherches No. 15, 1983, 127 pages.

Hamel, Jacques, Les cultures politiques au Québec, tomes 1 et 2, Université Laval, Département de Science Politique, série Notes et travaux de recherches Nos 13 et 14, 1980, 222 pages et 226 pages.

Latouche, Daniel, Lord, Guy et Vaillancourt, Jean-Guy, (sous la direction de), Le processus électoral au Québec: les élections provinciales de 1970 et 1973, Montréal, Hurtubise HMH, Cahier du Québec, "Science.Politique", 1976, 288 pages.

Lemieux, Vincent, (sous la direction de), Quatre élections provinciales du Québec 1956-1966, Québec, PUL, 1969, 246 pages.

Lemieux, Vincent, Le quotient politique vrai: le vote provincial et fédéral au Québec, Québec, PUL, 1973, 274 pages.

Pelletier, Réjean, L'inertie idéologique des partis politiques du Québec de 1970-1985, Université Laval, Laboratoire d'Etudes politiques et Administratives, cahier 87-14, 1987, 31 pages.

Pilisi, Paul, Légaré, Michel, Le pouvoir politique régional, texte ronéotypé, présenté dans le cadre du Congrès de l'ACFAS, UQAC, 1983, 175 pages.

Pinard, Maurice, " La scission au sein du Ralliement créditiste et ses conséquences électorales", dans Réjean Pelletier (sous la direction de), Partis politiques au Québec, Montréal, HMH Hurtubise, Cahiers du Québec, "Science politique", 1976, pages 167-195.

Seiller, Daniel-Louis, " Clivages et régions politiques.une analyse de trois états multiculturels, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de Science.Politique, Notes de Recherche no. 4, (mai 1977), 54 pages. (Reproduit avec la permission de l'éditeur)

Smith, David E., " L'unipartisme gouvernemental, la représentation et l'intégration nationale au Canada", dans Peter Aucoin, (coordinateur), Les partis et la représentation régionale au Canada, Ottawa, Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Etudes/ Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, no. 36, 1986, 245 pages.

Stein, Michael B. "Dynamique de la protestation de la droite: le Crédit social dans la province de Québec", dans Réjean Pelletier (sous la direction de), Partis politiques au Québec, Montréal, HMH Hurtubise, Cahiers du Québec, "Science politique", 1976, pages 143-165.

4-Articles de revues

Bélanger, André-J., "Le politique, concept mystificateur?" dans Revue canadienne de science politique, Vol. XVII, No. 1 (mars,1984), pages 49-64.

Blais, A., Cantin, H. et Crête, J., "Les élections comme phénomène de décision collective: les élections fédérales de 1957 à 1965 au Québec " dans Revue canadienne de science politique, Vol.III, No.4, (décembre 1970), pages 522-539.

Blais, A., Desrosiers, R., Renaud, F., " L'effet en amont de la carte électorale: le cas de la région de Québec à l'élection générale de 1968", dans Revue canadienne de science politique, Vol. VII, No. 4, (décembre 1974,) pages 648-671.

Buléon, Pascal, "Géographie des comportements électoraux et géographie sociale", Géographie Sociale, CNRS et Centre de Publications de l'Université de Caen, No. 7, "Elections et Géographie", (mai 1988), pages 47-60.

Cloutier, Edouard," Représentation politique et représentation statistique du peuple", dans Politique (Revue québécoise de science politique) ,No.9, (hiver 1986), pages39-60.

Dion, Léon, "Jalons théoriques pour l'étude empirique des cultures politiques", dans Revue canadienne de science politique , Vol. XIV, No. 4, (décembre 1981), pages 701-724.

Falardeau, Jean-Charles, "Le canada français politique vu de l'intérieur", dans Recherches sociographiques, Vol. II, Nos 3-4, (juillet-décembre 1961), pages 320-345.

Gaxie, Daniel," Mort et résurrection du paradigme de Michigan", dans Revue française de science politique, Vol.32, No. 2, (avril 1982,) pages 251-269.

Guilloré, Henri, et Levy, Jacques, "Les espaces de la représentation politique, dans Géographie Sociale, CNRS et Centre de Publications de l'Université de Caen, No. 7, "Elections et Géographie", (mai 1988), pages 61-72.

Hudon, Raymond," Les études électorales au Québec: principales orientations et quelques débats" dans Recherches sociographiques, Vol. XVII, No.3, (septembre 1976), pages 283-322.

Hamelin, Jean, Letarte, Jacques et Hamelin, Marcel," Les élections provinciales dans le Québec", dans Cahiers de Géographie de Québec, Vol. IV, No. 7, (octobre1959-mars 1960), pages 5-207.

Klein, Juan Luis, "Les choix politiques au Québec contemporain: Entre l'affirmation nationale et la locale-démocratie", dans Géographie Sociale, CNRS et Centre de Publications de l'Université de Caen, No.7, "Elections et Géographie", (mai 1988), pages 381-388.

Lavau, George," Le système politique et son environnement", dans Revue française de sociologie, numéro spécial 1970-1971, pages 169-183.

Leca, Jean," Le désenclavement des 'Études électorales' en France", dans Revue française de science politique, pages 696-722.

Lemieux, Vincent, " Les régions et le vote libéral des années 1980", dans Recherches sociographiques, Vol. XXIX, No.1, 1988, pages 45-58.

Leruez, J., "À propos des élections de 1983: renouvellement des études électorales en Grande-Bretagne", dans Revue française de science politique, Vol.36, No.4 , (août 1986) pages 546-558.

Maresca, Sylvain, "Le territoire politique", dans Revue française de science politique, Vol.34, No.3, (juin 1984), pages 449-466

Ministère des Affaires municipales, Municipalité, septembre 1988, page 12.

Meny, Yves, "La dynamique politique de la régionalisation" dans Cahiers de recherche sociologique, Vol.3, No. 1, (avril 1985), pages 25-53.

Ricq, Charles, "La région, espace institutionnel et espace d'identité, dans Espaces et Sociétés, no.41, (juin-décembre 1982), pages 113-129.

Sanguin, André-Louis, "Région: enquête sur un concept au dessus de tout soupçon", dans Protée, (printemps 1983), pages 3-10.

Seiler, Daniel-Louis, "Clivages, région et science politique: application d'un schéma d'analyse au cas de la Suisse et de la Belgique", dans Revue canadienne de science politique, Vol. X, No. 3, (septembre 1977), pages 447-472.

Sztokman, Nicole, "La France, géographie et politique" dans Géographie Sociale, CNRS et Centre de Publications de l'Université de Caen, No. 7, "Elections et Géographie", (mai 1988), pages 25-28.

6-Articles de journaux

Bégin, Stéphane, "Dufour veut tracer le chemin", dans Le Quotidien, (Chicoutimi), le 3 décembre 1985, page 4.

Bégin, Stéphane, "Déçue de la défaite, Saint-Amant plaint la région", dans Le Quotidien, (Chicoutimi), le 3 décembre 1985, page 4.

Bernier, Yvon, "Blackburn célèbre ses militants", dans Le Quotidien, (Chicoutimi), le 3 décembre 1985, page 5.

Bernier, Yvon, "Surpris de la défaite, Tremblay ne comprend pas", dans Le Quotidien, (Chicoutimi), le 3 décembre 1985, page 5.

Fontaine, Mario, "Sauf au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Un revirement total partout au Québec", dans La Presse, (Montréal), le mardi 3 décembre 1985, page A3.

Gingras, Pierre, "Le Saguenay-Lac-Saint-Jean, bastion péquiste, résiste seul à la marée libérale", dans La Presse, (Montréal), le mardi 3 décembre 1985 page A6.

Girard, Jacques, "Pour Patrice Laroche, Message qui ne passe pas", dans Le Quotidien, (Chicoutimi), le 3 décembre 1985, page 9.

Lalancette, Gilles, "Dernier bastion péquiste, La région résiste au balayage", dans Le Quotidien, (Chicoutimi), le mardi 3 décembre 1985, page 3.

Roy, Jean Louis, "Superbe et incomplète, éditorial dans Le Devoir, (Montréal), le mardi 3 décembre 1985, page 10.

Roy, Michel, "Le peuple rejette le Parti québécois", éditorial dans La Presse, (Montréal), mardi le 3 décembre 1985, page A6.

"Saguenay-Lac-Saint-Jean, La seule région péquiste", dans Le Quotidien, (Chicoutimi), mardi le 3 décembre 1985, page 14.

Tremblay, Bertrand, "La région formera un bloc dans l'opposition", commentaire dans Le Quotidien, (Chicoutimi), mardi le 3 décembre 1985, page 8.

Tremblay, Bertrand, commentaire dans Le Quotidien, (Chicoutimi), mercredi le 4 décembre 1985, page 8.

Tremblay, Louis, "Malgré la défaite, Bédard garde le sourire", dans Le Quotidien, (Chicoutimi), le mercredi 4 décembre 1985, page 6.

7-Instruments de recherche

Aktouf, Omar, Méthodologie des sciences sociales et approches qualitative des organisations, Sillery, PUQ, 1987, 213 pages.

Beaudry, Michel, Cloutier, Edouard, Latouche, Daniel, Atlas électoral du Québec 1970-1973-1976, 6 volumes, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979.

Bédard, Marc-André, Cassie, Frances, Saint-Pierre Jocelyn, Répertoire des parlementaires québécois: mise à jour 1978-1987, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, 1987, 122 pages.

Drouilly, Pierre, (compilées et présentées), Statistiques Électorales du Québec 1867-1985, 2ème éd.rev. et corr., Bibliothèque de l'Assemblée Nationale, "Bibliographie et Documentation" No. 10, 1986, 935 pages.

Drouilly, Pierre, Statistiques électorales fédérales du Québec 1867-1980, Montréal, Services des publications de l'Université de Montréal, 1983, 937 pages.

Gauthier, Benoît, (sous la direction de), Recherche sociale, Sillery, PUQ, 1986, 535 pages.

Grawitz, Madeleine, Méthodes des sciences sociales, Paris, Précis Dalloz, 1972, 1013 pages.

Guide Parlementaire Canadien, Ottawa, annuel 1893-1989.

Lavoie, André, (sous la direction de), Répertoire des parlementaires québécois 1867-1978, Québec, Assemblée nationale, 1980, 675 pages.

8-Documents officiels

Directeur général des élections du Québec, Rapport des résultats officiels du scrutin. Référendum du 20 mai 1980, Québec, Editeur officiel du Québec, 1980, 980 pages.

Directeur général des élections, Rapport des résultats officiels du scrutin du 13 avril 1981, Québec, Éditeur Officiel du Québec, 1981, 1019 pages.

Directeur général des élections, Rapport des résultats officiels du scrutin du 2 décembre 1985, Québec, Éditeur Officiel du Québec, 1986, 1325 pages.

Rapport du Président général des élections, Rapport sur les élections générales de 1970, Québec, Éditeur Officiel du Québec, 1971, 506 pages.

Rapport du Président général des élections, Rapport sur les élections générales de 1973, Québec, Éditeur Officiel du Québec, 1974, 596 pages.

Rapport du Président général des élections, Rapport sur les élections générales de 1976, Québec, Éditeur Officiel du Québec, 1977, 490 pages.